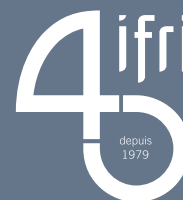




JUILLET
2024

L'Inde, un partenaire incontournable pour la France dans l'Indo-Pacifique ?



Jérémy BACHELIER
Mélissa LEVAILLANT

L’Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d’information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l’Ifri est une fondation reconnue d’utilité publique par décret du 16 novembre 2022. Elle n’est soumise à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L’Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l’échelle internationale.

Les opinions exprimées dans ce texte n’engagent que la responsabilité des auteurs.

ISBN : 979-10-373-0891-7

© Tous droits réservés, Ifri, 2024

Couverture : Exercice *Varuna* au large de Goa (Inde), le 20 janvier 2023
© Marine Nationale

Comment citer cette publication :

Jérémy Bachelier et Mélissa Levaillant, « L’Inde, un partenaire incontournable pour la France dans l’Indo-Pacifique ? », *Focus stratégique*, n° 120, Ifri, juillet 2024.

Ifri

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : accueil@ifri.org

Site internet : ifri.org

Focus stratégique

Les questions de sécurité exigent une approche intégrée, qui prenne en compte à la fois les aspects régionaux et globaux, les dynamiques technologiques et militaires mais aussi médiatiques et humaines, ou encore la dimension nouvelle acquise par le terrorisme ou la stabilisation post-conflit. Dans cette perspective, le Centre des études de sécurité se propose, par la collection ***Focus stratégique***, d'éclairer par des perspectives renouvelées toutes les problématiques actuelles de la sécurité.

Associant les chercheurs du centre des études de sécurité de l'Ifri et des experts extérieurs, ***Focus stratégique*** fait alterner travaux généralistes et analyses plus spécialisées, réalisées en particulier par l'équipe du Laboratoire de recherche sur la défense (LRD).

Comité de rédaction

Rédacteur en chef : Élie Tenenbaum

Rédactrice en chef adjointe : Amélie Férey

Assistante d'édition : Palmyre Sesboüé

Auteurs

Jérémy Bachelier est chercheur au sein du Laboratoire de recherche sur la défense (LRD) du Centre des études de sécurité (CES) de l'Ifri, où il contribue aux études relatives à la région indo-pacifique et aux enjeux maritimes, sécuritaires, capacitaires et stratégiques français.

Mélissa Levailant est directrice générale de SELDON Conseil et chercheuse sénior au sein de l'European Council on Foreign Relations. Elle est spécialiste de l'Inde et des enjeux de sécurité en Indo-Pacifique. Elle a fait sa thèse sur la diplomatie indienne puis a travaillé au ministère des Armées, où elle a été en charge des relations de défense entre la France et les pays du Sud. Elle a également été directrice adjointe des études et de la recherche à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), et *visiting Fellow* au RSIS à Singapour. Elle enseigne à Sciences Po Paris.

Résumé

La France et l'Inde ont développé un niveau de confiance élevé, faisant de New Delhi un pilier de la politique indo-pacifique française. Depuis l'établissement de leur partenariat stratégique en 1998, ce dernier s'est renforcé : les visites réciproques du Premier ministre Narendra Modi et du président Emmanuel Macron en 2023 et 2024 ont donné un nouvel élan à cette coopération. Au-delà des ventes d'armes et de la coopération dans le domaine du nucléaire civil, le partenariat franco-indien s'est progressivement élargi en 2023 à divers domaines comme la sécurité maritime, le cyber, le spatial, le développement durable et l'économie bleue ainsi que la lutte contre le terrorisme, et il s'est encore consolidé par la feuille de route « Horizon 2047 ».

L'Inde, avec sa population croissante et son potentiel économique, est dorénavant devenue un partenaire majeur pour la France en Indo-Pacifique. Malgré les défis intérieurs, tels que la diversité culturelle et les tensions politiques, le pays progresse économiquement et affirme son autonomie stratégique *via* l'initiative « Make in India ». En matière de politique étrangère, l'Inde joue un rôle crucial dans les relations avec les grandes puissances et est vue comme un contrepoids à l'expansion chinoise. Elle a réalisé plusieurs avancées notables sur la scène internationale, renforçant son statut de partenaire essentiel pour de nombreux pays dits du « Sud global ». Toutefois, l'Inde doit faire face aux menaces de la Chine, avec des tensions territoriales et maritimes croissantes, et du Pakistan, avec des préoccupations sécuritaires constantes dans le Cachemire.

Malgré une convergence stratégique en Indo-Pacifique, des divergences potentielles pourraient émerger, notamment en raison de l'évolution de la politique intérieure indienne et de l'ampleur des ambitions de New Delhi en océan Indien. La posture indienne de « multi-alignement » peut aussi parfois manquer de clarté, et poser à terme des défis à la relation avec la France. À ce titre, quelques actions permettraient de clarifier, rationaliser et renforcer la relation franco-indienne :

- **mettre en place une stratégie française spécifiquement dédiée à l'Inde**, afin de l'intégrer pleinement dans le débat stratégique français ;
- **établir une cartographie des points de convergence entre les deux pays**, afin de mieux se soutenir mutuellement dans les grandes instances régionales ;
- **renforcer la coopération industrielle de défense dans de nouveaux domaines capacitaires**, tels que l'intelligence artificielle

(IA), les drones sous-marins, la guerre des mines, les avions de transport et de ravitaillement ;

- **améliorer l'interarmisation et l'interopérabilité du partenariat**, en s'appuyant sur les exercices franco-indiens déjà existants tels que *Varuna*, *Shakti* ou *Frinjex* ;
- **obtenir un point d'appui aéronaval plus pérenne en Inde**, afin de fournir un soutien logistique plus régulier aux opérations menées dans le nord de l'Indo-Pacifique ;
- **développer et structurer les axes de coopérations mini-latérales** comme le triangle France-Inde-Émirats arabes unis ou encore France-Inde-Australie ;
- **promouvoir une plus grande présence des entreprises françaises en Inde**, à travers des mesures incitatives telles que des avantages fiscaux et des facilités administratives permettant d'y encourager les investissements français.

Executive summary

France and India have developed a high level of strategic trust, making New Delhi a cornerstone of France's Indo-Pacific policy. Since establishing their strategic partnership in 1998, reciprocal visits by Prime Minister Narendra Modi and President Emmanuel Macron have given new momentum to this cooperation. Beyond arms sales and civil nuclear cooperation, Franco-Indian collaboration has progressively expanded in 2023 to various areas such as maritime security, cyber, space, sustainable development, the blue economy, and counterterrorism, further strengthened by the "Horizon 2047" roadmap.

India, with its growing population and economic potential, has now become a major partner for France in the Indo-Pacific. Despite internal challenges, such as cultural diversity and political tensions, India is making economic progress and asserting its strategic autonomy through the "Make in India" initiative. In terms of foreign policy, India plays a crucial role in relations with major powers and is seen as a counterbalance to Chinese expansion. It has achieved several notable advances on the international stage, enhancing its status as an essential partner for many countries in the Global South. However, India faces threats from China, with increasing territorial and maritime tensions, and from Pakistan, with constant security concerns in Kashmir.

Despite strategic convergence in the Indo-Pacific, potential divergences could emerge, particularly due to the evolution of India's domestic politics and the extent of India's ambitions in the Indian Ocean. India's multi-alignment strategy can sometimes lack clarity, posing multiple challenges for France in the long term. This study offers several recommendations to clarify, rationalize, and strengthen the Franco-Indian relationship:

- **implement a French strategy dedicated to India**, to fully integrate it into the French strategic debate;
- **establish a mapping of points of convergence between France and India** to better support each other in major regional forums (IORA, IONS, COI, IPOI, etc.);
- **strengthen defense industrial cooperation in new capability areas**, such as artificial intelligence, underwater drones, mine warfare, transport, and refueling aircraft;
- **improve joint force integration and interoperability**, building on existing Franco-Indian exercises like Varuna, Shakti or Frinjex;

- **secure more access to air and naval support facilities in India** to provide more regular logistical support for operations conducted in the northern Indo-Pacific;
- **develop and structure mini-lateral cooperation frameworks** (France-India-United Arab Emirates and France-India-Australia);
- **promote a greater presence of French companies in India through incentive measures**, such as tax advantages and administrative facilities to encourage French investments.

Sommaire

INTRODUCTION	10
VERS UNE CONFIANCE MUTUELLE :	
LES MODESTES DÉBUTS DU PARTENARIAT.....	13
La relation franco-indienne : un rapprochement progressif	13
<i>Le soutien français pendant la guerre froide :</i>	
<i>l'ère des « grands contrats »</i>	<i>13</i>
<i>Le partenariat stratégique de 1998 et la relation de confiance</i>	<i>14</i>
<i>L'accélération de la relation bilatérale et la stratégie française</i>	
<i>en Indo-Pacifique</i>	<i>16</i>
L'Inde, entre multi-alignements et stratégie indo-pacifique	19
<i>L'approche indienne de l'Indo-Pacifique</i>	<i>19</i>
<i>La Chine au cœur de la politique étrangère indienne.....</i>	<i>24</i>
<i>« Multi-alignement » et autonomie stratégique indienne</i>	<i>28</i>
<i>La place du nationalisme hindou dans la politique étrangère de l'Inde....</i>	<i>36</i>
« HORIZON 2047 » : À LA RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE	40
Des défis stratégiques similaires en Indo-Pacifique	40
Un approfondissement des accords et dialogues de Défense.....	43
La coopération industrielle de Défense, pilier de la relation	
franco-indienne	45
<i>Les piliers de la BITD indienne.....</i>	<i>45</i>
<i>La transformation de l'industrie de défense indienne</i>	
<i>à travers le « Make in India ».....</i>	<i>48</i>
<i>Une accélération des ventes d'équipements et transferts</i>	
<i>de technologies français.....</i>	<i>52</i>
<i>Une coopération opérationnelle qui s'élargit et s'interarmise.....</i>	<i>56</i>
<i>Le résultat mitigé des coopérations mini-latérales</i>	<i>65</i>
DU DIALOGUE À L'ACTION :	
LE FUTUR DE LA COOPÉRATION FRANCO-INDIENNE	67
Stimuler le débat stratégique.....	67
<i>Un partenariat stratégique à étoffer.....</i>	<i>69</i>
<i>Une coopération industrielle de défense à réinventer</i>	<i>71</i>

<i>Une coopération opérationnelle à renforcer et interarmiser</i>	<i>74</i>
<i>Des coopérations trilatérales à développer</i>	<i>78</i>
<i>Une coopération économique et culturelle à construire.....</i>	<i>79</i>
CONCLUSION	82

Introduction

« La puissance qui dominera l'océan Indien contrôlera l'Asie et l'avenir du monde se jouera dans ses eaux. »

Alfred Thayer Mahan

La France fut le premier pays à signer avec l'Inde un partenariat stratégique en 1998. Celui-ci s'est renforcé au fil des ans et a célébré son 25^e anniversaire en 2023. L'invitation du Premier ministre indien Narendra Modi à assister à la célébration du 14 juillet en France en 2023, suivie de la présence du président Emmanuel Macron en tant qu'invité d'honneur du Republic Day indien le 26 janvier 2024, a permis de donner une impulsion nouvelle à la coopération bilatérale entre ces deux pays.

L'Inde, par son poids démographique, sa position géopolitique et son potentiel économique est dorénavant un partenaire incontournable de la France au sein de la « méga-région » indo-pacifique. Alors que la Chine fait face à un vieillissement accéléré, l'Inde l'a dépassée depuis 2023 et représente un sixième de la population mondiale¹. Sa population est également soutenue par une diaspora active et influente, principalement implantée dans les pays du Commonwealth et historiquement présente le long des côtes de l'océan Indien, en Afrique de l'Est comme en Asie du Sud-Est. Elle exerce par ailleurs un rôle significatif aux États-Unis et en Grande-Bretagne, où elle est bien représentée dans les secteurs des services, des médias, de la sphère politique ainsi que des sciences fondamentales et de la haute technologie. Sur le plan économique, l'Inde poursuit sa progression, en passant du 7^e au 5^e produit intérieur brut (PIB) mondial en moins d'une dizaine d'années. Afin d'affirmer sa volonté d'autonomie stratégique, le Premier ministre Narendra Modi promeut également, depuis 2014, une accélération de la production nationale par l'initiative « Make in India », notamment dans le secteur de la défense.

Sur le plan de la politique intérieure, la société indienne est caractérisée par une grande diversité culturelle, linguistique, ethnique et religieuse, ainsi que par une division de la société en castes, qui rendent l'unité nationale particulièrement complexe à maintenir. La Constitution indienne de 1950 consacre la dimension séculière de l'État indien. Toutefois, le Bharatiya Janata Party (BJP), parti nationaliste hindou, au pouvoir depuis 2014, essaie

1. « L'Inde, État le plus peuplé du monde devant la Chine », *Géococonfluences*, 14 mars 2023, disponible sur : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr>.

de progressivement faire dériver l'Inde vers une « démocratie ethnique² », interrogeant quant à la stabilité politique indienne à moyen terme³, et suscite de régulières controverses, allant jusqu'à celle de fermer le Taj Mahal⁴.

En matière de politique étrangère, l'Inde joue un rôle dorénavant crucial dans l'équilibre des relations avec les grandes puissances de l'hémisphère nord (États-Unis, Chine, Russie) ainsi qu'avec les pays émergents du sud (BRICS⁵). Elle devient un pays convoité, notamment en tant que potentiel rempart à l'expansion de la Chine⁶. Elle a également réalisé en quelques années plusieurs performances notables sur la scène internationale, en posant un module sur le pôle Sud de la Lune ou en présidant le G20. Pour de nombreux autres pays, dits du « Sud global », l'Inde est aujourd'hui devenue un partenaire essentiel, qui permet de diversifier les coopérations déjà existantes avec les pays occidentaux ou la Chine.

L'Inde est cependant confrontée à plusieurs menaces et fait notamment face à deux grands adversaires historiques. La Chine tout d'abord, qui effectue régulièrement des avancées sur la chaîne himalayenne et où les deux pays se livrent depuis plusieurs années à des escarmouches d'infanterie et des tirs d'artillerie réguliers, à près de 5 000 mètres d'altitude. Le Pakistan, ensuite, reste au cœur des préoccupations indiennes, avec une menace terroriste toujours considérée comme existentielle par New Delhi. Au-delà du traumatisme de la partition en 1947, qui a entraîné 500 000 morts et 11 millions de déplacés de part et d'autre de la frontière, les deux pays se sont affrontés dans plusieurs guerres ouvertes en 1965 (appelée Seconde Guerre du Cachemire), en 1971 (appelé la Guerre de libération du Bangladesh) et en 1999 (conflit de Kargil). D'autres menaces secondaires persistent, comme celle des naxalites dans le « corridor rouge » du nord-est de l'Inde, ou celle du séparatisme sikh et la création d'un État appelé Khalistan autour du Penjab⁷.

L'océan Indien reste également un élément clé de la stratégie indienne, avec des routes maritimes essentielles pour son commerce et son approvisionnement énergétique. Les goulets d'étranglement des détroits de Malacca et d'Ormuz sont en effet considérés comme hautement stratégiques par l'Inde, en raison notamment de son importante dépendance énergétique au Moyen-Orient (l'Inde est le troisième consommateur mondial d'énergie) et technologique à l'Extrême-Orient. Face à l'étendue des ambitions de la Chine en océan Indien, et à son encerclement progressif, l'Inde se réarme

2. C. Jaffrelot, *L'Inde de Modi. National-populisme et démocratie ethnique*, Paris, Fayard, 2019.

3. P. Benoit, « L'hindouisme : culturel ou culturel », *Conflits*, 22 juillet 2023, disponible sur : www.revueconflits.com.

4. Cette proposition visait à répondre aux préceptes de l'Hindutva, une doctrine suprématiste hindoue, en raison de son association avec l'héritage musulman des Moghols aux XVI^e -XVIII^e siècles. « Le Taj Mahal, joyau architectural de l'Inde, dans le viseur des fanatiques hindous », Agence France Presse, 20 mai 2022.

5. I. Saint-Mézard, *Atlas de l'Inde. Une nouvelle puissance mondiale*, Paris, Autrement, 2016.

6. E. Berg, « Le Grand Jeu », *Conflits*, 30 juin 2020.

7. R. Roy et P. Viera, « Comment le service de renseignement extérieur indien est passé à l'offensive en Occident », *Wall Street Journal*, 29 septembre 2023, disponible sur : www.lopinion.fr.

significativement (quatrième budget de défense à l'échelle mondiale), en particulier sur le plan naval (septième place mondiale en termes de tonnage).

C'est dans pareil contexte que la France et l'Inde ont renforcé leur partenariat en juillet 2023, au travers de la feuille de route « Horizon 2047 : tracer l'avenir du partenariat stratégique entre l'Inde et la France ». Celle-ci entend fixer le cap de la relation bilatérale jusqu'au centenaire de l'indépendance de l'Inde et de l'établissement des relations diplomatiques. Au-delà des ventes d'armes et des coopérations dans le domaine du nucléaire civil, la relation bilatérale se renforce par une convergence d'intérêts en Indo-Pacifique dans des domaines aussi variés que la sécurité maritime, le cyber, le spatial, la lutte contre le terrorisme, le changement climatique, le développement durable ou l'économie bleue. Sur le plan stratégique, s'ils partagent le même rejet d'une hégémonie chinoise en océan Indien, la France et l'Inde s'accordent aussi sur une approche « non antagoniste » envers Pékin, les deux pays ne souhaitant s'engager pas dans une confrontation directe, militaire ou économique.

En dépit de ces convergences en Indo-Pacifique, l'évolution de la politique intérieure indienne et les possibles ambitions grandissantes, que certains diraient hégémoniques, de l'Inde à l'échelle de l'océan Indien pourraient contrarier les intérêts français. La doctrine indienne de « multi-alignement » géopolitique avec une grande hétérogénéité d'acteurs, pourrait aussi mettre à mal la cohérence des politiques entre Paris et Delhi. Parmi les futurs scénarios envisageables, la proximité stratégique croissante de l'Inde avec les trois autres pays membres du QUAD (États-Unis, Australie, Japon) pourrait aussi créer un effet d'éviction progressif de la France comme grand partenaire de l'Indo-Pacifique. Compte tenu de sa centralité dans la « stratégie indo-pacifique » française, la mise à mal de la relation bilatérale serait aujourd'hui difficile à compenser et aboutir à un risque de déclassement significatif dans la région.

Cette étude se fixe pour ambition d'explorer les fondements historiques et structurels qui ont façonné les relations stratégiques entre la France et l'Inde ces dernières décennies. Ensuite, elle propose un aperçu de la coopération bilatérale en matière de défense, dans les champs industriels et opérationnels, en examinant avec pragmatisme les forces et les faiblesses de ce partenariat. Enfin, elle propose des recommandations et pistes de réflexion en vue d'établir une relation franco-indienne plus adaptée aux intérêts français en Indo-Pacifique.

Vers une confiance mutuelle : les modestes débuts du partenariat

Depuis 1998, le partenariat entre l'Inde et la France a évolué de manière significative. Amorcée par la non-condamnation française des essais nucléaires indiens, la relation s'est consolidée au fil du temps autour de plusieurs piliers fondamentaux : coopération industrielle de défense, promotion du multilatéralisme, renforcement de la sécurité maritime dans l'Indo-Pacifique, ainsi que coopérations économiques et technologiques dans les domaines du nucléaire, du numérique et du spatial⁸.

La relation franco-indienne : un rapprochement progressif

Le soutien français pendant la guerre froide : l'ère des « grands contrats »

La relation entre l'Inde et la France repose sur une confiance stratégique solidement établie dès les années 1950 et 1960, grâce notamment à la coopération nucléaire. Cette dernière jette alors les bases d'une relation robuste, caractérisée par des échanges technologiques dans un secteur particulièrement sensible. Durant la guerre froide, alors que l'Inde adopte une politique de non-alignement qui la tient à l'écart des États-Unis, la France, portée par la ligne diplomatique du général De Gaulle, démontre une meilleure compréhension de la politique indienne, avec une position plus nuancée, renforçant progressivement la confiance entre les deux nations et favorisant l'accentuation des échanges dans divers domaines stratégiques⁹.

Les premiers « grands contrats » franco-indiens voient le jour durant cette période. Ils concernent des secteurs clés tels que l'armement, l'industrie nucléaire et l'aérospatial, symbolisent la volonté de l'Inde de diversifier ses partenariats et de s'affranchir des influences bipolaires de l'époque. L'Inde est alors perçue en France à la fois comme un potentiel marché lucratif pour son industrie de défense, et comme un acteur clé de l'Asie du Sud et de l'océan Indien. En 1965, la France impose un embargo sur les ventes d'armes à l'Inde

8. L. Poniatowsky *et al.* (rapporteurs), *L'Inde, un partenaire stratégique*, Rapport d'information n° 584, Paris, Sénat, 1^{er} juillet 2020.

9. J. Chaumont (rapporteur), *L'Inde en mouvement : une chance à saisir pour la France*, Rapport d'information n° 476, Paris, Sénat, 30 juin 1999.

et au Pakistan à la suite de la première guerre du Cachemire mais continue de fournir à New Delhi des pièces détachées pour ses avions de combat *Vampire*, *Mystère IV* et *Ouragan*. Elle lève finalement l'embargo à destination de l'Inde sur les armes en mars 1966. Alors que les États-Unis et le Canada cessent de livrer du combustible fissile aux centrales nucléaires indiennes après les essais nucléaires de Pokhran en 1974, l'ambassadeur français de l'époque, Jean-Daniel Jurgensen, félicite le gouvernement indien pour la réussite de ces essais.

En 1982, le président français François Mitterrand est l'invité d'honneur des célébrations du Republic Day à New Delhi. Durant cette visite historique, un accord est signé pour fournir de l'uranium à la centrale nucléaire de Tarapur. La France s'engage également à soutenir l'Organisation indienne de recherche spatiale (ISRO) en lui offrant des technologies de pointe et une formation à la recherche à travers le Centre franco-indien pour la promotion de la recherche avancée (CEFIPRA). La consolidation des liens diplomatiques entre les États-Unis et le Pakistan précipite également le rapprochement franco-indien dans le domaine de la coopération militaire. Lors de l'invasion soviétique de l'Afghanistan en décembre 1979, les États-Unis fournissent en effet des avions de chasse F-16 au Pakistan pour renforcer leurs capacités aériennes. En réaction, les ventes d'armements français à l'Inde connaissent un bond spectaculaire, de 27 millions de dollars en 1984 à 468 millions de dollars en 1986-1987, grâce principalement à la livraison de 49 avions de combat *Mirage 2000H*.

La France entretient toutefois sur cette période une politique équilibrée entre les trois voisins indien, chinois et pakistanais, limitant la portée stratégique de sa relation avec l'Inde, d'autant qu'en 1964, seulement deux ans après la guerre sino-indienne, Paris reconnaît la République populaire de Chine (RPC). Pékin accède dès lors au rang de partenaire économique privilégié de la France en Asie. La France établit également des liens étroits avec le Pakistan, à la fois sur les plans commerciaux et stratégiques, allant jusqu'à exporter des technologies nucléaires sensibles vers ce pays, et ce jusqu'en 1978. Cette approche incite la diplomatie française à adopter une politique de parité entre New Delhi et Islamabad. Il faut attendre les années 1990 pour voir les relations franco-indiennes prendre un tournant majeur avec la chute de l'Union soviétique, la libéralisation de l'économie indienne et un intérêt retrouvé de la France pour l'Asie¹⁰.

Le partenariat stratégique de 1998 et la relation de confiance

Le partenariat stratégique entre la France et l'Inde est annoncé en janvier 1998, lors de la visite du président Jacques Chirac, à l'occasion du Republic

10. H. Terres, « Le "pivot" français vers l'Asie : une ébauche déjà dépassée ? », *Politique étrangère*, vol. 81, n° 1, Ifri, mars 2016, p. 177-188.

Day¹¹. Il représente alors le tout premier accord de ce type pour New Delhi¹². Souhaité par le président Chirac, qui identifie l'Inde comme un futur partenaire majeur de la France¹³, il établit un cadre permettant de renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines tels que la défense, la sécurité, le commerce, la technologie et la culture.

La relation de confiance entre Paris et New Delhi s'approfondit ensuite durant la période des essais nucléaires indiens de Pokhran-II en mai 1998. Bien que l'Inde ne soit pas partie aux traités de non-prolifération (TNP) et d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), ses essais sont largement critiqués par la communauté internationale et conduisent à l'application de sanctions par un grand nombre de pays. La France qui a elle-même conduit une dernière série d'essais deux ans plus tôt, s'oppose à de telles sanctions, insistant alors sur l'importance du dialogue avec l'Inde pour l'amener à se conformer au régime international de non-prolifération. Cette position renforce la perception indienne de la France comme partenaire fiable, et permet un approfondissement des relations stratégiques entre les deux pays, tant dans les domaines du nucléaire civil que militaire.

Dans les années 2000, les États-Unis du président Bill Clinton s'engagent pour la construction d'une relation stratégique renforcée avec New Delhi, dépassant la seule problématique nucléaire. Ce repositionnement des États-Unis permet alors de renforcer l'image de l'Inde à l'international comme puissance « responsable ». Après les attentats du 11 septembre 2001, Washington décide notamment de faire de l'Inde un partenaire stratégique essentiel dans la lutte contre le terrorisme, puis accède à l'une des plus pressantes demandes de New Delhi, avec la mise en place d'un accord de coopération nucléaire (négocié dès 2005, puis finalement signé en 2008¹⁴).

Ce changement de posture américaine permet alors de légitimer l'approfondissement de la coopération franco-indienne dans de nouveaux domaines. Lors de sa seconde visite d'État, en février 2006, le président Chirac soutient l'idée d'une évolution des règles internationales en matière de transferts de technologies nucléaires, afin de permettre à l'Inde de bénéficier de la coopération internationale. L'appui de la France à la demande indienne s'avère notamment précieux pour obtenir l'accord du « Groupe des fournisseurs nucléaires¹⁵ ». Pris le 6 septembre 2008, cette

11. J. Chirac, « Discours de M. Jacques Chirac, président de la République, sur les fondements culturels et économiques d'un nouveau partenariat entre la France et l'Inde à New Delhi le 25 janvier 1998 ».

12. Le maintien de cette visite, en dépit d'une transition politique en Inde, et alors que les présidents Clinton et Eltsine avaient reporté leur déplacement à New Delhi, a été particulièrement apprécié des Indiens.

13. Entretien avec un diplomate français ayant été en poste à New Delhi, avril 2024.

14. M. Levailant, *La politique étrangère de l'Inde envers l'Iran. Entre responsabilité et autonomie stratégique*, Paris, L'Harmattan, 2012.

15. Composé de 46 États, ce groupe informel a été constitué après le premier essai nucléaire indien. Ses membres définissent une politique commune de contrôle des exportations de biens et technologies nucléaires afin de prévenir leur prolifération incontrôlée. Leurs décisions ne sont pas contraignantes juridiquement mais le sont politiquement.

décision ouvre la voie, trois semaines plus tard, à la signature d'un accord pour le développement des usages pacifiques de l'énergie nucléaire. Ce dernier permet de faciliter les échanges de savoir-faire, de technologies et de ressources humaines dans le secteur nucléaire. Il permet aussi à la France de renforcer sa présence sur un marché nucléaire indien en plein essor, et à l'Inde de diversifier ses sources d'énergie. La France soutient dès lors, jusqu'à aujourd'hui, l'aspiration de l'Inde à obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), une ambition revendiquée dès 2005 par le « groupe des quatre », c'est-à-dire l'Inde, le Brésil, le Japon et l'Afrique du Sud¹⁶.

Si l'approfondissement du partenariat stratégique est alors porté au plus haut niveau politique, il doit toutefois être relativisé au regard de l'expansion de la relation franco-chinoise à cette même période – le terme de « partenariat stratégique franco-chinois » est d'ailleurs employé en octobre 2004 par le président Chirac. Un rapport de l'Assemblée nationale en 2012 parlait encore de « tropisme chinois » pour caractériser la politique asiatique de la France, et appelait à investir plus de ressources diplomatiques dans le renforcement de la relation avec l'Inde¹⁷. À cette époque, Paris maintenait également des relations de défense étroites avec le Pakistan, son quatrième client d'armement sur la période 1994-2004, alors que l'Inde se situait uniquement à la dixième place¹⁸.

La France et l'Inde opèrent une nouvelle phase de rapprochement dans les années 2010, dans un contexte où l'Indo-Pacifique devient une zone stratégique majeure. Depuis le début des années 2010, la France prend en effet ses distances avec Islamabad et adopte des positions de plus en plus affirmées en faveur de l'Inde. Ainsi, lors des attentats de Balakot de 2019 revendiqués par le groupe terroriste pakistanais Jaish-e-Mohammad, la France est l'un des premiers États, avec l'Australie, à réagir en condamnant fermement tout soutien à des groupes terroristes par des États tiers et en critiquant le Pakistan pour avoir encouragé le terrorisme dans la région¹⁹.

L'accélération de la relation bilatérale et la stratégie française en Indo-Pacifique

L'Indo-Pacifique est une vaste étendue géographique allant des côtes orientales de l'Afrique aux côtes occidentales du continent américain selon la définition française. Cette région représente dorénavant le moteur économique du monde, abritant 60 % de sa population et générant près de

16. « Le G4 propose un élargissement du Conseil de sécurité de l'ONU », *Le Monde*, 17 mai 2005, disponible sur : www.lemonde.fr.

17. P. Giacobbi et E. Woerth (rapporteurs), *La place de la France en Inde*, Rapport d'information n° 4187, Paris, Assemblée nationale, 18 janvier 2012, disponible sur : www.assemblee-nationale.fr.

18. « Politique étrangère de la France : le Pakistan », Centre d'étude et de recherche de l'enseignement militaire supérieur, octobre 2006, disponible sur : www.irsem.fr.

19. « Escalade depuis une "frappe" contre un camp terroriste au Pakistan », *Le Monde*, 26 février 2019, disponible sur : www.lemonde.fr.

60 % de sa richesse. Avec la présence en son sein de six puissances du G20 et de cinq puissances du G7, elle est également le théâtre d'importantes compétitions entre grandes puissances, et une zone de tensions interétatiques exacerbées par l'expansion économique, diplomatique et militaire de Pékin. La coopération régionale et multilatérale s'y avère de plus en plus complexe et l'architecture de sécurité se fragmente. L'émergence de multiples cadres de coopération, tant bilatéraux que mini-latéraux²⁰, complique par ailleurs les efforts de coordination. Si l'intérêt de la France pour l'Asie-Pacifique remonte à plusieurs décennies, Paris n'embrasse que tardivement la notion d'Indo-Pacifique dans son acception stratégique. Sous la présidence de François Hollande, en 2013, le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius parle de l'Asie comme la zone du « pivot français », dans le prolongement de la politique dit du « pivot asiatique » développée par Barack Obama en 2011.

Cette transition marque alors la volonté française d'accroître le déploiement de ses moyens militaires dans la région²¹ et permet concomitamment le renforcement progressif de liens bilatéraux avec plusieurs pays d'Asie-Pacifique. Les « grands contrats » participent à la redynamisation des deux partenariats stratégiques signés en 1998 avec l'Inde puis en 2012 avec l'Australie, et confirment l'ambition grandissante de Paris dans cette région, qu'il s'agisse de la vente de 36 avions de chasse *Rafale* à l'Inde en septembre 2016²², ou de ce que l'on nommait alors le « contrat du siècle » avec l'Australie, qui avait alors pour ambition de fournir 12 sous-marins d'attaque à propulsion classique à la marine australienne d'ici à 2050²³, avant que celui-ci ne soit finalement annulé unilatéralement à la faveur du partenariat AUKUS²⁴. Au cours de la période 2008-2017, la région de l'Indo-Pacifique représente alors 29 % du total des commandes d'armements français²⁵.

Parallèlement à ces évolutions partenariales et industrielles au cours des années 2010, la prise de conscience des menaces liées à la montée en puissance de la Chine, associée à des intérêts économiques croissants dans cette région, conduit Paris à élaborer un cadre politique cohérent dans cette région, « la stratégie indo-pacifique », en y renforçant la dimension politico-

20. D. Allès et T. Fournol, « Multilatéralismes et minilatéralismes en Indo-Pacifique. Articulations et convergences face à la saturation des dispositifs coopératifs », Fondation pour la recherche stratégique, 22 juin 2023.

21. H. Terres, « Le "pivot" français vers l'Asie : une ébauche déjà dépassée ? », *op. cit.*

22. « L'Inde officialise l'achat de 36 *Rafales* à la France », *Le Monde*, 26 septembre 2016, disponible sur : www.lemonde.fr.

23. A. Bauer, « Année 2016 atypique pour les exportations d'armes », *Les Échos*, 7 mars 2017, disponible sur : www.lesechos.fr.

24. AUKUS est un pacte de sécurité militaire tripartite formée par l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni, rendu public le 15 septembre 2021.

25. *Rapport au Parlement 2018 sur les exportations d'armement de la France*, Ministère des Armées, juin 2018, p. 15, disponible sur : www.vie-publique.fr.

militaire²⁶. La France affirme les principes fondateurs de cette stratégie dans le discours du président Emmanuel Macron à Garden Island (Australie) en 2018²⁷, avant la parution du volet défense de cette stratégie en 2019²⁸. La vision française de l'Indo-Pacifique s'articule autour d'une approche intégrée, prenant en compte les aspects économiques, sécuritaires et environnementaux de la région. Pour la France, cette zone revêt une importance stratégique où la sécurité et la stabilité sont intrinsèquement liées aux défis économiques et écologiques.

Trois objectifs principaux motivent alors la stratégie française : protéger ses intérêts souverains²⁹ et le domaine maritime associé, couvrant environ 9 millions de kilomètres carrés (km²), le plus important à l'échelle de l'Indo-Pacifique ; réduire les risques d'instabilité liés aux tensions entre États, à l'expansion chinoise et aux menaces transversales ; et influencer l'avenir stratégique de la région en tant que puissance internationale responsable³⁰. La France déploie par ailleurs en permanence plus de 7 000 militaires dans cette région. Si elle défend ses intérêts dans la région, l'Indo-Pacifique est perçu comme une opportunité pour la France de réaffirmer son statut et ses ambitions. L'Inde y est alors considérée, aux côtés du Japon et de l'Australie, comme l'un des piliers majeurs permettant de soutenir la stratégie française dans cette région. Cette proximité avec l'Inde répond alors aussi à la volonté « d'empêcher le duopole sino-américain, la dislocation et le retour des puissances régionales hostiles³¹ ».

Plus récemment, sous la présidence Macron, le renforcement de la relation franco-indienne s'est poursuivi et a été marqué par de nombreuses rencontres entre les deux chefs d'État. Dès le 14 février 2023, le Premier ministre Modi et le président Macron participent virtuellement à l'évènement de lancement du nouveau partenariat entre Air India et Airbus, avec la signature par Air India d'une lettre d'intention pour l'acquisition de 210 avions de la famille A320 Néo et de 40 avions A350³². Le 20 mai 2023, à Hiroshima, le Premier ministre Modi tient une réunion bilatérale avec le président Macron en marge du Sommet du G7 à Hiroshima et évoque une coopération accrue dans les domaines du commerce et de l'économie, de

26. H. Meijer, *European Foreign and Security Policies toward the People's Republic of China*, Oxford, Oxford University Press, 2022.

27. « Discours à Garden Island, base navale de Sydney », Élysée, Paris, 3 mai 2018.

28. *Stratégie française en Indopacifique*, Ministère des Armées, 2019, disponible sur : www.defense.gouv.fr.

29. Les îles de Mayotte et de La Réunion, les îles Éparses et les Terres australes et antarctiques françaises dans l'océan Indien, ainsi que la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, la Polynésie française et l'île de Clipperton dans l'océan Pacifique.

30. J. Bachelier et C. Pajon, « La France dans l'Indo-Pacifique. Pour une posture stratégique pragmatique », *Étude de l'Ifri*, Ifri, octobre 2023.

31. « La doctrine Macron : une conversation avec le président Macron », *Le Grand Continent*, 16 novembre 2020, disponible sur : www.legrandcontinent.eu.

32. Étaient également présents à l'évènement le ministre de l'Aviation de l'Inde, Jyotiraditya Scindia, le P.-D.G. d'Airbus, Guillaume Faury, et le président de Tata Sons, Natarajan Chandrasekaran.

co-production dans le secteur de la défense, et d'un renforcement de la coopération nucléaire civile.

Enfin, les 13 et 14 juillet 2023, le Premier ministre indien effectue une visite officielle à Paris, à l'invitation du président français en tant qu'invité d'honneur pour le défilé militaire du 14 juillet. Les deux dirigeants adoptent alors la feuille de route « Horizon 2047 : tracer l'avenir du partenariat stratégique entre l'Inde et la France³³ ». Axée sur trois piliers essentiels, cette feuille de route vise à consolider l'indépendance militaire, industrielle et technologique de l'Inde, à renforcer les coopérations trilatérales en Indo-Pacifique ainsi qu'à accentuer les collaborations dans le domaine spatial. Les deux dirigeants conviennent également de travailler à l'établissement d'un partenariat sur les réacteurs modulaires de faible et moyenne puissance ou petits réacteurs modulaires (SMR) et les réacteurs modulaires avancés (AMR). D'importants accords sont, enfin, signés en matière de coopération institutionnelle, spatiale, de défense, de technologie, de stratégie, de développement durable et de coopération culturelle.

L'Inde, entre multi-alignements et stratégie indo-pacifique

L'Inde aspire au statut de grande puissance mondiale et cherche à maintenir une posture de multi-alignement héritée de la guerre froide, dans le but de préserver son autonomie stratégique et à éviter d'être impliquée dans les rivalités géopolitiques entre la Chine et les États-Unis.

Cette stratégie se traduit par une diplomatie particulièrement active et la participation de l'Inde à de nombreuses enceintes internationales, où elle défend les principes de respect de la souveraineté nationale et de la coopération équitable. L'Inde cherche dès lors à diversifier ses alliances et partenariats, tant sur le plan régional que mondial. Cela se manifeste par des relations étroites avec une gamme hétérogène d'acteurs, allant des États-Unis à la Russie, en passant par des puissances régionales tels qu'Israël, l'Arabie saoudite ou même l'Iran. Cette diversification vise aussi à renforcer la position de l'Inde sur la scène mondiale et à lui fournir une marge de manœuvre stratégique.

L'approche indienne de l'Indo-Pacifique

Le terme d'Indo-Pacifique émerge en Inde dans sa dimension géopolitique au milieu des années 2000, dans le contexte de son rapprochement stratégique avec le Japon. En 2007, le Premier ministre japonais Shinzo Abe évoque devant le Parlement indien « la confluence des deux océans », Indien et Pacifique, dont il souligne le continuum maritime économique et

33. « 25th Anniversary of the Indo-French Strategic Partnership: Towards a Century of French-Indian Relations », 14 juillet 2023, disponible sur : www.mea.gov.in.

sécuritaire³⁴. Cette notion met alors l'accent sur le rôle prépondérant des flux traversant cette zone, au cœur du processus de mondialisation. Si les chercheurs et militaires indiens se réfèrent à l'Indo-Pacifique depuis la fin des années 2000³⁵, ce n'est finalement qu'en 2012, lors d'un sommet avec l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) que l'ancien Premier ministre Manmohan Singh revendique ce concept, soulignant qu'« une région indo-pacifique sûre et prospère est fondamentale pour le progrès et la prospérité de l'Inde³⁶ ». Le gouvernement indien de l'époque exprime alors la volonté d'adopter une posture stratégique plus robuste dans la zone, conjuguant le renforcement des capacités de projection navale de l'Inde à une contribution accrue aux défis de sécurité maritime. Cette dynamique est alors fortement soutenue par les États-Unis, qui voient l'Inde comme un partenaire clé pour juguler les aspirations croissantes de la Chine en océan Indien.

La Marine indienne joue un rôle central dans cette appropriation puisque le concept d'Indo-Pacifique est formalisé pour la première fois en 2015 dans l'*Indian Maritime Doctrine*³⁷. La vision politique de l'Inde pour l'Indo-Pacifique est ensuite énoncée le 12 mars 2015 à l'île Maurice lors d'un discours du Premier ministre Narendra Modi³⁸ à l'occasion de la cérémonie de mise en service du navire de la Garde côtière nationale, le *Barracuda*. Il y décrit alors la stratégie indienne, symbolisée par l'acronyme « SAGAR » (« Security and Growth for All in the Region »). Si aucun document officiel n'a été publié permettant de détailler « SAGAR », deux discours de l'ancienne ministre des Affaires étrangères, Sushma Swaraj, à la faveur de la deuxième puis de la troisième Conférence sur l'océan Indien (COI), respectivement en 2017³⁹ et 2018⁴⁰, ainsi que le discours de Narendra Modi au Shangri-La Dialogue de 2018⁴¹, l'ont par la suite détaillé. Cette doctrine indienne affirme la centralité de l'ASEAN et l'importance de l'océan Indien pour New Delhi, et détaille les grands partenaires de l'Inde dans cette région, dont la France.

L'élargissement indien du concept d'Indo-Pacifique à la région du Golfe, à l'Afrique de l'Est et au Pacifique Sud est ensuite formalisé par l'Indo-Pacifique

34. C. Pajon, « La coopération maritime nippo-indienne : réinvestir l'Asie par la mer », *Politique étrangère*, vol. 74, n° 3, Ifri, septembre 2009, disponible sur : www.cairn.info.

35. G. Kurana, « Security of Sea Lines: Prospects for India-Japan Cooperation », *Strategic Analysis*, vol. 31, n° 1, janvier 2007, p. 139-153 ; R. Mohan, « S. Manthan: Sino-Indian Rivalry in the Indo-Pacific », Carnegie Endowment for International Peace, 2012.

36. M. Singh, « Opening Statement by Prime Minister at Plenary Session of India-ASEAN Commemorative Summit », Ministère des Affaires étrangères, 20 décembre 2012, disponible sur : www.mea.gov.in.

37. A. Nawaz, « India's Evolving Maritime Strategy », *South Asian Voices*, 31 mai 2023, disponible sur : <https://southasianvoices.org>.

38. Y. Kumar, « India's Maritime Diplomacy in the Indo-Pacific in Pursuit of its National Objectives », Ministère des Affaires étrangères, 18 octobre 2019, disponible sur : www.mea.gov.in.

39. « Address by External Affairs Minister at the 2nd Indian Ocean Conference », Ministère des Affaires étrangères, 31 août 2017.

40. « Remarks by External Affairs Minister at the 3rd Indian Ocean Conference », Ministère des Affaires étrangères, 27 août 2018.

41. N. Modi, « Prime Minister's Keynote Address at the Shangri-La Dialogue », juin 2018, disponible sur : www.mea.gov.in.

Oceans Initiative (IPOI)⁴², présentée par le Premier ministre Narendra Modi lors de l'East Asia Summit de Bangkok le 4 novembre 2019. Cette initiative repose alors sur la volonté indienne de relier l'Act East Policy en Asie du Sud-Est, avec son Act West Policy, plus orientée vers le Golfe et le nord-ouest de l'océan Indien. L'Inde cherche ainsi à acquérir une profondeur stratégique maritime, rendue nécessaire d'une part par la présence croissante des navires chinois dans l'océan Indien et d'autre part par la montée en puissance de leur flotte sous-marine de dissuasion, qui doit dès lors être soutenue et protégée.

Un des grands axes de la diplomatie indienne dans la zone est aussi celui du renforcement du multilatéralisme régional. L'Inde soutient ainsi la création de l'Indian Ocean Rim Association (IORA) en 1997 et est à l'initiative de l'Indian Ocean Naval Symposium (IONS) en 2008. L'IORA comprend 23 États membres, dont la France depuis 2020. Initialement focalisé sur les questions de libéralisation économique, de commerce et d'investissements, l'agenda d'IORA est étendu dans les années 2010 aux sujets liés à la sécurité maritime et l'économie bleue, en particulier la pêche, les énergies renouvelables, l'exploration minière et le tourisme côtier. L'IONS⁴³ est créée sur proposition de la National Maritime Foundation (NMF), *think tank* lié à la Marine indienne. L'IONS reflète alors la volonté de cette dernière de jouer un rôle accru au sein de l'océan Indien et rassemble les marines et garde-côte de 26 États membres, dont la France qui en a assumé la présidence de juillet 2021 à décembre 2023, ainsi que neuf observateurs régionaux. En Asie du Sud-Est, l'Inde est par ailleurs partenaire de dialogue de l'ASEAN Defense Minister's Meeting (ADMM+).

L'Inde se veut particulièrement volontariste et proactive en matière d'économie bleue, tant ses défis environnementaux sont importants et sources de potentielles instabilités économiques et sociales. Sous la présidence du G20 par l'Inde en juillet 2023, les ministres de l'Environnement et du Climat adoptent ainsi les « Principes de haut niveau de Chennai pour une économie bleue durable et résiliente⁴⁴ », qui comprennent neuf principes, allant de la promotion de l'équité sociale à celle de la planification spatiale marine intégrée⁴⁵. L'Inde tient également, en marge de cet événement, le dialogue « Ocean 20 », où des thèmes transversaux tels que la science, la technologie et l'innovation, la politique et la gouvernance, et le financement bleu sont abordés.

42. L'objectif d'IPOI est d'assurer la sécurité et la stabilité dans le domaine maritime, en coopérant autour de sept piliers : la sécurité maritime, l'écologie, les ressources maritimes, le partage d'informations maritimes, le renforcement des capacités des États, la connectivité maritime et la gestion des désastres naturels. Lire N. Modi, « Prime Minister's Speech at the East Asia Summit », 4 novembre 2019, disponible sur : www.mea.gov.in.

43. Quelques éléments sur IONS sont disponibles sur : <https://archives.defense.gouv.fr>.

44. P. Bajaj et C. Youdon, « Towards a Holistic Blue Economy Framework: Adoption of High-Level Principles for Blue Economy by the G20 », *National Maritime Foundation*, 2 mars 2024, disponible sur : <https://maritimeindia.org>.

45. La « planification spatiale marine intégrée » se réfère à un cadre et un processus permettant de mieux comprendre comment les aires marines sont exploitées par différents groupes d'utilisateurs.

New Delhi intensifie également ses efforts de coopération avec les États riverains et insulaires de l'océan Indien. Institutionnellement, ses intérêts politiques croissants se traduisent par la mise en place au sein du ministère des Affaires étrangères d'une division dédiée à l'océan Indien, en 2016. La côte est de l'Afrique et le sud de l'océan Indien prennent alors une place croissante dans les considérations géostratégiques indiennes. Au-delà des seuls enjeux sécuritaires, la connectivité croissante de l'Inde avec les pays d'Afrique de l'Est et de l'océan Indien reflète aussi son désir d'étendre ses débouchés commerciaux et de renforcer ses partenariats économiques avec les nations littorales et insulaires de l'océan Indien.

Les principaux relais de la sphère d'influence indienne y sont les Seychelles et Maurice. À Maurice, 70 % de la population est d'origine indienne et une partie de la responsabilité sécuritaire est même confiée à l'Inde. Elle y est le premier fournisseur de navires militaires et jouit d'une forte influence sur le système de sécurité insulaire, d'autant plus que le commandant du *Mauritian Coast Guard* est traditionnellement un officier de marine indien, et que les militaires et officiers de police mauriciens sont en partie équipés et formés par l'Inde. Des infrastructures militaires indiennes ont par ailleurs été récemment inaugurées sur l'île mauricienne d'Agaléga⁴⁶.

Aux Seychelles, un projet d'accord de sécurité signé en 2015, bien que rejeté par l'opposition trois ans plus tard, a particulièrement accéléré la relation de défense avec l'Inde. Un *Memorandum of Understanding* (MoU) sur l'hydrographie est également signé en 2015 lors de la visite du Premier ministre indien, alors que six systèmes radar de surveillance côtière sont offerts par l'Inde. Cette même année, Narendra Modi signe par ailleurs un accord sur le développement et la co-gestion d'infrastructures portuaires duales sur l'île d'Assomption. Pourtant, à la suite d'une vive opposition, l'Assemblée nationale ne ratifie pas l'accord et le projet échoue finalement en 2022. Les efforts continus de la Chine pour renforcer sa présence en océan Indien entretiennent toujours la volonté indienne d'y établir une base et un point d'appui afin de limiter l'influence chinoise.

Inversement, si l'Inde assurait jusqu'à récemment une partie de la sécurité des Maldives, la situation a radicalement évolué avec l'arrivée au pouvoir de Mohamed Muizzu en septembre 2023. Ce dernier a en effet depuis lors suspendu une centaine de projets indiens, demandé l'expulsion des troupes militaires indiennes et intensifié le partenariat avec la Chine⁴⁷.

46. S. Ramachandran, « India's Maritime Power Projection in the Southwest Indian Ocean Gets a Boost », *The Diplomat*, 8 mars 2024, disponible sur : <https://thediplomat.com>.

47. O. Guillard, « Maldives-Inde : les velléités de "rupture" du président Muizzu », *Asialyst*, 9 décembre 2023, disponible sur : <https://asialyst.com/fr>.

La rivalité avec la Chine se manifeste par ailleurs de façon croissante en Afrique de l'Est, où l'Inde renforce ses liens avec des pays tels que le Kenya, l'Ouganda, le Mozambique, la Tanzanie et l'Afrique du Sud⁴⁸. Ces efforts se concrétisent notamment en 2008 à travers l'organisation d'un premier sommet triennal Inde-Afrique, dont la dernière édition s'est tenue en 2015. Le prochain est annoncé pour 2024⁴⁹. La création en 2020 d'un conclave des ministres de la Défense Inde-Afrique (India-Africa Defence Ministers' Conclave, IADMC) a également constitué un développement important du rapprochement opéré par l'Inde avec l'Afrique de l'Est⁵⁰. L'ouverture de l'Inde à l'Afrique en matière de collaboration dans le domaine de la défense et du renforcement des capacités a encore pris de l'ampleur avec l'instauration d'un dialogue de défense Inde-Afrique (IADD) en octobre 2022⁵¹. Enfin, les 28 et 29 mars 2023 a eu lieu le tout premier conclave conjoint des chefs d'armées. Les efforts concernent en particulier les domaines de la formation des officiers, de la sécurité et de la sûreté maritime, de la lutte contre le terrorisme et de l'exportation d'armements. New Delhi a également été sollicité par le Mozambique pour faire face à la menace croissante du terrorisme sur son territoire.

Compte tenu de la présence française en océan Indien, au travers de ses territoires ultra-marins (Mayotte, La Réunion, îles Éparses) et de ses forces armées, la France est perçue comme un partenaire clé pour l'Inde afin de lui permettre d'accroître sa présence et son influence dans le sud de l'océan Indien – et donc contrer celle de la Chine – et de renforcer des organisations régionales qu'elle a initiées ou qu'elle soutient⁵². La France offre par ailleurs dans cette région une expertise recherchée en matière de sécurité maritime et de savoir-faire sur l'ensemble du spectre opérationnel, notamment de lutte anti sous-marine et d'hydrographie, qui peut servir les intérêts indiens.

48. Deux exercices navals conjoints entre l'Inde, la Tanzanie et le Mozambique en 2022 puis en 2024 illustrent cette dynamique.

49. En janvier 2023, 47 pays africains participent au Sommet de la voix du Sud organisé par l'Inde. En juin 2023, les dirigeants des gouvernements africains et indiens, du secteur privé et de l'industrie se réunissent par ailleurs à New Delhi pour le 18^e conclave Inde-Afrique organisé par la Banque indienne d'import-export (EXIM), en partenariat avec les ministères indiens des Affaires étrangères et du Commerce.

50. À la fin du conclave, une déclaration commune intitulée « Déclaration de Lucknow » est adoptée. Elle acte la volonté d'approfondir la coopération dans le domaine de l'industrie de défense et de poursuivre « La collaboration dans les domaines de la paix et de la sécurité, y compris la prévention, la résolution, la gestion et la consolidation de la paix des conflits à travers l'échange d'expertise et de formation, le renforcement des capacités et des mécanismes régionaux et continentaux d'alerte précoce [...] ».

51. Ce dialogue, organisé en marge de la DefExpo, a vu la participation de cinquante nations africaines, dont 20 ministres de la Défense. La « Déclaration de Gandhinagar » y est adoptée, avec pour objectif de renforcer la collaboration en matière de formations.

52. Cette évolution est relativement récente, l'Inde étant jusqu'au milieu des années 2010 plutôt réticente à coopérer avec des États tiers dans l'océan Indien.

La Chine au cœur de la politique étrangère indienne

La Chine est le premier partenaire commercial de l'Inde depuis 2022, en dépit d'un déséquilibre commercial important en faveur de la Chine. L'Inde cherche à le réduire par la mise en place de politiques visant à diversifier ses partenaires commerciaux. Elle cherche également à renforcer ses propres capacités industrielles et la résilience de ses chaînes de valeurs résilientes, notamment dans le domaine de la défense, à travers des initiatives telles que « Make in India ».

La Chine, avec laquelle l'Inde partage une frontière de 3 500 km, est par ailleurs omniprésente dans toutes les dimensions à caractère stratégique de la politique étrangère indienne, comme l'a encore récemment confié un officiel indien⁵³ : « Everything now is about China ». Depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, la Chine a en effet pris un virage plus assertif en matière de politique étrangère, développant un sentiment d'encerclement dans sa région proche. Cette perception découle des conclusions du Parti communiste chinois (PCC) lors du 19^e Congrès en 2017, qui considère l'Occident comme un adversaire déterminé à le renverser et à provoquer un changement de régime. La Chine voit en effet les États occidentaux et leurs partenaires régionaux, Inde incluse, comme des avant-postes d'une politique visant à contenir les actions chinoises à l'international.

Ce tournant se manifeste concrètement pour l'Inde dès 2017 avec la crise de Doklam au Bhoutan, puis en 2020 avec les affrontements de Galwan (région du Ladakh) sur la frontière himalayenne. L'escarmouche meurtrière qui a vu s'affronter les forces armées indiennes et chinoises en juin 2020 à Galwan, a causé la mort de vingt soldats indiens et a marqué un tournant dans la politique chinoise de l'Inde. Cet incident a lieu dans le contexte d'une multiplication des incursions chinoises dans le territoire revendiqué par l'Inde le long de la Line of Actual Control (LAC) issue du cessez-le-feu de 1962, et de renforcement des infrastructures civiles et militaires chinoises tout au long de celle-ci. Jusqu'en 2020, les gouvernements successifs en Inde maintiennent une position officielle selon laquelle il est possible de dissocier le différend frontalier du reste de la relation sino-indienne. Cette approche n'est désormais plus considérée comme réaliste⁵⁴. Cette évolution signifie aussi pour l'Inde que la menace des deux fronts, chinois et pakistanais, longtemps considérée comme hypothétique, devient de plus en plus réaliste.

En dépit de nombreux cycles de négociations, amorcés depuis 2021, les forces déployées le long de la LAC par les deux puissances demeurent en état d'alerte depuis quatre ans (environ 50 000 soldats de chaque côté⁵⁵).

53. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Affaires étrangères indien en mars 2024.

54. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Affaires étrangères indien en mars 2024.

55. D. Peri « India and China, Four Years into Their Standoff: a Reality Check », S. Rajaratnam School of International Studies, 18 mars 2024, disponible sur www.rsis.edu.sg.

Les Chinois et Indiens intensifient également les projets d'aménagement civilo-militaires et modernisent leurs infrastructures le long de la frontière, à l'identique de la stratégie de grignotage territorial jusqu'alors pratiquée avec succès en mer de Chine méridionale par Pékin. Les tensions aux frontières entre l'Inde et la Chine, exacerbées par le conflit de 2020, renforcent donc un sentiment de méfiance mutuelle, comme l'a récemment confié un officiel Indien : « nous n'avons aucune confiance dans les accords passés avec la Chine, regardez ce qui se passe dorénavant avec les Philippines⁵⁶ ». Le secrétaire à la Défense de l'Inde, Giridhar Aramane, déclare d'ailleurs en février 2024 :

« La possibilité que nous puissions rencontrer une situation similaire à celle que nous avons affrontée en 2020 nous tient constamment en alerte. [...] L'Inde fait face à son voisin sur presque tous les fronts que nous avons avec eux. Partout où il y a un col de montagne, nous sommes stationnés là pour faire face à l'éventualité. Partout où il y a une route, nous devons être prêts [...] nous faisons face à un tyran de manière très déterminée. »⁵⁷

Des autorités militaires sino-indiennes se sont régulièrement rencontrées, encore récemment le 21 février 2024 pour leur 21^e série de pourparlers⁵⁸, sans qu'il n'y ait d'avancée significative⁵⁹. Depuis les escarmouches de 2020, l'Inde a déployé le long de la LAC toute une gamme de matériel militaire, de chars et d'artillerie y compris. Une importante mise à niveau de l'infrastructure est également en cours le long. Par exemple, dans l'est du Ladakh, une nouvelle piste d'atterrissage à Nyoma, à environ 30 km de la LAC, est en train d'être convertie en base à part entière, avec une piste prolongée afin d'accueillir à terme des avions de chasse. De même, dans l'État de l'Arunachal Pradesh, que la Chine revendique comme le « Tibet du Sud », l'armée indienne a non seulement renforcé ses défenses mais également déployé des capacités offensives, qui comprennent des systèmes de roquettes à longue portée et des missiles de croisière supersoniques BrahMos⁶⁰. Plus récemment encore, en mars 2024, un tunnel construit par l'Inde et inauguré par Narendra Modi est devenu un nouveau point de tension dans le conflit frontalier⁶¹. L'armée indienne a également engagé un redéploiement de ses

56. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Affaires étrangères indien en mars 2024.

57. Il s'exprimait lors du deuxième sommet India-US Defence Acceleration Ecosystem (INDUS-X) aux côtés de l'amiral Aquilino, précédent commandant du Commandement indo-pacifique des États-Unis (INDOPACOM).

58. Mécanisme mis en œuvre pour résoudre la confrontation par le désengagement et la désescalade à l'est du Ladakh.

59. Un communiqué du ministère des Affaires étrangères de l'Inde après les pourparlers déclarait simplement que les « discussions [étaient] basées sur les rounds précédents, cherchant un désengagement complet dans les zones restantes le long de la LAC dans l'est du Ladakh comme base essentielle pour le rétablissement de la paix et de la tranquillité dans les zones frontalières ».

60. D. Peri, « India and China, Four Years into Their Standoff: a Reality Check », *op. cit.*

61. Le tunnel a été salué en Inde comme un exploit d'ingénierie et un avantage militaire, permettant un accès plus rapide et « toutes saisons » à la frontière avec la Chine. Lire S. McCarthy, « A High-Altitude Tunnel Is Latest Flashpoint in India-China Border Tensions », 22 mars 2024, disponible sur : <https://edition.cnn.com>.

forces vers sa frontière nord-est avec la Chine et des investissements pour permettre à ses forces armées de rester en place toute l'année dans des régions difficiles d'accès⁶².

Cependant, les efforts de l'Inde pour contrer les actions de la Chine se heurtent à une asymétrie militaire croissante qui s'accroît d'année en année et dont l'Inde est parfaitement consciente : le budget de la Défense de la Chine est en effet près de quatre fois supérieur à celui de l'Inde et Pékin poursuit la modernisation des aérodromes et bases à proximité de la LAC en établissant à vitesse accélérée de nouveaux habitats, dépôts de munitions et infrastructures. L'Inde s'inquiète également de l'expansion nucléaire de la Chine et de la possible remise en cause de sa doctrine de non-emploi en premier de l'arme nucléaire. Pour autant, le risque d'une escalade, notamment nucléaire, reste considéré comme minime, les deux acteurs étant conscients qu'un tel tournant engendrerait une « destruction mutuelle assurée⁶³ ».

La rivalité sino-indienne s'est également renforcée dans l'espace diplomatique. Ainsi, les organisations multilatérales comme les Nations unies, ou les groupements tels que les BRICS+⁶⁴ ou l'Organisation de la coopération de Shanghai (OCS)⁶⁵, sont devenus autant d'espaces de concurrence où Inde et Chine tentent de se contraindre mutuellement. La Chine bloque par ailleurs de façon récurrente la demande d'adhésion de l'Inde au Groupe des fournisseurs nucléaires⁶⁶.

La présence accrue, dans l'océan Indien et le golfe du Bengale, de navires militaires⁶⁷, sous-marins, navires de recherche et navires d'essais et de mesure chinois exacerbe ce sentiment d'encerclement de New Delhi. La recrudescence d'exercices navals chinois menés avec la Russie et l'Iran, ainsi qu'avec de nombreux autres États riverains de l'océan Indien, dans le voisinage immédiat de l'Inde, renforce également cette perception. En réaction, l'Inde accroît ses investissements dans ses bases navales, en particulier dans ses deux territoires insulaires de l'archipel du Lakshadweep et des îles Andaman et Nicobar, qui lui confèrent une présence allant de la mer d'Arabie au détroit de Malacca.

62. L'armée de terre dispose en Inde d'une part toujours très significative attribuée du budget de défense (55 % du budget) par rapport aux autres branches des forces armées.

63. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Affaires étrangères indien, mars 2024.

64. Les BRICS+ sont un groupe de neuf pays : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie et Iran.

65. L'OCS est instituée en 2001 par la Chine, la Russie et quatre États d'Asie centrale : le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan. Elle s'élargit à l'Inde et au Pakistan en 2016, puis à l'Iran en 2021. Elle vise à la sécurité collective de ses adhérents face aux menaces « du terrorisme, de l'extrémisme et du séparatisme ».

66. « Inde : candidature de New Delhi "bloquée" par Pékin au Groupe des Fournisseurs nucléaire », *Asialyst*, 10 juin 2016, disponible sur : <https://asialyst.com/fr>.

67. Un potentiel déploiement de groupe aéronaval (GAN) chinois en océan Indien est régulièrement évoqué par la marine indienne comme « probable » d'ici à 2026-2027.

L'hydrographie et la cartographie sous-marines constituent un nouveau front de la rivalité sino-indienne en océan Indien⁶⁸. L'assistance hydrographique est en effet indispensable pour de nombreux pays de la région qui possèdent de vastes zones économiques exclusives (ZEE) mais manquent de capacités suffisantes en termes de nombre et de qualité pour les surveiller efficacement. L'Inde dispose d'une flotte de sept navires hydrographiques et a déjà mené ces dernières années plus de 100 levés hydrographiques aux profits de pays tiers, notamment aux Maldives, à Maurice, au Kenya, en Tanzanie, en Birmanie, au Sri Lanka et aux Seychelles. L'Inde a récemment mis en service le premier bâtiment de sa nouvelle classe de quatre navires de surveillance large (SLV), équipé du véhicule sous-marin autonome Hugin de Kongsberg, dont le premier (INS Sandhayak) a été commissionné en février 2024⁶⁹, et son premier véhicule d'exploration des grands fonds, le Matsya 6000⁷⁰.

Les tensions sino-indiennes ont atteint un point critique sur ce sujet au Sri Lanka. La présence de navires de recherche chinois dans les eaux sri-lankaises, notamment le ShiYan 6 en octobre 2023, a en effet suscité de vives protestations de la part de New Delhi. Plus récemment, en février 2024, le navire de recherche chinois Xiang Yang Hong 03 a accosté aux Maldives après trois semaines de levés hydrographiques juste à l'extérieur des ZEE des Maldives, du Sri Lanka et de l'Inde. Des déploiements réguliers de bâtiments d'essais et de mesure en océan Indien sont par ailleurs régulièrement observés⁷¹, sans qu'ils ne soient nécessairement liés à des lancements de satellites.

En outre, la Chine intensifie significativement ses activités de pêche dans le voisinage de l'Inde, notamment en mer d'Arabie, et conduit des activités récurrentes de pêche illicite, non déclarée ou non réglementée (INN) dans les eaux indiennes, en désactivant leurs émissions AIS notamment durant les périodes nocturnes, et en soutenant leurs activités par des navires de milices⁷². L'entrisme croissant de la Chine en océan Indien est désormais interprété par l'Inde comme une compétition d'influence et d'accès aux ressources marines. L'Inde déploie en réaction d'importants efforts pour renforcer ses capacités navales et son savoir-faire dans le domaine de la lutte anti-sous-marine (ASM).

68. D. Brewster, « Mapping the Oceans Is the New Front in the Battle for Influence in the Indian Ocean », Lowy Institute, 27 mars 2024, disponible sur : www.lowyinstitute.org.

69. Le rôle du navire est de réaliser des levés hydrographiques des ports, des zones côtières et des mers profondes, afin de faciliter la navigation maritime sécurisée, 25 février 2024, disponible sur : www.navalnews.com.

70. N. Khadka, « India in Undersea Race to Mine World's Battery Metal », *BBC*, 21 mars 2024, disponible sur : www.bbc.com.

71. La Chine a notamment déployé le Yuan Wang 5, en août 2022, qui a pu faire escale à Colombo en dépit des protestations indiennes.

72. L'Automatic Identification at Sea (AIS) est un système de radiodiffusion, conçu pour transmettre la position d'un navire et les données de voyage à d'autres navires équipés d'un AIS et aux autorités à terre.

En ce qui concerne Taïwan, l'Inde a toujours fait preuve de grande prudence, adoptant une approche de « non-ingérence ». L'expression « One China » n'a dans les faits été mentionnée que quelques fois entre 1996 et 1998, dans un contexte d'apaisement des tensions avec Pékin, pour être ensuite abandonnée par les officiels indiens en raison de l'absence d'engagement chinois à respecter en retour la notion de « One India ». Cependant, la récente prise de conscience indienne de l'importance géopolitique de Taïwan (flux maritime, semi-conducteurs) a conduit l'Inde à réévaluer sa position et à envisager un rapprochement économique avec Taïwan, opéré au mitan des années 2010. En août 2022, pour la première fois, le gouvernement indien a même exprimé son inquiétude quant aux tensions croissantes dans le détroit de Taïwan⁷³. À l'automne 2023, la visite à Taïwan d'une délégation indienne composée d'anciens officiels indiens de la défense a été fortement médiatisée en Inde⁷⁴, mettant en valeur le développement d'échanges de nature stratégique entre New Delhi et Taipei. Plus récemment, pour la première fois, le nouveau président de Taïwan, William Lai, a félicité Narendra Modi pour sa réélection sur les réseaux sociaux. Celui-ci l'a remercié et exprimé son « impatience (d'établir) des liens plus étroits alors que nous travaillons vers un partenariat économique et technologique mutuellement bénéfique⁷⁵ », au grand mécontentement de la Chine qui s'en est immédiatement plainte.

« Multi-alignement » et autonomie stratégique indienne

L'autonomie stratégique indienne

Les principes fondateurs de la politique étrangère indienne sont ancrés dans l'héritage du non-alignement et de la quête d'autonomie stratégique. Ils offrent un éclairage crucial sur la place du « partenariat stratégique » franco-indien. L'approche indienne trouve en effet son expression à travers une démultiplication de partenariats stratégiques⁷⁶. L'autonomie stratégique indienne est d'abord entendue comme un cadre de coopération stratégique avec les États-Unis permettant de maintenir l'asymétrie de puissance avec la

73. H. Davidson, « India Accuses China of “Militaryisation of the Taiwan Strait” as Row over Navyvessel Grows », *The Guardian*, 29 août 2022, disponible sur : www.theguardian.com.

74. A. Brar, « India's Three Former Service Chiefs Held a Closed-Door Meet in Taiwan. Here's the Inside Story », *The Print*, 14 août 2023, disponible sur : <https://theprint.in>.

75. Rishi Iyengar, « Modi's Taiwan Ties Have Rattled China », *Foreign Policy*, 11 juin 2024, disponible sur : <https://foreignpolicy.com>.

76. L'Inde entretient des partenariats stratégiques avec un large éventail de pays, notamment l'Afghanistan, l'ASEAN, le Brésil, le Canada, la Chine, l'Union européenne, la France, l'Allemagne, l'Iran, le Kazakhstan, la Malaisie, la Mongolie, le Nigéria, le sultanat d'Oman, la Russie, l'Arabie saoudite, les Seychelles, Singapour, l'Afrique du Sud, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan. En outre, l'Inde a établi un « partenariat stratégique spécial » avec la Corée du Sud, un « partenariat stratégique global complet » avec l'Australie, l'Indonésie, les Émirats arabes unis, le Royaume-Uni et le Vietnam, ainsi qu'un « partenariat déterminant du XXI^e siècle » avec les États-Unis. Enfin, elle maintient un « partenariat stratégique spécial et privilégié » avec la Russie et un « partenariat mondial et stratégique » avec le Japon.

Chine. Plus largement, l'Inde adopte une approche cherchant à maintenir des « équilibres stratégiques » entre une diversité d'acteurs. L'autonomie stratégique qu'elle promeut lui permet ainsi de diversifier ses partenariats tout en maintenant une position de neutralité dans les conflits régionaux.

Parmi ces partenaires, le QUAD⁷⁷ occupe une place centrale dans la politique étrangère indienne et offre une plateforme pour la coopération régionale et la gestion des défis communs, notamment en matière de sécurité maritime et de chaînes de valeurs. L'Inde s'y est engagée essentiellement sur des questions non militaires telles que la distribution de vaccins, les investissements dans les infrastructures et la diversification des approvisionnements, et insiste régulièrement sur le fait qu'aucune de ces initiatives ne se veut être dirigée contre la Chine. L'Inde a par ailleurs rejeté l'alliance AUKUS, soulignant son engagement envers une approche plus inclusive de la sécurité régionale. Cette position renvoie à un des principes structurels de la politique étrangère indienne depuis 1947, celle de son opposition à toute intégration dans un système d'alliances militaires.

Parallèlement, l'Inde cherche à maintenir sa position de leader du « Sud global », et tient à conserver un rôle central au sein des BRICS+. Ce groupement, qui réunit depuis 2001 le Brésil, la Russie, l'Inde, et la Chine, s'est élargi en 2011 à l'Afrique du Sud, et en 2024 à l'Égypte, aux Émirats arabes unis (EAU), à l'Éthiopie et à l'Iran. Il permet aux pays membres de coopérer sur des questions d'économie, de finance et de développement international. L'Inde cherche à y promouvoir ses intérêts et se positionner comme une alternative crédible au leadership chinois.

Le partenariat stratégique « spécial et privilégié » russo-indien

Un des points d'achoppements réguliers de la diplomatie indienne vis-à-vis des pays occidentaux réside dans la relation entre l'Inde et la Russie. Ancrée dans l'histoire longue – depuis la guerre froide, voire le XIX^e siècle – cette relation est qualifiée depuis 2000 comme un partenariat « spécial et privilégié ». Dans la récente stratégie russe de politique étrangère signée de Vladimir Poutine le 31 mars 2023, l'Inde est désignée comme « partenaire clé » par la Russie, soulignant l'importance de la relation bilatérale un an après le début de la guerre en Ukraine. Une des manifestations les plus criantes de ce partenariat est le refus indien de condamner directement l'intervention russe en Ukraine. La première des raisons est la grande dépendance indienne à l'égard des armes russes, en particulier pour leur maintenance et la livraison des pièces de rechange. Si l'Inde cherche depuis plusieurs années à diversifier ses partenaires de défense, la Russie demeure pour l'heure son premier fournisseur d'armes. Au-delà de l'armement, l'accord de logistique mutuelle entre l'Inde et la Russie, connu sous le nom

77. Le Quad est un dialogue stratégique entre les États-Unis, l'Inde, le Japon et l'Australie. Lire « The Spirit of the Quad », Quad Leaders' Joint Statement, 12 mars 2021, disponible sur : www.whitehouse.gov.

d'Accord d'échange réciproque de logistique (RELOS), est en voie de finalisation. Cet accord renforcera la coopération militaire entre l'Inde et la Russie, incluant des exercices conjoints, des formations, un soutien logistique accru et des opérations de secours en cas de catastrophe⁷⁸.

Héritage de la guerre froide, entre 60 et 85 % des systèmes d'armes indiens sont encore d'origine russe en 2024. Pour autant, les données du Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) indiquent une baisse constante de cette part des importations indiennes en provenance de Russie : de 76 % pour la période 2009-2013, elle est tombée à 46 % pour 2017-2021 puis à 36 % sur la période 2019-2023⁷⁹. Par ailleurs, si certains équipements russes sont encore assemblés en Inde, tels que les avions de combat multirôles Su-30 MKI, les missiles *Brahmos*, les fusils d'assaut AK203 (Kalachnikov) ou les lance-roquettes *Igla-S*, ceux-ci concernent exclusivement des contrats antérieurs à la guerre en Ukraine. L'Inde n'a pas passé de nouvelle commande auprès de la Russie depuis février 2022 et l'invasion russe en Ukraine, et certains des accords conclus avant cette date n'ont finalement pas abouti (par exemple, en mai 2022, l'Inde refusait finalement l'acquisition d'hélicoptères Ka-31 russes⁸⁰).

D'autres contrats importants ont été menés à leur terme, en dépit des difficultés rencontrées et des reports de dates de livraison. Le contrat de livraison des systèmes de défense antimissile S-400, signé en 2018, reste valide en dépit de la guerre en Ukraine⁸¹, même si les exemplaires restants de S-400 ne devraient finalement arriver que d'ici au troisième trimestre 2026⁸², alors qu'ils étaient à l'origine prévus en 2024. La Russian United Shipbuilding Corporation (OSK) est également parvenue à maintenir la construction de deux frégates de classe *Talwar* (type 11356), pour une livraison d'ici à 2025⁸³. L'ancien chef d'état-major de la Marine indien Arun Prakash reconnaissait cependant en 2023 que « l'amitié croissante et la dépendance de Moscou envers Pékin limiteront sa liberté d'action », et que « le complexe militaro-industriel de la Russie, alourdi par la guerre et entravé par les sanctions américaines, n'est plus en mesure de soutenir les forces armées indiennes⁸⁴ ». Des difficultés techniques dans le mécanisme de

78. « India-Russia Reciprocal Exchange of Logistics Agreement », 25 juin 2024, disponible sur : www.legacyias.com.

79. P. Wezeman, K. Djokic *et al.*, « Trends in International Arms Transfer », Stockholm International Peace Research Institute, mars 2023, disponible sur : www.sipri.org.

80. V. Raghuvanshi, « India Halts Ka-31 Helicopter Deal with Russia », *Defense News*, 16 mai 2022, disponible sur : www.defensenews.com.

81. New Delhi avait commandé cinq S-400 – plus précisément le modèle *Triomphe* – pour un montant de cinq milliards d'euros environ. Le troisième système a été livré le 21 août 2023 et les deux derniers devraient être livrés avant la fin de l'année 2024, avant d'être finalement reportés à 2026.

82. S. Rao, « Two Documents, Modi-Macron Visits India-France Defence Partnership is Touching New Heights », *The Print*, 3 mai 2024, disponible sur : <https://theprint.in>.

83. M. Pubby, « No Longer Need Ukraine for Marine Engines, Says Russia », *The Economic Times*, 16 août 2022, disponible sur : <https://economictimes.indiatimes.com>.

84. K. Kondratieva, « As the Ukraine War Grinds on, Russia, India Seek Ways to Keep Defense Trade Afloat », *The Hindu*, 10 avril 2023, disponible sur : www.thehindu.com.

paiement en roupies risquent également d'empêcher l'achat d'équipements plus onéreux, tant et si bien que la part des exportations russes pourrait encore diminuer. Les difficultés croissantes dans l'obtention de pièces détachées, en raison des sanctions occidentales imposées à la Russie, commencent aussi à affecter la disponibilité des forces armées indiennes.

La Russie fournit également toujours à l'Inde une assistance dans le domaine nucléaire, civil comme militaire. Les deux pays sont aussi membres de l'OCS, cadre qui leur permet de renforcer leur collaboration dans de nombreux domaines sécuritaires. L'Inde souhaite notamment conserver le soutien de la Russie sur la question du Cachemire face au Pakistan, et veille par le maintien de cette relation stratégique à ce que la Russie ne glisse pas davantage dans l'orbite chinoise. En cas de changement dans la politique de New Delhi, la Russie pourrait en effet exercer une pression sur l'Inde en se rapprochant de la Chine ou du Pakistan, et retarder la livraison de munitions et de pièces détachées indispensables au fonctionnement des forces armées indiennes. L'avènement d'un éventuel axe stratégique « Islamabad-Moscou-Pékin » est par ailleurs perçu comme « un cauchemar stratégique » par New Delhi⁸⁵. Par conséquent, l'Inde est confrontée à un important dilemme stratégique vis-à-vis de la Russie, si tant et si bien que les dirigeants indiens considèrent pour l'heure la neutralité envers la Russie comme le meilleur moyen de servir les intérêts de leur pays. Les rencontres officielles entre les dirigeants indiens et russes se sont cependant réduites depuis 2022, avec seulement une rencontre personnelle entre Vladimir Poutine et Narendra Modi depuis le début du conflit⁸⁶. Les rencontres ministérielles se sont certes poursuivies, mais de nombreux projets de coopération connaissent un net ralentissement⁸⁷.

Le partenariat « déterminant du XXI^e siècle » entre l'Inde et les États-Unis

La relation entre l'Inde et les États-Unis est souvent qualifiée de « partenariat déterminant du XXI^e siècle », une expression qui illustre l'enjeu stratégique d'un tel lien. Initié sous l'administration Obama, ce partenariat s'est renforcé au fil des ans. Les visites réciproques entre les dirigeants des deux pays ont joué un rôle essentiel dans l'approfondissement de cette relation. La conclusion d'accords tels que l'Accord de réalisation des engagements nucléaires stratégiques en 2002 et l'Accord logistique en 2016⁸⁸ ont jeté les bases d'une coopération étroite dans des domaines clés tels que la défense et la sécurité. La participation accrue de l'Inde à des exercices

85. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Affaires étrangères indien en mars 2024.

86. Rencontre lors du sommet de l'OCS à Samarkand en septembre 2022. Les sommets bilatéraux annuels de 2022 et 2023 ont été annulés en raison de « problèmes de calendrier ». Ils devraient potentiellement se rencontrer de nouveau lors du sommet des BRICS à Kazan à l'automne 2024.

87. A. Zakharov, « Les relations entre l'Inde et la Russie en période difficile : stables mais stagnantes », *Asie.Visions*, n° 140, Ifri, mai 2024.

88. Cet accord offre à la flotte américaine l'appui des ports indiens pour la maintenance de ses propres navires.

militaires américains, tels que RIMPAC à Hawaï tous les deux ans⁸⁹, renforce encore davantage cette coopération et le lien de confiance qui unit leurs forces armées.

Sur le plan économique, les États-Unis sont le second partenaire commercial de l'Inde après la Chine⁹⁰, avec des exportations s'élevant à 80 milliards de dollars (contre 45 milliards avec la Russie) en 2023. Les États-Unis sont également le principal investisseur étranger en Inde, avec des investissements directs annuels de l'ordre de 10 milliards de dollars. Cette relation économique robuste est également renforcée par la délocalisation progressive vers l'Inde de chaînes de production électronique par des entreprises américaines telles qu'Apple, Dell et Hewlett-Packard (HP).

La diaspora indienne aux États-Unis, comptant environ 4 millions de personnes, est par ailleurs l'une des communautés les plus influentes. Les élites indiennes sont bien installées au sommet des plus grandes entreprises mondiales, tels Parag Agrawal, l'éphémère patron de Twitter qui a tenu tête à Elon Musk⁹¹, Sundar Pichai chez Google⁹² ou Satya Nadella, P.-D.G. de Microsoft. L'actuelle conseillère scientifique en chef de Joe Biden, Arathi Prabhakar, est également d'origine indienne. Tous sont passés par les plus prestigieuses universités américaines mais aussi par les instituts indiens de technologie de New Delhi, Chennai et Bombay, qui forment parmi les meilleurs ingénieurs. Cette présence significative contribue à renforcer les liens entre les deux pays et favorise les échanges commerciaux et culturels.

La coopération dans le domaine technologique est un autre aspect important de la relation indo-américaine. Les entreprises américaines de la Silicon Valley, notamment les GAFAM, sont en effet très présentes en Inde et contribuent au développement du secteur des technologies de l'information et de la communication. Depuis 2020, les États-Unis cherchent à renforcer leur coopération avec l'Inde dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA). Les deux pays entretiennent depuis 2021 des dialogues réguliers, qui se sont concrétisés dans le domaine de la recherche et du développement par le renforcement du réseau entre les Indian Institute of Technologies et les universités américaines. Dans le domaine de la défense, l'Organisation d'innovation de défense (DIO) indienne a également signé un accord de coopération avec l'unité innovation de défense du ministère de la Défense américain⁹³. Ce programme, baptisé IMPACT (INDUS-X Mutual Promotion of Advanced Collaborative Technologies) vise à favoriser le

89. J. Tomic, « Coup d'envoi du Rimpac, regroupant les États-Unis et 26 pays alliés », Radio France, 26 juin 2022.

90. Les États-Unis occupaient en 2022 et 2023 la position de premier partenaire commercial de l'Inde. Les données récentes du ministère du Commerce de l'Inde révèlent que la Chine a dépassé les États-Unis sur l'année fiscale 2024, disponible sur : www.prnewswire.com.

91. C. Woitier, « Parag Agrawal, l'éphémère patron de Twitter qui a tenu tête à Elon Musk », *Le Figaro*, 28 octobre 2022, disponible sur : www.lefigaro.fr.

92. « L'incroyable parcours de Sundar Pichai, nouveau patron d'Alphabet », *BBC*, 6 décembre 2019.

93. iDEX, 2023, « INDUS X », disponible sur : <https://idex.gov.in>.

rapprochement et la coopération entre les *start-ups* des deux pays pour favoriser le co-développement de solutions technologiques avancées.

Si l'Inde apprécie la coopération avec Washington pour les avantages tangibles qu'elle lui apporte en termes de renforcement de ses capacités économiques et militaires, elle ne croit cependant pas qu'elle doive soutenir en retour les États-Unis lors d'une crise, même si celle-ci devait impliquer une menace commune comme la Chine⁹⁴, dès lors que le conflit ne menace pas directement sa propre sécurité⁹⁵. En cas de conflit autour du détroit de Taïwan, l'Inde cherchera d'abord à contenir l'escalade, avec d'éventuelles sanctions économiques et commerciales⁹⁶, selon un officiel indien : « L'Inde ne se précipitera pas dans une guerre » mais tentera d'abord de contenir le conflit et de protéger les flux maritimes de Suez à Malacca, tout en apportant aux États-Unis « un soutien militaire discret et indirect ». Selon ce même officiel, « il y aura une escalade s'il y a un blocus des principaux détroits⁹⁷ ».

Certains spécialistes de la politique étrangère indienne partagent d'ailleurs des inquiétudes quant au comportement des États-Unis et émettent des doutes quant à la fiabilité du partenariat, en rappelant l'absence de soutien américain à l'Inde lors de la guerre sino-indienne de 1962⁹⁸. En effet, selon le chercheur indien Ashley Tellis :

« le partenariat de sécurité entre l'Inde et les États-Unis restera fondamentalement asymétrique pendant encore longtemps. New Delhi souhaite obtenir le soutien des États-Unis dans sa propre confrontation avec la Chine, tout en ayant l'intention de se tenir à l'écart de toute confrontation entre les États-Unis et la Chine qui n'affecte pas directement ses propres intérêts. Si un conflit majeur entre Washington et Pékin devait éclater en Asie de l'Est ou en mer de Chine méridionale, l'Inde souhaiterait certainement que les États-Unis l'emportent. Mais il est peu probable qu'elle s'engage dans la bataille. »⁹⁹

La montée en gamme de la relation stratégique indo-japonaise

La relation avec le Japon a connu une évolution exponentielle ces récentes années, marquée par la signature de plusieurs accords et initiatives conjointes¹⁰⁰. Depuis la déclaration sur la coopération en matière de sécurité

94. A. Tellis, « America's Bad Bet on India », *Foreign Affairs*, 1er mai 2023.

95. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Affaires étrangères indien en mars 2024.

96. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Affaires étrangères indien en mars 2024.

97. Ce même officiel indien émet également des doutes quant à la réalité d'une intervention des États-Unis en cas d'invasion chinoise sur Taïwan : « If there is a conflict in Taiwan, the scenarios are very uncertain: no one can say for certain whether the United States will engage in conflict with China, especially if Trump is re-elected. »

98. C. Beyer, « 1962, la guerre sino-indienne à l'origine du conflit actuel », Institut national de l'audiovisuel, disponible sur : www.ina.fr.

99. *Ibid.*

100. M. Chansoria, « La coopération entre le Japon et l'Inde dans le domaine de la défense et de la sécurité », Fondation pour la recherche stratégique, janvier 2024.

en 2008, les deux pays progressent dans divers domaines. En septembre 2014, le Premier ministre Narendra Modi effectue une visite officielle au Japon, permettant de rehausser les relations bilatérales au statut de Global and Strategic Partnership. En décembre 2015, le Premier ministre Abe effectue à son tour une visite officielle en Inde et annonce la « Japan and India Vision 2025 Special Strategic and Global Partnership Working Together for Peace and Prosperity of the Indo-Pacific Region and the World¹⁰¹ », une déclaration commune qui sert de fil rouge pour la « nouvelle ère des relations entre le Japon et l'Inde ». En 2015, deux accords significatifs, portant sur la coopération en matière d'équipements et de technologies de défense ainsi que sur la sécurité des informations militaires classifiées, sont également conclus. Ces accords sont suivis, en septembre 2020, par un accord supplémentaire portant sur la mise à disposition réciproque de fournitures et de services entre les forces armées indiennes et les forces d'autodéfense du Japon. Cet accord est activé lors de l'exercice MILAN 2024¹⁰², supervisé par la Marine indienne, et est appliqué lors de tous les exercices militaires subséquents, ainsi que lors des visites de navires, d'avions et de contingents.

Par la suite, l'instauration du dialogue 2+2, en 2019, s'avère être une étape majeure dans le renforcement de leur partenariat stratégique¹⁰³ et donne lieu à une multiplication d'autres engagements et exercices, tant en bilatéral que dans des cadres multilatéraux. Parmi les exercices bilatéraux qui se sont institutionnalisés, citons *Dharma Guardian*¹⁰⁴ mené chaque année depuis 2018 par l'armée indienne et l'armée japonaise. En février-mars 2023, l'armée japonaise organise d'ailleurs ce premier exercice bilatéral au Japon. En parallèle, les exercices aériens bilatéraux *Veer Guardian* et *Shinyuu Maitri* sont organisés pour la première fois au Japon, respectivement en janvier et en mars 2023. La coopération navale bilatérale entre l'Inde et le Japon s'étend également en ampleur et en complexité, notamment par le biais de l'exercice maritime bilatéral Japan India Maritime Exercise (JIMEX), lancé en 2012, qui met l'accent sur la coopération en matière de sécurité maritime.

Enfin, en dépit d'approches et de positions différenciées sur plusieurs enjeux internationaux, notamment la guerre en Ukraine, le partenariat entre le Japon et l'Inde continue de s'approfondir autour des valeurs communes de démocratie, de liberté et de respect de l'État de droit, et s'affirme comme un

101. « Japan and India Vision 2025 Special Strategic and Global Partnership », Ministère des Affaires étrangères du Japon, 12 décembre 2015, disponible sur : www.mofa.go.jp.

102. MILAN est un exercice naval multilatéral biennal organisé depuis 1995 par la marine indienne avec la participation de marines étrangères amies. L'ambition indienne est de faire de MILAN l'exercice RIMPAC de l'océan Indien. En 2024, 51 pays présents – dont Russie, Iran et Birmanie – et 15 bâtiments de combat étrangers.

103. « Japan-India Relations », Ministère des Affaires étrangères du Japon, disponible sur : www.mofa.go.jp.

104. Cet exercice vise à partager des expériences dans les opérations antiterroristes en milieu jungle et urbain, tout en renforçant l'interopérabilité et en pratiquant des exercices tactiques.

partenariat grandissant de l'Indo-Pacifique. Le 20 mars 2023, le Premier ministre japonais Kishida prononçait d'ailleurs à ce sujet un discours politique particulièrement explicite, intitulé « L'avenir de l'Indo-Pacifique – le nouveau plan du Japon pour un Indo-Pacifique libre et ouvert – avec l'Inde, en tant que partenaire indispensable¹⁰⁵ ».

Des partenariats et coopérations hétérogènes avec l'Europe

Les relations de l'Inde avec d'autres pays européens que la France, tels que l'Allemagne¹⁰⁶ et les Pays-Bas¹⁰⁷, sont essentiellement axées sur les échanges commerciaux, en particulier dans les secteurs industriels et technologiques. L'Italie se distingue en revanche progressivement dans le secteur de la défense et gagne en importance sur le marché indien, au point de devenir un concurrent potentiellement sérieux de la France, dans le domaine naval en particulier. S'agissant de la Grande-Bretagne, la relation bilatérale est complexe, marquée notamment par la force du lien historique britannique avec le Pakistan à l'origine de nombreuses frictions, l'Inde percevant une certaine partialité de la part de la Grande-Bretagne en faveur de son voisin.

L'Inde a également fêté les soixante ans de sa relation bilatérale avec l'Union européenne (UE) en 2022. Cette relation, initiée en 1962 entre l'Inde et la Communauté économique européenne (CEE), a été érigée au rang de partenariat stratégique en 2004. Malgré l'ancienneté de la relation, ce partenariat est toujours resté très sous-exploité, en raison de divergences sur les questions commerciales et d'un déficit persistant d'engagement politique de l'UE en Asie. Le contexte récent, marqué par la compétition sino-américaine, le développement de nouvelles coopérations mini- et multilatérales et la mise en œuvre d'une stratégie européenne en Indo-Pacifique a ouvert une nouvelle fenêtre d'opportunités.

Les deux parties ont ainsi relancé les négociations sur un accord de libre-échange en 2021, et s'efforcent de renforcer le dialogue sur les questions de sécurité en Indo-Pacifique. En cohérence avec sa stratégie Global Gateway lancée en décembre 2021, l'UE a également mis en place un partenariat avec l'Inde en 2022, en vue de porter des projets soutenablement économiquement, fiscalement, environnementalement et socialement dans les domaines des transports, du numérique, de l'énergie et de la culture. La Banque européenne d'investissement (BEI) a notamment investi 550 millions d'euros dans les projets de développement des métros des villes indiennes de Pune et Bhopal. L'UE cherche aussi à investir dans le développement portuaire en Inde. Dans le domaine du numérique, l'Inde et l'UE partagent

105. « Policy Speech by Prime Minister Kishida Fumio at the Indian Council of World Affairs (ICWA) », Bureau du Premier ministre du Japon, 20 mars 2023, disponible sur : <https://japan.kantei.go.jp>.

106. N. Bhardwaj, « India-Germany Bilateral Trade and Investment Relations », *India Briefing*, 3 mai 2023, disponible sur: www.india-briefing.com.

107. « India Netherlands Trade », India Brand Equity Foundation, mars 2023, disponible sur: www.ibef.org.

des préoccupations communes concernant la gouvernance et la sécurité des données, et souhaitent éviter une trop grande dépendance par rapport au fournisseur chinois Huawei. Les deux parties sont ainsi en discussion pour établir des normes communes sur la 5G¹⁰⁸.

Le partenariat bilatéral entre l'UE et l'Inde vise, enfin, à développer des projets d'infrastructures dans des pays tiers, en particulier en Afrique, en Asie centrale et plus largement en Indo-Pacifique, qui restent pour l'heure très limités. Du côté indien, le fonctionnement de l'UE est perçu comme étant très complexe, et les interlocuteurs difficiles à identifier. Les divisions qui existent au sein de l'UE, et la montée des populismes et des extrémismes, posent aussi question en ce qui concerne la capacité de l'UE à réellement développer une politique extérieure et de défense claire et concertée, et à être un partenaire fiable de l'Inde sur la scène internationale¹⁰⁹.

La place du nationalisme hindou dans la politique étrangère de l'Inde

La politique étrangère de l'Inde présente une remarquable continuité. La quête de statut international de l'Inde n'est en effet pas propre au parti actuellement au pouvoir, le BJP. L'exceptionnalisme civilisationnel était déjà un élément mis en avant par Jawaharlal Nehru¹¹⁰. Il se traduit par la volonté de jouer un rôle sur la scène internationale et d'être inclus dans le club des grandes puissances. Il s'est notamment illustré par la demande indienne d'avoir accès à un siège au sein du CSNU.

Sous la direction de Modi, le BJP utilise adroitement le riche héritage culturel et civilisationnel comme source de *soft power*, renforçant ainsi l'image de Narendra Modi à la fois sur les plans national et international. Il réinvestit notamment la scène diplomatique et médiatique pour porter le message selon lequel il est parvenu à faire de l'Inde une grande puissance. Il souligne également l'exceptionnelle croissance économique de son pays, son poids démographique et la vigueur de sa natalité, ainsi que le renforcement de partenariats stratégiques clés. Modi revendique un monde multipolaire dans lequel l'Inde est reconnue comme un des principaux piliers¹¹¹. Le succès diplomatique de cette démarche s'illustre dans la présidence indienne du G20 en 2023¹¹². Par conséquent, si l'on n'assiste pas à un changement majeur dans les principes conducteurs de la politique étrangère indienne, on constate cependant un fort contraste dans le style diplomatique adopté par Narendra Modi. La rhétorique de l'actuel gouvernement indien est en effet

108. « 25^e anniversaire du partenariat stratégique franco-indien : vers le centenaire des relations franco-indiennes », Ambassade de France en Inde, disponible sur : <https://in.ambafrance.org>.

109. Entretien avec un officiel indien, février 2024.

110. J. Nehru, *Selected Works of Jawaharlal Nehru: 2nd Series*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

111. I. Saint-Mézard, *Atlas de l'Inde. Une nouvelle puissance mondiale*, op. cit.

112. L. Puri, « What Made India's G20 Presidency so Successful? A Deep Dive into the New Delhi's Declaration », Observer Research Foundation, 3 décembre 2023, disponible sur : www.orfonline.org.

teintée de références civilisationnelles, mettant en avant le fait que le BJP a réussi à faire sortir l'Inde de douze siècles d'esclavage et de dépendances¹¹³.

Le dynamisme diplomatique de l'actuel gouvernement a nettement contribué au renforcement de la popularité de Modi en Inde, et à sa réélection en juin 2024. Toutefois, le BJP n'est pas parvenu à obtenir la majorité des deux tiers à laquelle il aspirait¹¹⁴ et a été contraint pour la première fois depuis 2014 de former une coalition de quinze partis pour obtenir la majorité. Cette déconvenue s'explique par un bilan économique mitigé du parti au pouvoir, que la stratégie de mise en avant du nationalisme hindou et le culte de la personnalité de Narendra Modi n'auront pas réussi à compenser. Depuis l'arrivée au pouvoir du BJP en 2014, l'Inde est en effet régulièrement associée à une « démocratie illibérale¹¹⁵ », qui se distingue par le maintien apparent du processus électoral, mais qui sape en creux les contre-pouvoirs institutionnels et les principes démocratiques. Les institutions démocratiques telles que les médias, le pouvoir judiciaire et la société civile sont en effet de plus en plus assujetties au contrôle¹¹⁶, rapprochant de plus en plus l'Inde d'une forme d'autocratie¹¹⁷. Des tentatives de manipulation sont régulièrement pointées sur les nominations judiciaires. Des pressions sur les médias et des restrictions sur les organisations non gouvernementales (ONG) et les universités soulèvent régulièrement de régulières inquiétudes quant à la santé de la démocratie indienne.

En outre, l'Inde de Modi se caractérise également par ce que l'on nomme désormais « démocratie ethnique », où certaines communautés, en particulier les hindous, bénéficient d'un traitement privilégié par rapport aux minorités religieuses telles que les musulmans¹¹⁸. L'Inde est pourtant un pays multiconfessionnel (79,8 % d'hindous, 14,2 % de musulmans ainsi que 6 % de chrétiens, de sikhs, de bouddhistes, de jaïns et d'autres confessions¹¹⁹), si bien que cette politique de « privilèges » exacerbe les tensions sociales, crée une polarisation sociale et ethnique et alimente les divisions au sein de la société indienne, interrogeant sur la façon dont l'Inde pourra réaliser son plein potentiel¹²⁰. La formation récente d'une coalition du BJP avec des partis

113. M. Gallard, « En Inde, Modi a-t-il déjà gagné ? 10 points, 10 cartes et graphiques sur ce qui déterminera le choix d'une grande élection », *Le Grand Continent*, 19 avril 2024, disponible sur : <https://legrandcontinent.eu>.

114. R. Roy-Chaudhury, « India's Elections: Modi and the BJP Target Two-Thirds Majority », International Institute for Strategic Studies, 17 avril 2024, disponible sur : www.iiss.org.

115. D. Collier et S. Levitsky, « Democracy with Adjectives: Conceptual Innovation in Comparative Research », *World Politics*, vol. 49, n° 3, 1997.

116. Voir le texte poignant d'A. Roy, *Aucun d'entre vous ne doit prétendre qu'il ne savait pas*, Paris, Gallimard, 2024.

117. R. Guha, « How Modi's Supremacy Will Hinder His Country's Rise », *Foreign Affairs*, 20 février 2024, disponible sur : www.foreignaffairs.com.

118. C. Jaffrelot et A. Kalaiyaran, « Muslim in Higher Education: A Sobering Tale », *Indian Express*, New Delhi, 9 mai 2023, disponible sur : <https://indianexpress.com>.

119. « Recensement 2011 : le nouveau visage religieux de l'Inde », Missions étrangères de Paris, disponible sur : <https://missionsetrangeres.com>.

120. R. Guha, « How Modi's Supremacy Will Hinder His Country's Rise », *op. cit.*

régionaux, plus favorables aux musulmans et aux castes¹²¹ dites « inférieures », pourrait toutefois freiner l'application de l'idéologie nationaliste hindoue du BJP.

Une escalade significative des troubles communautaires et religieux en Inde, ou des signes montrant que l'agenda Hindutva¹²² du BJP influence de manière substantielle les politiques et les engagements extérieurs du pays, pourraient inciter les pays occidentaux à reconsidérer leurs calculs stratégiques actuels à l'égard de l'Inde. Un enjeu pour la France, comme pour d'autres partenaires occidentaux de l'Inde, est celui de la façon dont la pensée nationaliste hindoue, et son attachement à la recherche du statut de grande puissance, pourrait se traduire dans sa pratique diplomatique. Le risque de la recherche accru par l'Inde d'exemptions aux normes et règles de droit, en raison d'un statut qu'elle considérerait comme spécial, n'est pas négligeable, comme l'ont montré la décision indienne unilatérale de recourir à un tir antisatellite en mars 2019¹²³, l'assassinat d'un leader sikh au Canada¹²⁴ ou la tentative d'assassinat d'un autre aux États-Unis¹²⁵. Ces développements méritent d'être suivis avec attention par la France et pourraient complexifier à terme le maintien de la confiance politique essentielle au partenariat qui lie les deux pays¹²⁶. Traditionnellement, et ce n'est pas propre à l'actuel gouvernement, l'Inde s'est toujours opposée à tout commentaire acerbe de ses partenaires occidentaux sur les questions liées à sa politique intérieure. La discrétion française sur ce sujet a jusqu'alors contribué à renforcer le partenariat franco-indien et la confiance qui s'est construite à travers les gouvernements successifs. Pourtant, cette neutralité pourrait être difficile à maintenir considérant l'évolution de la politique indienne.

En conclusion, l'Inde aspire au statut de grande puissance mondiale et adopte une stratégie de multi-alignement héritée de la guerre froide pour préserver son autonomie stratégique et éviter d'être entraînée dans les rivalités géopolitiques entre la Chine et les États-Unis. Cette approche se manifeste par une diplomatie proactive, où l'Inde défend fermement les principes de souveraineté nationale et de coopération équitable, dans

121. Les castes sont des divisions des sociétés en groupes héréditaires, endogames et hiérarchisés. La Constitution actuelle de l'Inde interdit les discriminations fondées sur les castes ; néanmoins, celles-ci continuent de jouer un rôle majeur dans la société et la vie politique. Certaines catégories bénéficient d'une politique de quotas dans la représentation politique, la fonction publique et l'éducation.

122. L'Hindutva affirme la fierté d'être hindou, une fierté qui aurait été bafouée depuis le début des invasions musulmanes en Inde et qui n'a cessé de l'être durant l'Empire mongol puis le Raj britannique.

123. « L'Inde annonce avoir détruit un satellite en orbite avec un missile », *Le Monde*, disponible sur : www.lemonde.fr.

124. « Au Canada, trois Indiens arrêtés pour avoir participé à l'assassinat d'un leader sikh », *Le Monde*, 4 mai 2024, disponible sur : www.lemonde.fr.

125. « Un Indien poursuivi pour avoir tenté d'assassiner un indépendantiste sikh », *France 24*, 30 novembre 2023, disponible sur : www.france24.com.

126. M. Vaishnav et C. Mallory, « In India, Foreign Policy Is on the Ballot », *Carnegie Endowment for International Peace*, 12 avril 2024, disponible sur : <https://carnegieendowment.org>.

l'objectif de consolider son rôle de leader stratégique incontournable, notamment auprès du « Sud global ».

En dépit de ces ambitions, l'Inde doit encore surmonter d'importantes difficultés en matière de politique intérieure, ainsi que d'importants retards en matière de défense face à son compétiteur chinois. Elle s'emploie à combler ces lacunes avec le soutien de nombreux partenaires stratégiques, dont la France qui lui apporte une expertise précieuse dans tout le spectre des opérations militaires, navales tout particulièrement. La France est aussi perçue par l'Inde comme un partenaire stratégique en raison de ses territoires ultra-marins dans le sud de l'océan Indien contribue à renforcer sa présence et son influence, tout en contrecarrant l'influence croissante de la Chine.

« Horizon 2047 » : à la recherche d'un équilibre

Si la défense, le nucléaire civil et l'espace constituent les piliers historiques du partenariat stratégique franco-indien, ce dernier s'est élargi au cours des dernières années, pour inclure, entre autres, la sécurité maritime, la cybersécurité, la lutte contre le terrorisme, le changement climatique et le développement durable. Les rencontres du Premier ministre Modi et du président Macron en juillet 2023 puis janvier 2024 marquent le franchissement d'un nouveau palier dans la relation de défense franco-indienne. Deux documents scellent l'orientation du partenariat stratégique entre l'Inde et la France : la déclaration¹²⁷ commune nommée « Horizon 2047 », signée le 14 juillet 2023, et la feuille de route industrielle de défense, conclue en janvier 2024. Cette dernière n'a pas été divulguée mais est évoquée dans le 20^e point de la déclaration « Horizon 2047 », qui en comprend 41. L'accent y est mis sur la co-conception, le co-développement et la co-production d'équipements de défense, non seulement pour l'Inde mais aussi dans une perspective d'export. Elle couvre une importante gamme de technologies aériennes, spatiales et maritimes, en particulier dans le domaine sous-marin¹²⁸. « Horizon 2047 » exprime également la volonté d'étendre l'ambition des interactions opérationnelles, d'améliorer l'interopérabilité et d'interarmiser progressivement les exercices conjoints.

Des défis stratégiques similaires en Indo-Pacifique

L'Indo-Pacifique est le théâtre de tensions géopolitiques majeures. Sur l'ensemble de la région, quatre zones à haut risque de conflit, dit de « haute intensité¹²⁹ », se distinguent : le détroit de Taïwan, la mer de Chine méridionale, le pourtour de la péninsule coréenne et le nord de l'océan Indien. Les tensions de ces sous-régions sont toutes susceptibles de dégénérer en affrontements militaires, notamment dans le détroit de Taïwan et en mer de Chine méridionale. Un conflit dans la péninsule coréenne pourrait également déstabiliser l'ensemble de la région et potentiellement

127. « 25th Anniversary of the Indo-French Strategic Partnership: Towards a Century of French-Indian Relations », Présidence de la République française, 14 juillet 2023.

128. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées en mars 2024.

129. Type d'engagement déployant un haut niveau d'énergie cinétique dans un espace et une durée limités, couplé à un niveau soutenu de sophistication technologique des équipements employés et un important niveau de létalité (triptyque énergie-technologie-létalité). Voir É. Tenenbaum, « Haute intensité : quels défis pour les armées françaises ? », *Notes de l'Ifri*, Ifri, juillet 2023.

aboutir à un conflit nucléaire. Plus à l'Ouest, toute escalade significative dans le golfe Arabo-Persique aurait des répercussions majeures pour l'Europe, en particulier dans le secteur de l'énergie. Un conflit dans l'une de ces sous-régions entraînerait d'importantes restrictions à la liberté de navigation, ainsi que de possibles blocus ou embargos dans plusieurs ports et zones maritimes, et aurait dès lors des conséquences économiques majeures tout autant pour la France que pour l'Inde.

La pêche INN représente un autre défi commun à l'Inde et la France, celle-ci contribuant à l'insécurité alimentaire et à la vulnérabilité des communautés côtières de l'océan Indien¹³⁰. Bien qu'il n'existe pas de rapport officiel sur l'impact de la pêche INN sur l'économie indienne, la perte économique résultant des prises illégales est estimée entre 26 et 50 milliards de dollars, selon des chercheurs indépendants¹³¹. L'épuisement relatif des stocks de poissons près des côtes chinoises a en particulier poussé l'imposante flotte de pêche chinoise¹³² à s'éloigner de plus en plus de son littoral pour d'autres eaux, notamment vers l'océan Indien et le canal du Mozambique¹³³. En août 2021, le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche indien soulignait même que « la présence de bateaux non enregistrés dans les eaux indiennes constitue une menace potentielle pour la sécurité nationale¹³⁴ ».

La coopération entre la France et l'Inde s'étend également à la lutte contre le changement climatique et à la protection de la biodiversité. Un rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) identifie des risques « majeurs » pour l'Asie du Sud, tels que les inondations, la perte de biodiversité, le blanchissement de coraux, la diminution des ressources halieutiques côtières, et une augmentation de l'exposition à l'élévation du niveau de la mer¹³⁵. Ces conséquences se cumuleraient à celles de la surexploitation et de la pêche INN, exacerbant la concurrence pour une ressource déjà en voie d'épuisement. Les effets de la montée du niveau des océans se combineraient également avec ceux d'événements climatiques d'intensité et de fréquence croissantes, tels que les

130. M. Mishra, « Indian Responses to the Challenge of IUU Fishing – A First Look to the Challenge of IUU Fishing: A First Look at Indian Response », National Maritime Foundation, 15 mai 2024, disponible sur : <https://maritimeindia.org>.

131. « Reply of The Hon'ble Mr Parshottam Rupala (Union Minister of Fisheries, Animal Husbandry and Dairying, Govt. of India) to Unstarred Question n°1534 in Rajya Sabha », Parlement de l'Inde, 29 juillet 2022.

132. La Chine a massivement recours à la pêche INN pour servir ses intérêts stratégiques et prétentions territoriales, au-delà des seules ressources halieutiques. Elle dispose de la plus grande flotte de pêche en eau profonde du monde.

133. La Chine y soutient notamment les revendications territoriales de Madagascar sur les îles Éparses sous souveraineté française ; F. Giovalucci et J. Ramasy, « La Chine à Madagascar. Entre opportunisme politique discret et trafics intenses », *Notes de l'Ifri*, Ifri, novembre 2022.

134. « Statement Referred-To in Reply to the Lok Sabha Starred Question No 217 Put in by Shri Brijendra Singh, Member of Parliament for Answer on 3rd August, 2021 Regarding IUU Fishing », Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Gouvernement indien, 3 août 2021, disponible sur : <https://eparlib.nic.in>.

135. Rapport du GIEC, Fiche relative à l'Asie, février 2018.

tempêtes tropicales et cyclones de catégories 4 et 5¹³⁶. L'augmentation de ces risques aboutirait à une multiplication des besoins en matière de missions d'assistance aux populations (Humanitarian Assistance and Disaster Relief, HADR) de la part des forces armées. Consciente de ces risques, la France organise régulièrement des exercices sur un thème humanitaire, comme *IMEX 22* en océan Indien qui avait réuni les nations membres de l'IONS au large de Goa, en Inde, du 28 au 30 mars. Par ailleurs, à l'issue de la visite du Président Macron en Inde en janvier 2024, les deux pays ont acté la coprésidence de la Coalition for Disaster Resilient Infrastructure, pour deux ans. Cette initiative avait été lancée par le Premier ministre Modi lors du sommet de l'ONU pour le Climat en 2019.

La connectivité numérique revêt également un aspect important pour les deux pays. En 2017, l'Inde avait lancé avec le Japon l'initiative Asia Africa Growth Corridor¹³⁷ (AAGC), visant à renforcer la connectivité entre les continents asiatique et africain, et à proposer un modèle alternatif à la Belt and Road Initiative (BRI) chinoise. Toutefois aucun projet concret n'a vu le jour, notamment en raison des lenteurs de l'administration indienne et de la difficulté à identifier des projets concrets¹³⁸. L'UE a pour sa part lancé en 2023 sa politique de Global Gateway, présentée comme une « nouvelle stratégie européenne visant à développer des liens intelligents, propres et sûrs dans les domaines du numérique, de l'énergie et des transports et à renforcer les systèmes de santé, d'éducation et de recherche dans le monde entier¹³⁹ ». Des pistes de coopération avec l'Inde sur les questions de connectivité sont explorées depuis 2022 dans le cadre de cette stratégie. L'annonce lors du sommet du G20 de septembre 2023 de l'India-Middle East Corridor (IMEC), qui regroupe l'Inde, les États-Unis, l'Allemagne, la France, l'Italie ainsi que les EAU et l'Arabie saoudite est une autre illustration des ambitieux projets poussés dans le domaine des infrastructures de transports. Si la France et l'Inde soutiennent activement ce projet¹⁴⁰, il existe encore de nombreuses incertitudes, liées d'une part au conflit à Gaza et d'autre part aux retombées réelles de ce corridor pour les entreprises européennes¹⁴¹.

Parallèlement, la question de l'exploitation des ressources minières des fonds marins divise les États insulaires de la région. L'exploration et l'exploitation des fonds marins posent en effet de nombreux défis environnementaux, juridiques et géopolitiques. Rendu possible par les

136. Avec des vents supérieurs à 360 km/h et des vagues de 8 à 9 mètres sur le littoral.

137. J. Bouissou, « La "route de la liberté", contre-projet de l'Inde face à la "route de la soie" », *Le Monde*, 9 août 2017, disponible sur : www.lemonde.fr.

138. T. Taniguchi, « Le Couloir de croissance Asie-Afrique doit-il être oublié ? », *Lettre du Centre Asie*, n° 87, Ifri, 19 octobre 2020.

139. Le projet Global Gateway a pour objet de mobiliser jusqu'à 300 milliards d'euros d'investissements public et privé entre 2021 et 2027, dont 150 milliards d'euros pour l'Afrique. Plus d'informations disponibles sur : <https://commission.europa.eu>.

140. Afin de faire avancer le dossier, Gérard Mestrallet a été nommé en 2024 par le président Macron comme responsable pour la France du projet IMEC.

141. J.-L. Samaan, « Corridor entre l'Inde, le Moyen-Orient et l'Union européenne : l'avenir incertain du projet européen », Institut Montaigne, 13 mai 2024.

progrès techniques, l'accès à ces ressources requiert une appropriation maritime, aussi bien pour l'extraction d'hydrocarbures (pétrole, gaz, hydrate de méthane) que l'exploitation minière (nodules polymétalliques, sulfures hydrothermaux, encroûtements cobaltifères, terres rares, etc.). À ce jour, la topographie des fonds marins reste cependant mal connue¹⁴². Cette situation a en effet pour résultat d'entretenir des zones d'incertitudes sur les limites des droits d'exploitation, en particulier dans les régions où les frontières maritimes sont contestées et engendre une compétition croissante en matière de propositions d'assistance hydrographique auprès des pays insulaires de l'océan Indien.

Face à tous ces défis, Paris et New Delhi promeuvent une approche collaborative visant à s'entraider pour renforcer la sécurité maritime, la connectivité régionale et le développement durable à l'échelle de l'Indo-Pacifique. Le renforcement du multilatéralisme, et du minilatéralisme, constitue dans ce cadre un des grands axes de la coopération franco-indienne en Indo-Pacifique. C'est dans cet esprit de soutien mutuel que la France a soutenu l'Inde pour son adhésion comme membre observateur de la Commission de l'océan Indien (COI) en 2020, et que l'Inde a soutenu la France pour devenir membre à part entière de l'IORA lors de cette même année. La France et l'Inde ont également signé en février 2022 une Feuille de route franco-indienne sur l'économie bleue et la gouvernance des océans¹⁴³. Celle-ci englobe plusieurs domaines, relatifs à la gouvernance multilatérale, aux projets d'infrastructures portuaires, aux technologies de pointe, à la recherche scientifique et technique, ainsi que d'autres initiatives visant à exploiter durablement les ressources marines. En matière de transition énergétique, la France et l'Inde ont également conjointement lancé l'alliance solaire internationale lors de la COP21, dont l'objectif est de faciliter l'accès des pays à des financements à bas coût pour mener à bien des projets solaires.

Un approfondissement des accords et dialogues de Défense

Un des premiers cadres institutionnels établi dans le domaine de la coopération bilatérale de défense est le « Haut Comité de défense annuel » (High Committee on Defence Cooperation, HCDC). Ce dialogue a été mis en place dans le prolongement de l'accord de coopération de défense de 2006. La 17^e réunion de ce type, dernière en date, s'est tenue le 25 novembre 2021¹⁴⁴. Le HCDC est présidé côté français par la Direction générale des relations internationales et de la stratégie du ministère des Armées (DGRIS).

142. On estime que seul 15 à 20 % de la superficie des fonds marins ont été explorés. Lire Y. Fouquet et D. Lacroix, « *Les ressources minérales marines profondes – étude prospective à l'horizon 2030* », 2012, disponible sur : www.quae.com.

143. « Feuille de route franco-indienne sur l'économie bleue et la gouvernance des océans », Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 20 février 2022.

144. « Meeting of the 17th France-India High Committee on Defense Cooperation », Ambassade de France en Inde, 25 novembre 2021.

Son organisation est complexe en ce qu'elle doit réunir différents acteurs de la défense, et la portée stratégique de ce dialogue reste pour l'heure limitée si bien qu'il a été régulièrement question ces dernières années de le faire évoluer ou de le supprimer.

Ce dialogue est normalement précédé par un sous-comité de coopération militaire au niveau interarmées (MSC) ainsi que par un sous-comité d'armement. Les sous-comités parviennent pour l'heure à être tenus chaque année et permettent de faire avancer la coopération bilatérale sur des sujets opérationnels précis. Depuis 2016, un Dialogue sur la sécurité maritime (DSM) a également été mis en place et joue désormais un rôle central dans le renforcement des liens bilatéraux entre l'Inde et la France. La sixième et dernière édition s'est tenue à Paris les 26 et 27 octobre 2023¹⁴⁵. Ce dialogue a permis d'établir une feuille de route et de soutenir l'ambition d'une extension de la coopération maritime et navale à l'échelle de l'Indo-Pacifique. Il permet par ailleurs d'accompagner la montée en gamme progressive des activités navales conjointes en mer.

Depuis 2018, des dialogues annuels entre ministres de la Défense ont également été instaurés, renforçant les échanges et la coordination entre les deux pays dans le domaine de la sécurité et de la défense. Le cinquième Dialogue annuel de Défense a eu lieu le 11 octobre 2023 à Paris, durant lequel Mr. Rajnath Singh s'est rendu à Paris¹⁴⁶ et a visité le centre de recherche et développement (R&D) de la division des moteurs de Safran à Gennevilliers, près de Paris. Il a également rencontré les dirigeants des principales entreprises de défense françaises. Cette dynamique de dialogues et de rencontres entre les représentants défense des deux pays illustre l'engagement continu des deux nations à approfondir leur partenariat stratégique et à relever ensemble les défis sécuritaires régionaux et mondiaux.

Sur le plan logistique, les deux pays ont convenu en mars 2018 d'un accord « relatif au soutien logistique réciproque entre leurs forces armées qui vise à accorder un soutien logistique pour l'accès des forces armées françaises et indiennes aux installations réciproques des deux pays¹⁴⁷ ». Cet accord, dit PRLSA (Provision of Reciprocal Logistics Support Agreement), est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2019. Il donne notamment un accès aux bases navales françaises de La Réunion, des EAU et de Djibouti aux forces navales indiennes¹⁴⁸. Il s'est traduit à ce jour par trois déploiements à La Réunion d'un avion de patrouille maritime indien de type P-8I Poséidon (un en 2020,

145. La France est le seul pays à avoir un dialogue de sûreté maritime avec l'Inde au niveau du Deputy National Security Adviser. La délégation indienne, dirigée par le Deputy National Security Advisor (D-NSA) Vikram Misri, comprenait notamment son conseiller militaire, le vice-amiral Monty Khanna, ainsi que l'ambassadeur d'Inde en France, Jawed Ashraf. De son côté, la délégation française, dirigée par la Directrice générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), M^{me} Alice Rufo.

146. « 5^e dialogue annuel France-Inde sur la défense », Ambassade de France en Inde, 11-12 octobre 2023.

147. « Déclaration conjointe franco-indienne sur le partenariat entre la France et l'Inde », Présidence de la République, le 11 mars 2018.

148. L. Lagneau, « L'Inde va déployer un avion de patrouille maritime à La Réunion pour des missions de surveillance », *Zone militaire*, 30 octobre 2019, disponible sur : www.opex360.com.

deux en 2022). Le PRLSA reste toutefois moins abouti qu'un Reciprocal Access Agreement (RAA), qui permettrait, entre autres, une meilleure couverture juridique des militaires déployés, et fait toujours l'objet d'un travail conjoint entre états-majors, sans grand espoir cependant que celui-ci puisse aboutir¹⁴⁹.

La coopération industrielle de Défense, pilier de la relation franco-indienne

Les exportations d'armements français vers l'Inde ont connu une augmentation spectaculaire de 489 % entre la période de 2013-2017 et celle de 2018-2022¹⁵⁰. Selon le SIPRI, entre 2019 et 2023, l'Inde représente à elle seule 9,8 % de toutes les importations d'armes dans le monde, devant l'Arabie saoudite (8,4 %) ¹⁵¹. La France est désormais le deuxième exportateur indien, avec 33 % des importations indiennes, derrière la Russie (36 %) mais loin devant les États-Unis (13 %).

Toutefois, la concurrence internationale est très âpre, et la France doit faire face à de nombreux compétiteurs sur le marché indien. Au-delà de la Russie et des États-Unis, l'Italie, Israël, la Suède et la Corée du Sud manifestent également un intérêt croissant pour ce marché lucratif et s'affirment comme des concurrents au marché français. À l'instar de la Corée du Sud, l'Italie devient en effet « un compétiteur important et crédible de la France en Inde en matière d'export d'armements¹⁵² ». L'Inde a également récemment testé, avec succès, un missile balistique aéroporté israélien (Crystal Maze 2) depuis un avion de chasse Su-30 MKI lors de tests dans les îles Andaman et Nicobar¹⁵³. Le choix de l'Inde d'opter pour Israël comme fournisseur d'un tel missile reflète sa volonté de progressivement se détourner de la Russie et de diversifier ses sources d'armement.

Les piliers de la BITD indienne

Structurée autour de trois piliers majeurs, la base industrielle et technologique de défense (BITD) indienne est le fruit d'un engagement du gouvernement indien envers la production à l'échelle du sous-continent, la recherche d'autonomie stratégique et l'innovation.

Le premier pilier est incarné par la Defence Research and Development Organisation (DRDO)¹⁵⁴. Mise en place en 1958, elle emploie aujourd'hui près de 22 000 personnes et dispose d'un budget de 2,86 milliards de

149. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées en mars 2024.

150. « SIPRI Military Expenditure Database », Stockholm International Peace Research Institute.

151. « Trends in International Arms Transfers », Stockholm International Peace Research Institute, 2023.

152. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées en mars 2024.

153. Ce missile est conçu pour des frappes de précision jusqu'à 250 km de distance. Le missile peut être équipé d'une tête de pénétration ou d'une ogive à fragmentation.

154. Site du DRDO disponible sur : <https://drdo.gov.in>.

dollars¹⁵⁵. Elle possède trois centres de recherche majeurs à Delhi, Hyderabad et Bangalore, collaborant étroitement avec des universités à travers le pays pour promouvoir la recherche et le développement. Avec ses 52 laboratoires spécialisés, la DRDO constitue le noyau technologique de cette BITD. Elle développe des capacités de pointe dans des domaines tels que l'aéronautique, les armements, l'électronique et les missiles. Si elle s'améliore progressivement, elle manque encore de crédibilité, en raison essentiellement de la lenteur de ses processus administratifs et des nombreux retards dans la mise en œuvre de ses projets de R&D. Pour compenser ces carences, les armées développent des programmes de R&D spécifiques et mettent en place des cellules d'innovation et d'indigénisation qui leur sont propres¹⁵⁶.

Ensuite, les Defence Public Sector Undertakings (DPSU)¹⁵⁷ et les Ordnance Factories (OF)¹⁵⁸ constituent le deuxième pilier majeur de la BITD indienne¹⁵⁹. Ils sont au nombre de neuf : quatre sont dédiées aux chantiers navals et cinq disposent de domaines d'expertise spécifique : Hindustan Aeronautics Limited (aéronautique), Bharat Electronics Limited (électronique), Bharat Dynamics Limited (missiles), Mishra Dhatu Nigam Limited (alliages spéciaux) et BEML Limited (véhicules et matériels de terrassement). Pour leur part, les sept OF emploient près de 80 000 personnes dans 41 usines à travers le pays et sont chargées de produire une large gamme d'armements et de munitions pour les forces armées indiennes.

155. L. Behera, « India's Defence Industries: Achievements and Challenges », *Issue Brief*, Observer Research Foundation, 6 mai 2024.

156. M. Desbonnets, « La quête de l'autonomie stratégique. Étude de cas de l'industrie navale », Mémoire de recherche, Sciences Po Paris, 2024, p. 37.

157. Defence Public Sector Undertakings, disponible sur : www.ddpmod.gov.in.

158. The Indian Ordnance Factories, disponible sur : <https://ddpdoo.gov.in>.

159. En 2021, 7 des 16 DPSU ont été converties en OFs.

Quelques exemples de DPSU

HAL, le principal fabricant d'aéronefs du secteur public, est basé à Bangalore et emploie plus de 31 000 personnes¹⁶⁰. Ses activités couvrent la production de divers avions, dont trois conçus en Inde, tels que l'avion d'entraînement HTT-40, le jet d'entraînement HJT-36 et le chasseur supersonique LCA Tejas, ainsi que trois avions de conception étrangère et produits sous licence : le Hawk britannique, le DO-228 allemand et le SU-30 MKI russe. En outre, HAL fabrique huit types d'hélicoptères, huit moteurs différents, neuf références de systèmes et d'accessoires, ainsi que onze ensembles d'avionique, en plus de fournir des composants essentiels aux fusées de l'Indian Space Research Organisation (ISRO).

Depuis 1954, Bharat Electronics Limited (BEL)¹⁶¹ fabrique des composants électroniques à Bangalore. Cette entreprise du secteur public emploie plus de 9 000 personnes réparties dans dix usines à travers le pays. Elle est reconnue comme le principal fournisseur des forces armées en matière de radars, de systèmes de guidage et de communication. Au fil des années, son champ d'activité s'est élargi pour inclure des systèmes de numérisation et de mise en réseau du champ de bataille (C4ISR), ainsi que des systèmes de surveillance des frontières et des côtes. En 2022, la production de Bangalore se diversifie, couvrant l'avionique, les systèmes de guerre électronique, la surveillance côtière, et même des produits civils tels que des machines de vote électronique. Comme HAL, BEL établit des co-entreprises, notamment avec Thalès en 2015, pour la production de radars civils et militaires.

Les quatre chantiers navals publics¹⁶² cumulent une production qui les classe, en valeur, au troisième rang après HAL et BEL. Mazagon Dock Shipbuilders Ltd (MDL), basé à Bombay et employant plus de 6 000 salariés, bénéficie de transferts de technologie pour ses productions, notamment les sous-marins *Scorpène*, tout en participant à des projets nationaux tels que les frégates furtives Nilgiri et les destroyers Visakhapatnam. Un protocole d'accord (MoU) signé en juillet dernier entre Naval Group et MDL ouvre la voie à des perspectives d'exportation de sous-marins *Scorpène* à terme. Le Garden Reach Shipbuilders & Engineers (GRSE) de Calcutta occupe la deuxième place en termes de production, avec une gamme de produits allant des moteurs diesels aux corvettes furtives de lutte anti-sous-marine Kamorta et Kiltan. Un accord de coopération de longue date entre Naval Group et GRSE pourrait éventuellement se traduire à terme par une offre conjointe de navires de patrouille offshore (OPV) ou de corvettes pour le Bangladesh. Grâce à MDL et GRSE, l'Inde dispose ainsi de capacités de production complètes, couvrant aussi bien les moteurs que les navires de grande taille.

160. HAL, disponible sur : www.hal-india.co.in/home.

161. BEL, disponible sur : <https://bel-india.in>.

162. Mazagon Dock Shipbuilders Ltd (MDL) à Bombay, Garden Reach Shipbuilders & Engineers (GRSE) à Calcutta, Hindustan Shipyard Ltd (HSL) à Visakhapatnam et Goa Shipyard Ltd (GSL) à Goa.

Le troisième pilier de l'évolution de la BITD indienne est celui d'un recours accru au secteur privé. Jusqu'en 2001, le secteur privé indien ne pouvait pas pénétrer l'industrie de défense. Les règles ont progressivement été assouplies, et la volonté gouvernementale d'associer les capitaux privés aux commandes d'État et aux entreprises publiques est devenue manifeste depuis 2014. En 2016, la réforme de la procédure d'acquisition (DPP 2016) a permis une libéralisation des *offsets*¹⁶³, avec la création du modèle de « partenariat stratégique » qui permet la participation du secteur privé dans le développement de la BITD nationale en s'alliant avec des DPSU. De plus, les entreprises étrangères ont désormais la liberté de décider de leur partenaire local pour remplir leurs obligations de compensations. En 2022-2023, le secteur privé représente 20 % de la production de défense et compte pour une large partie des exportations indiennes. Les plus gros conglomérats impliqués dans la production de défense sont Tata Group, Larsen & Toubro, Mahindra et Bharat Forge. Le gouvernement encourage également la participation des petites et moyennes entreprises, ainsi que des *start-ups* dans le secteur de la défense¹⁶⁴, notamment *via* le programme Innovations for Defence Excellence (iDEX), mis en place en 2018, et l'iDEX Investor Hub lancé en 2022 pour attirer des investisseurs privés.

La transformation de l'industrie de défense indienne à travers le « Make in India »

La politique de défense indienne est confrontée à deux impératifs stratégiques contradictoires. D'un côté, elle doit rapidement renforcer ses capacités militaires pour faire face aux menaces posées par la Chine par le Pakistan à ses frontières¹⁶⁵. D'un autre côté, elle souhaite produire ses propres armes sur son territoire plutôt que de les importer, dans le cadre du vaste programme d'« Inde autosuffisante » (*Aatmanirbhar Bharat*) promu par Narendra Modi¹⁶⁶.

L'Inde se situe en tête des importations d'armes dans le monde depuis le début des années 2000, et rencontre pourtant d'importantes difficultés techniques dans sa production nationale. La BITD indienne a en particulier pris des retards en raison de sa lenteur bureaucratique et de ressources

163. Un *offset* est une mesure de compensation industrielle, où les entreprises étrangères qui signent des contrats importants avec l'Inde s'engagent à verser une somme d'argent équivalente (par exemple, le contrat de 7,8 milliards de dollars pour la vente de 36 *Rafale* en 2016 a entraîné une obligation d'investissement de 4 milliards de dollars en Inde).

164. En 2023, on comptait 14 000 petites et moyennes entreprises et 329 *start-ups* dans le secteur de la défense indien. Voir L. Behera, « India's Defence Industries: Achievements and Challenges », *op. cit.*

165. Dès les années 1980, le gouvernement indien avait annoncé vouloir atteindre l'autonomie dans le domaine de l'armement à l'horizon 2005, afin de conserver une avance face au Pakistan et à la Chine.

166. Cette vision trouve ses racines dans les idées du Premier ministre Nehru, qui prônait la *self-reliance*, c'est-à-dire la recherche de l'autonomie stratégique en matière de productions de défense. Sur la réflexion autour du concept de *self-reliance* en Inde, lire V. Chauhan, « Atmanirbhar Bharat, Choosing Swavlamban (Self-reliance) Over Self-Sufficiency », National Maritime Foundation, 17 juillet 2022, disponible sur : <https://maritimeindia.org>.

humaines encore insuffisantes. Si certains armements sont fabriqués localement, ils sont encore sous licence étrangère la plupart du temps.

En Inde, il n'existe par ailleurs pas de stratégie nationale de défense ou de Livre blanc. La planification de la défense et de ses objectifs, dont la politique industrielle, est fortement centralisée et émane du Premier ministre et de son ministère de la Défense. Ce dernier publie des procédures d'acquisition de matériel de défense qui fixent les règles liées à la politique industrielle de défense du pays¹⁶⁷. Ces procédures ont évolué de manière significative depuis 2012. Les réformes successives ont permis de renforcer les capacités industrielles, en incitant les entreprises étrangères à investir en Inde pour y fabriquer leurs produits localement et transférer leurs technologies. Depuis 2012, la posture officielle est ainsi de recourir à des fournisseurs étrangers qu'en dernière possibilité, et d'encourager la production de contenu local dans les différentes catégories d'acquisition existantes (voir tableau ci-dessous). Dans cette optique, les *offsets* ou les *joint-ventures*¹⁶⁸ sont devenus essentiels au maintien d'une relation industrielle pérenne avec le marché indien.

Depuis 2020, la nouvelle procédure d'acquisition des matériels de défense (Defence Acquisition Procedure, DAP) accroît encore plus les exigences de production de contenu local, et ce pour toutes les catégories d'acquisition. Progressivement, la logique de production de contenu local surpasse celle des *offsets* traditionnels : les entreprises indiennes, qui prennent part à des contrats passés sous la procédure « Buy (Global) », sont par exemple dispensées de leurs obligations en matière d'*offset* si le produit fourni contient 50 % en valeur de composants indigènes¹⁶⁹.

Cette stratégie d'accroissement de l'autosuffisance a été renforcée en 2020 lors de la pandémie de Covid-19, avec l'établissement de listes d'équipements de défense interdits à l'importation¹⁷⁰ et l'identification d'une part spécifique du budget d'acquisition réservée aux achats auprès de l'industrie indienne (75 % pour le budget 2023/2024, contre 68 % en 2022/2023). Depuis l'adoption de la DAP en 2020, les entreprises étrangères ne sont plus obligées de fournir des compensations en cas d'accords passés entre gouvernements. Cette décision est pragmatique et répond aux difficultés qu'ont eues de grands groupes comme Dassault à répondre à leurs obligations d'*offsets* et à identifier les bons partenaires locaux ayant les compétences et les infrastructures suffisantes. Sur certains projets, la BITD

167. M. Desbonnets, « La quête de l'autonomie stratégique. Étude de cas de l'industrie navale », *op. cit.*

168. La *joint-venture* permet quant à elle la coopération d'entreprises franco-indiennes et permet *in fine* de produire directement en Inde ou d'importer de France des éléments qui seront ensuite assemblés sur place.

169. M. Desbonnets, « La quête de l'autonomie stratégique. Étude de cas de l'industrie navale », *op. cit.*

170. Une cinquième liste, émise le 4 octobre 2023, porte désormais à 509 le nombre total d'équipements qui devront être exclusivement acquis auprès de l'industrie nationale indienne à l'avenir.

indienne accuse encore trop de retard industriel et technologique pour intégrer les compensations étrangères¹⁷¹.

Le « Make in India » s'est aussi accompagné d'une libéralisation des investissements directs étrangers (IDE) dans le domaine de la défense. Alors que les IDE étaient jusqu'à récemment limités à 26 % du capital d'une société indienne, ce plafond a été progressivement relevé à 49 % en 2016, puis à 74 % en 2020. L'objectif est de favoriser l'attractivité du marché indien aux yeux des investisseurs, notamment dans le domaine du développement de nouvelles capacités de défense.

Dans ce contexte, les défis pour pénétrer le vaste marché indien de la défense sont considérables. Les procédures d'acquisition, souvent longues et complexes, entraînent des coûts élevés pour les candidats et représentent un obstacle majeur à la concrétisation de certains projets. Des difficultés et incertitudes sont par ailleurs régulièrement rencontrées dans le suivi des contrats, avec d'importants retards de paiement ou cas de corruption. Ces défis bureaucratiques sont exacerbés par le contexte du « Make in India¹⁷² », de la politique « no cost, no commitment¹⁷³ » ainsi que par les préférences aux entreprises publiques imposées par le ministère de la Défense indien.

Bénéficiant d'une offre internationale importante et diversifiée, l'Inde se permet par ailleurs d'imposer des exigences très élevées dans le cadre de ses appels d'offres, et il devient alors très couteux sur le plan des finances et des ressources humaines pour les entreprises étrangères de se positionner.

171. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées en mars 2024.

172. Comme l'écrit Marie Desbonnets, « les négociateurs indiens, forts de leur mandat d'acheter local, n'en deviennent que plus âpres, chaque acquisition étrangère étant perçue comme « privilège accordé », et il est fort probable que les exigences indiennes en matière de compensation augmentent encore dans les prochaines années » in M. Desbonnets, « La quête de l'autonomie stratégique. Étude de cas de l'industrie navale », *op. cit.*

173. Le gouvernement n'endosse pas le coût des essais et ne s'engage pas à acheter après les essais.

Tableur n° 1 : Types d'acquisitions de l'industrie de défense indienne

Catégorie d'acquisition	Obligations de contenu local	Nationalité du titulaire du contrat	IDE maximum autorisé par la procédure automatique
Buy (Indian-Indigenously Designed, Developed and Manufactured)	Design et contenu local supérieur ou égal à 50 %	Entreprise indienne	49 %
Buy (Indian)	50 % de contenu local si design indigène ; 60 % de contenu indigène design non indigène	Entreprise indienne	74 %
Buy and Make (Indian)	Contenu local supérieur ou égal à 50 % dans la partie produite en Inde	Entreprise indienne	74 %
Buy (Global – Manufacture in India)	Contenu local supérieur ou égal à 50 %	Entreprise étrangère	74 %
Buy (Global)	L'entreprise localisée en Inde doit produire 30 % au moins de contenu local	Une <i>joint-venture</i> entre une entreprise étrangère et une entreprise indienne	N/A

Source : DAP de 2020.

L'Inde vise également à consolider son autonomie industrielle en rendant sa BITD nationale plus robuste et compétitive sur le marché mondial, dans le cadre de la transition progressive du « Make in India » vers le « Make in India for the world ». En 2020, le ministère de la Défense a formulé un projet de politique de production et de promotion des exportations de défense 2020. Les réformes du gouvernement ont conduit à une amélioration visible des exportations de défense, qui ont atteint un niveau record d'environ 2,63 milliards de dollars en 2023-2024¹⁷⁴. Le Premier ministre Modi avait également annoncé lors du Salon Aero India à

174. L. Behera, « India's Defence Industries: Achievements and Challenges », *op. cit.*

Bangalore¹⁷⁵, le 13 février 2023, son ambition de tripler les exportations d'armements du pays pour atteindre 5 milliards de dollars d'ici 2028-2029, illustrant la détermination de l'Inde à jouer un rôle plus important dans le commerce mondial en matière d'armement.

Une accélération des ventes d'équipements et transferts de technologies français

L'important potentiel du marché indien de l'armement

Le marché indien de l'armement présente un potentiel significatif, soutenu par un effort budgétaire conséquent pour la défense. L'Inde est aujourd'hui le deuxième pays qui dépense le plus en matière de défense, après la Chine, à l'échelle de l'Indo-Pacifique, avec un budget total de 74 milliards de dollars en 2023. Elle se place par ailleurs quatrième au niveau mondial, selon le SIPRI. La défense constitue aujourd'hui le premier poste de dépense du budget de l'État. Parmi les principales sources de dépense, les rémunérations et indemnités de retraite représentent plus de 60 % du ministère de la Défense indien, et les dépenses d'acquisition plus de 20 %¹⁷⁶.

L'Inde est non seulement un acteur majeur sur le marché mondial de l'armement, mais également le premier acquéreur asiatique d'équipements de défense français. La France est un des premiers pays à avoir accepté d'effectuer d'importants transferts de technologies et est ainsi perçue comme un partenaire de confiance dans ce domaine. Avec la signature du contrat de 36 *Rafale* en 2016, d'une valeur proche de 8 milliards d'euros¹⁷⁷, l'acquisition de 6 sous-marins *Scorpène* en 2005 dans le cadre du programme P75, évalué à 1,3 milliard d'euros¹⁷⁸ ainsi que la modernisation de 51 *Mirage 2000H* en 2011 (1,7 milliard d'euros) et les armements associés en 2012 (1 milliard d'euros)¹⁷⁹, la part de marché française s'est nettement renforcée au fil des ans, avec des commandes totalisant près de 11 milliards d'euros sur la période 2013-2022.

Par ailleurs, pour renforcer la coopération technologique, un bureau de la DRDO a été inauguré à l'ambassade d'Inde en France en 2023¹⁸⁰, témoignant des vellétés de l'Inde en matière de coopération en R&D avec la

175. La France y avait participé avec une délégation officielle de 10 personnes, portée par le Major général de l'Armée de l'Air et de l'Espace (MGAAE), et accompagnée de 27 entreprises françaises du secteur de la défense.

176. L. Behera, « India's Defence Industries: Achievements and Challenges », *op. cit.*

177. L. Lagneau, « Le contrat portant sur l'achat de 36 *Rafale* par l'Inde est finalisé », *Zone militaire*, 16 septembre 2016.

178. Le contrat prévoit aussi la livraison par le groupe MBDA de 36 missiles Exocet SM 39, ce qui porte le montant du contrat signé à 2 milliards d'euros, disponible sur : www.defense.gouv.fr.

179. « Inde : Dassault et Thales remportent les contrats de rénovation de 51 *Mirage 2000* », Radio France, 14 juillet 2011, disponible sur : www.rfi.fr.

180. « India-France Bilateral Brief », *Brief*, Ambassade de l'Inde à Paris, 11 janvier 2024, disponible sur : www.coiparis.gov.in.

France, notamment sur les moteurs et sous-marins. La déclaration conjointe de 2024 salue également les développements relatifs à un protocole d'accord entre la DRDO et la Direction générale de l'armement (DGA).

Une coopération portée par le *Scorpène* dans le domaine naval

Le programme *Scorpène* (sous-marins conventionnels), dit « P75 », a progressé de manière significative, avec la livraison de cinq des six sous-marins commandés, la livraison du sixième étant prévu courant 2024¹⁸¹. Ces sous-marins, équipés de missiles antinavires Exocet SM39, témoignent de la profondeur stratégique de la coopération franco-indienne. Le DRDO a par ailleurs conclu en 2023 un nouvel accord avec Naval Group pour renforcer les capacités de ces sous-marins, et activé l'offre « P75 AS » (Additional Submarine), pour la production de trois sous-marins *Scorpène* supplémentaires par le chantier MDL.

La marine indienne a confié au chantier MDL, en tant que maître d'œuvre de « P75 », Naval Group et les autres industriels français agissant en tant que sous-traitants, la responsabilité d'établir une offre visant un taux minimal de 60 % d'indigénisation. À cet égard, le chantier indien MDL a réussi à obtenir un contrat de *repeat order* de gré à gré pour trois sous-marins supplémentaires, marquant ainsi une avancée significative dans le renforcement de l'industrie navale indienne. Naval Group a par ailleurs initié des négociations depuis début 2023 pour la commande de torpilles F21¹⁸², qui pourrait être incluse pour partie dans le cadre plus large de l'offre « P75 AS¹⁸³ ». Dans le secteur de la lutte anti-sous-marine, Thalès Underwater System (TUS) aurait également des discussions pour la fourniture de sonars au profit de ses navires¹⁸⁴.

Une coopération portée par le *Rafale* dans le domaine aéronautique, mais qui se diversifie

La Force aérienne indienne (IAF) a une force de combat de 42 escadrons autorisés mais n'en compte actuellement que 31, et peine à empêcher ce chiffre de baisser davantage tant les nouvelles acquisitions ne suffisent pas à compenser le retrait des anciens avions. L'IAF prévoit que sa force de combat restera à 32-33 escadrons de chasse d'ici 2030 et à 35-36 d'ici 2040. Dans la flotte actuelle, les escadrons de chasse des antédiluviens MiG-21 seront retirés du service d'ici 2025. Les flottes de *Jaguar*, *Mirage 2000I* et MiG-29 seront progressivement réduites pour un retrait de service complet autour de

181. Les six sous-marins *Scorpène* (P75) ont été produits en Inde par le chantier public MDL (Mazagon Docks Limited), partenaire de Naval Group. Les cinq premiers sous-marins, les INS Kalvari, Kandheri, Karanj, Vela et Vagir sont en service. Le sixième (le Vagsheer) a été mis à l'eau en avril 2022 et sa mise en service est prévue en avril 2024.

182. « F21 Heavyweight Torpedo », *Naval Technology*, août 2020, disponible sur : www.naval-technology.com.

183. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées, mars 2024.

184. *Ibid.*

2040, date à laquelle les premiers Sukhoi-30 MKI seront également retirés du service. En décembre 2023, le Conseil d'acquisition de la Défense (DAC)¹⁸⁵, présidé par le ministre de la Défense de l'Inde, a approuvé l'acquisition de 97 avions LCA Tejas Mk 1A supplémentaires, conçus et fabriqués localement¹⁸⁶. Un LCA-Mk 2, plus performant, est également en cours de développement.

Il est également peu probable que l'Inde importe de nouvelles classes d'hélicoptères. Seules des unités supplémentaires de celles déjà présentes dans son inventaire, telles que les hélicoptères d'attaque *Apache* AH-64E, les hélicoptères de transport lourd *Chinook* CH-47F(I) et les hélicoptères polyvalents *Sikorsky* MH-60R, sont en effet susceptibles d'être acquis. Les remplacements des flottes d'hélicoptères *Cheetah*, *Chetak* et, d'ici la fin de la décennie, de Mi-17 devraient tous être construits localement. Le Mi-17 sera remplacé par l'hélicoptère polyvalent indien, en cours de développement par Hindustan Aeronautics Limited (HAL) et devrait être prêt d'ici 2030. Tous ces hélicoptères devraient être propulsés par un moteur d'origine française. Un accord a en effet été finalisé entre HAL et Safran Helicopter Engine pour le développement du moteur du futur hélicoptère lourd IMRH¹⁸⁷, s'appuyant sur les moteurs Shakti qui propulsent actuellement les hélicoptères légers indiens et leurs dérivés¹⁸⁸.

Le projet d'avions de chasse embarqués, dit « Multi-Role Carrier Borne Fighter » (MRCBF)¹⁸⁹, destinés à embarquer à bord du porte-avions *INS Vikrant*, marque une nouvelle avancée dans la coopération franco-indienne. Le DAC a en effet donné son feu vert, en juillet 2023, pour l'acquisition de 26 avions *Rafale* (comportant 4 *Rafale* biplaces et 22 *Rafale* Marine¹⁹⁰) afin de répondre aux besoins spécifiques de la Marine indienne pour son nouveau porte-avions *INS Vikrant* entré au service actif en 2022. Cette acquisition se ferait à travers un accord intergouvernemental (AIG) similaire à celui établi pour la vente des 36 *Rafale* destinés à l'Indian Air Force.

Outre le projet MRCBF, la seconde tranche du programme Medium Multi-Role Combat Aircraft (MMRCA 2.0)¹⁹¹, remplacée en 2022 par le

185. Il s'agit du plus important organe de décision en matière d'approvisionnement au sein du ministère de la Défense indien.

186. Cette décision porte la commande collective pour la variante LCA Tejas Mk 1A, comprenant les 83 avions déjà commandés, à un total de 180 avions, pour un coût combiné de 14 milliards de dollars.

187. S. Rao, « Two Documents, Modi-Macron Visits—India-France Defence Partnership Is Touching New Heights », *The Print*, 3 mai 2024, disponible sur : <https://theprint.in>.

188. D. Peri, « Understanding India's Military Modernisation », S. Rajaratnam School of International Studies, 12 mars 2024.

189. S. Sandhu, « All You Need to Know about Indian Navy MRCBF », *SSB Crack*, 21 avril 2023, disponible sur : <https://ssbcrackexams.com>.

190. « DAC Approves Proposals for Procurement of 26 Rafale Marine Aircraft from France to Boost Indian Navy's Operational Capabilities », Ministère de la Défense de l'Inde, 13 juillet 2023, disponible sur : <https://pib.gov.in>.

191. DW Bureau, « France Sets Eyes on "Unfinished" Big Ticket 114 Rafale Fighter Contract for IAF », *Defence Watch*, 4 novembre 2023, disponible sur : www.defencewatch.in.

programme Multi-Role Fighter Aircraft (MRFA)¹⁹², est essentielle pour l'Indian Air Force. Ce programme vise à l'éventuelle acquisition de 114 aéronefs supplémentaires permettant de renforcer les capacités de défense aérienne de l'Inde. Huit types d'avions sont en lice : le *Rafale* de Dassault, l'*Eurofighter Typhoon*, le F-21A Viper de Lockheed Martin, les F-15EX Eagle de Boeing, le F/A-18E/F Super Hornet de Boeing, le JAS-39 Gripen-E/F de Saab, et les MiG-35 et Su-35 russes¹⁹³. Les modalités et délais de prise de décision contractuelle restent encore incertains, même si le *Rafale* dispose d'un avantage significatif sur ses concurrents en matière de transfert de technologie. Cela permettrait aussi à l'Inde, sur le plan logistique, d'obtenir à terme une certaine homogénéité des parcs pour faciliter la maintenance.

Par ailleurs, dans le cadre du lancement du programme de l'avion de combat de cinquième génération, l'Advanced Medium Combat Aircraft (AMCA)¹⁹⁴, visant à concevoir l'avion de combat qui remplacera le Su-30 MKI au sein des forces aériennes indiennes, l'Inde a confirmé son intention d'acquérir sept escadrons avec l'AMCA. Si la première version de l'appareil devait être propulsée par le turboréacteur F414 de l'américain General Electric, la version de série serait quant à elle équipée de deux turboréacteurs de nouvelle génération codéveloppés avec le français Safran¹⁹⁵, réacteurs qui équiperont également le nouveau chasseur embarqué de la Marine indienne, le programme Twin Engined Deck-Based Fighter (TEDBF)¹⁹⁶. Cinq escadrons seraient alors propulsés par ces nouveaux moteurs, réalisés localement grâce à un transfert de technologie à 100 %. De même, les armes à bord des avions pourraient être une combinaison d'armes indiennes et occidentales¹⁹⁷. Notons par ailleurs que Thales a annoncé son intention d'établir une installation de « maintenance, réparation et révision » (MRO) d'avionique à Delhi¹⁹⁸, témoignant de son engagement envers la modernisation et l'indigénisation du secteur aérospatial et de défense en Inde. Ces évolutions résument la trajectoire actuelle de la modernisation militaire souhaitée par l'Inde, qui s'éloigne des achats étrangers directs et même de la fabrication sous licence, pour promouvoir la co-conception et le co-développement avec des partenaires étrangers.

192. Le MMRCA 2.0 était un terme mal accepté de la part des industriels en lice, puisque sous-tendait des questions de taille et de masse, si bien que l'Indian Air Force l'a transformé en 2015 en MRFA.

193. M. Paul, « Second Time Lucky: As the Second Iteration of MMRCA 2.0 Contest Takes Off, the IAF Cannot Afford a Delayed Acquisition Process », *Force*, 2024, disponible sur : <https://forceindia.net>.

194. L'India's Cabinet Committee on Security (CCS) a approuvé le projet de conception et de développement de l'AMCA, le 7 mars 2024, voulu comme un avion furtif bimoteur de 25 tonnes, une charge utile interne de 1 500 kg, une charge utile externe de 5 500 kg et 6 500 kg de carburant interne, et qui devrait entrer en service dans une décennie environ.

195. « DRDO and Safran to Jointly Build Turbofan Engines for India's AMCA Program », *Defence Time*, 15 juillet 2023, disponible sur : <https://thedefencetimes.com>.

196. F. Wolf, « Les 2 programmes AMCA et TEDBF indiens bientôt propulsés par le français Safran », *Meta defense*, 19 juillet 2023, disponible sur : <https://meta-defense.fr>.

197. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées, mars 2024.

198. *Ibid.*

Une coopération encore naissante dans le domaine terrestre

Plusieurs marchés sont passés ou en cours de l'être, qu'il s'agisse d'organes de visée électro-optiques ou de centrales de navigation fournis par Safran¹⁹⁹, de divers équipements de Thalès destinés aux armées de Terre et de l'Air indiennes, ainsi que des projets du groupe franco-allemand KNDS pour la fourniture de munitions et de canons de 20 millimètres (mm) pour hélicoptères²⁰⁰ ou le Trajan, version indienne du Caesar produite développée en commun avec Larsen & Toubro²⁰¹.

À la faveur du récent déplacement du chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) en Inde²⁰², celui-ci a par ailleurs pu participer à une démonstration de lance-roquettes et de munitions rôdeuses²⁰³ fabriqués localement. Cet événement symbolise la volonté croissante de l'Inde de privilégier des solutions souveraines et suggère que l'achat de matériel indien pourrait aussi devenir une condition *sine qua non* à tout contrat futur avec la France.

Coopération franco-indienne dans le domaine spatial

Dans le domaine spatial, un contrat pour la fourniture du système MAS (Maritime Awareness System) a été signé entre l'Inde et la société française CLS²⁰⁴ dans le domaine de la sécurité maritime. Ce contrat souligne l'importance accordée à la surveillance et à la détection temps réel des menaces en mer. La transposition en Inde du modèle CDE-CNES est par ailleurs à l'étude, ainsi qu'une collaboration entre le CNES et l'ISRO pour la surveillance maritime. D'autres projets spatiaux tels que le lancement de lanceurs *Ariane* depuis l'Inde pourraient également offrir d'importantes opportunités de coopération dans le domaine stratégique.

Une coopération opérationnelle qui s'élargit et s'interarmise

Les exercices militaires entre l'Inde et la France ont considérablement évolué, tant en termes de portée que de complexité, depuis quelques années. La feuille de route bilatérale « Horizon 2047 » témoigne de l'ambition de porter encore plus haut l'ambition opérationnelle, dans toutes ses

199. *Ibid.*

200. *Ibid.*

201. « Les savoir-faire de Nexter au service des forces indiennes », 10 avril 2018, disponible sur : www.knds.fr.

202. « Chief of French Army Staff General Pierre Schill on India Visit », Ambassade de France en Inde, 29 février 2024, disponible sur : <https://in.ambafrance.org>.

203. Une munition rôdeuse, aussi connue sous le nom de drone kamikaze ou de drone suicidaire, est un type de munition intelligente qui combine les caractéristiques d'un drone et d'un missile.

204. « Communiqué de presse de CLS », CLS, 12 septembre 2023, disponible sur : www.cluster-maritime.fr.

dimensions, en particulier dans le domaine sous-marin. Elle exprime également la volonté d'améliorer l'interopérabilité entre les deux nations et de progressivement interarmiser les exercices bilatéraux. En effet, l'Inde ne s'est dotée d'un chef d'état-major des Armées qu'en 2019, et souhaite s'appuyer sur la France pour renforcer ses compétences dans le domaine interarmées, en multi-milieux multi-champs (M2MC), et son savoir-faire en matière de changements de milieu²⁰⁵. L'armée de Terre et l'armée de l'Air et de l'Espace ont participé au défilé militaire indien lors de la visite présidentielle en Inde, démontrant une forte volonté politique d'affichage de la coopération opérationnelle franco-indienne.

Une coopération navale déjà dense et ambitieuse

L'Inde dispose d'une marine robuste, comptant plus de 67 000 marins répartis entre quatre commandements principaux : la Western Naval Command basée à Mumbai, la base navale de Karwar dans le sud de Goa, l'Eastern Naval Command à Visakhapatnam, le Commandement conjoint des îles Andaman et Nicobar à Port Blair, ainsi que le South Naval Command à Kochi. Ces commandements sont complétés par treize bases navales secondaires et quatorze bases aéronautiques navales. En outre, les garde-côtes indiens (Indian Coast Guard), avec environ 12 600 hommes, complètent le dispositif naval et jouent un rôle essentiel dans la protection du vaste domaine maritime indien.

La Marine nationale, à travers des exercices tels que *Varuna* conduit depuis 1998, démontre son engagement continu en faveur de la montée en puissance de la compétence de la Marine indienne dans le domaine du combat naval, ainsi que dans le renforcement de l'interopérabilité (technique et tactique). *Varuna*, dont la dernière itération a eu en septembre 2023 en mer d'Arabie, impliquait le groupe aéronaval autour du porte-avions *Charles de Gaulle* autour du thème de la lutte anti-sous-marin²⁰⁶. Depuis 2020, des activités bilatérales ont également été menées dans la zone sud de l'océan Indien, mettant en perspective la coopération opérationnelle entre les forces navales indiennes et les Forces armées de la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI) françaises, basées sur l'île de La Réunion. Les officiers indiens font d'ailleurs régulièrement état de leur grande satisfaction s'agissant du contenu de ces exercices, ainsi que pour l'ensemble des interactions conduites avec les bâtiments français²⁰⁷. La prochaine édition de *Varuna*

205. En avril 2024, le CEMA de l'Armée indienne (le général Anil Chauhan) s'est rendu en France pour rencontrer de nombreuses autorités. Voir : <https://economictimes.indiatimes.com>.

206. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées, mars 2024.

207. Entretien réalisé avec un représentant de la marine indienne, mars 2024.

devrait se tenir en Méditerranée en août et septembre 2024²⁰⁸, sur une thématique de nouveau à dominante anti-sous-marine (ASM)²⁰⁹.

En mars 2023, dans le golfe du Bengale, l'exercice naval La Pérouse 23 impliquait les États-Unis, le Japon, l'Australie et le Royaume-Uni autour de la mission « Jeanne d'Arc²¹⁰ ». Plus récemment, en novembre 2023, l'exercice IMEX 23, organisé aux Seychelles dans le cadre de la présidence française de l'Indian Ocean Naval Symposium (IONS)²¹¹, a permis aux pays riverains de l'océan Indien et du golfe du Bengale d'améliorer leur capacité à opérer ensemble, en utilisant le système IORIS²¹² mis en œuvre par le projet européen Critical Maritime Route in the Indian Ocean (CRIMARIO II)²¹³. À ces interactions se rajoutent de régulières patrouilles maritimes coordonnées impliquant des avions de patrouille maritime (PATMAR) P-8I indiens et des unités aéronavales françaises (avion Atlantique 2 et/ou bâtiments de surface).

L'année 2023 a par ailleurs été marquée par une augmentation significative du nombre d'escales françaises en Inde. Pas moins de douze escales ont été réalisées tout au long de l'année. Parmi elles, le Groupe aéronaval français (GAN) s'est rendu à Goa²¹⁴ et la mission « Jeanne d'Arc », la Frégate multi-missions (FREMM) *Lorraine* et un Bâtiment hydrographique et océanographique se sont rendus à Cochin. La frégate de type Lafayette *Surcouf* s'est rendue à Vishakhapatnam et la FREMM *Lorraine* à Port Blair, dans les îles Andaman et Nicobar situées au débouché ouest du détroit de Malacca²¹⁵. Côté indien, le sous-marin *INS Sindhuratna* a effectué une escale au Havre du 6 au 9 mars 2023²¹⁶, lors de son voyage de retour vers l'Inde après des travaux de maintenance en Russie.

208. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées, mars 2024.

209. Les Indiens sont tout particulièrement intéressés par la détection active et passive très basse fréquence, la classification des contacts, et plus largement dans la détection par systèmes fixes et semi-fixes, entretien réalisé avec un représentant de la marine Indienne, mars 2024.

210. La mission « Jeanne d'Arc » est une opération annuelle de la Marine nationale d'une durée de cinq à six mois, qui conclut par ailleurs la formation des officiers de marine.

211. Initiative indienne lancée en 2008, focalisée sur l'architecture de sécurité maritime : IONS offre aux marines de guerre de la zone un forum qui se réunit tous les deux ans. Les 35 États riverains – mer Rouge et golfe Persique inclus – en sont membres, y compris la France (Chine et États-Unis n'en sont, en revanche, pas membres). IONS travaille sur la mise en place de normes visant à renforcer la sécurité collective, notamment en s'appuyant sur le modèle du Western Pacific Naval Symposium (WPNS), qui fut à l'origine du Code CUES.

212. La plateforme de partage d'informations régionales indo-pacifique (IORIS) est un outil sécurisé dédié à la coordination maritime et au partage d'informations entre agences nationales et régionales, mis en œuvre et soutenu par le projet CRIMARIO II.

213. Voir la présentation du projet Crimario II sur le site d'Expertise France, disponible sur : www.expertisefrance.fr.

214. « Indian Navy and France's Charles de Gaulle Carrier Strike Group Hold Varuna, a Large-Scale Naval Operational Cooperation », Ambassade de France en Inde, 16-20 janvier 2023, disponible sur : <https://in.ambafrance.org>.

215. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées, mars 2024.

216. « Le "Sindhuratna", un sous-marin indien, fait escale au port du Havre », *Ouest France*, 6 mars 2023, disponible sur : www.ouest-france.fr.

Le destroyer *INS Chennai*²¹⁷ a fait escale à Brest du 12 au 16 juillet 2023, lors des célébrations du 14 juillet 2023.

Les deux armées doivent encore progresser en matière d'échanges d'informations aux niveaux opérationnel et tactique, notamment en matière de liaisons de données entre les bâtiments indiens et français²¹⁸. De telles évolutions pourraient faciliter la coordination tactique à la faveur du possible déploiement du GAN français en Indo-Pacifique en 2025 (déploiement dit « Clémenceau 2025 »), durant lequel des interactions opérationnelles avec des navires indiens pourraient être menées²¹⁹.

En matière de sécurité maritime, les deux pays renforcent leurs échanges d'informations maritimes portant sur les navires non militaires dans le cadre d'un accord de « White Shipping », effectif depuis 2017²²⁰. Ces échanges ont été facilités par la présence de l'officier de liaison de l'Indian Fusion Center-Indian Ocean Region (IFC-IOR)²²¹ depuis 2019. Des patrouilles aériennes de surveillance maritime sont par ailleurs effectuées depuis La Réunion, illustrant la volonté d'engagement commun pour la surveillance des voies maritimes stratégiques.

Dans le domaine de la lutte anti-sous-marine et de l'hydrographie, les deux pays cherchent également à approfondir leur connaissance commune des fonds marins et cherchent à renforcer leur coopération en matière d'hydrographie et d'océanographie, par le Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM) pour la France²²².

Il convient également de souligner l'invitation adressée au chef d'état-major de la Marine (CEMM) indien pour assister à la seconde édition de la Conférence navale de Paris (CNP) en 2024²²³, événement annuel coorganisé par la Marine nationale et l'Ifri, aux côtés des Chefs d'états-majors américain, britannique, français et italien. Bien qu'il n'ait pas pu y participer personnellement en raison de la concomitance de la CNP avec le Republic Day, le chef d'état-major de la Marine indienne était représenté par le Vice-Amiral Rajesh Pendharkar, Flag Officer Commanding-in-Chief Eastern Naval Command.

217. « Le destroyer indien *INS Chennai* a fait escale à Brest », *Ouest France*, 12 juillet 2023.

218. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées en mars 2024.

219. *Ibid.*

220. « Indo-French Dialogue on Maritime Coop & Signing of White Shipping Agreement », Ambassade de France en Inde, 19 janvier 2017, disponible sur : <https://in.ambafrance.org>.

221. Voir le site internet disponible sur : www.indiannavy.nic.in.

222. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées, mars 2024.

223. « Conférence navale de Paris 2024 : l'évolution du rôle du groupe aéronaval », Ifri, 25 janvier 2024, disponible sur : www.ifri.org.

Une coopération aérienne qui cherche à se diversifier

La coopération entre les armées de l'Air française et indienne revêt une importance croissante, en particulier avec la montée en puissance des avions de combat *Rafale* au sein de l'armée de l'Air indienne. Les exercices biannuels *Garuda* sont au cœur de cette collaboration²²⁴, offrant des opportunités d'entraînement conjoint et de haut niveau entre les deux forces aériennes. La dernière édition s'est déroulée en Inde en octobre 2022, et une nouvelle édition est envisagée en France en 2025. Les domaines de la guerre électronique et de l'emploi des systèmes d'armes sont particulièrement visés, domaines dans lesquels l'expertise française est particulièrement appréciée²²⁵.

L'armée de l'Air et de l'Espace se prépare au déploiement « Pégase 24 », avec un volet impliquant l'Inde. Fin août 2024, deux semaines après le passage de « Pégase 24 », l'Inde organise par ailleurs l'exercice *Tarang Shakti*²²⁶, dont les ambitions sont similaires à celles de l'exercice *Pitch Black*²²⁷ en Australie et qui constituera le premier exercice aérien multinational sur le sol indien. *Tarang Shakti* impliquera des avions de chasses, de transport, des avions ravitailleurs, des avions de détection et de contrôle aéroporté (AWACS) et des systèmes sans pilotes. Les détachements allemands, espagnols et français participeront à la première phase de *Tarang Shakti* du 6 au 13 août 2024, la seconde phase étant prévue plus tardivement en août et septembre 2024 avec d'autres pays, dont les États-Unis. Le chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace (CEMAAE) français et ses homologues allemands et espagnols se déplaceront par ailleurs en Inde à l'occasion de cet exercice²²⁸.

224. Cet exercice vise à améliorer le niveau d'interopérabilité à travers des missions de défense aérienne et d'attaque au sol. Il se déroule alternativement en France ou en Inde.

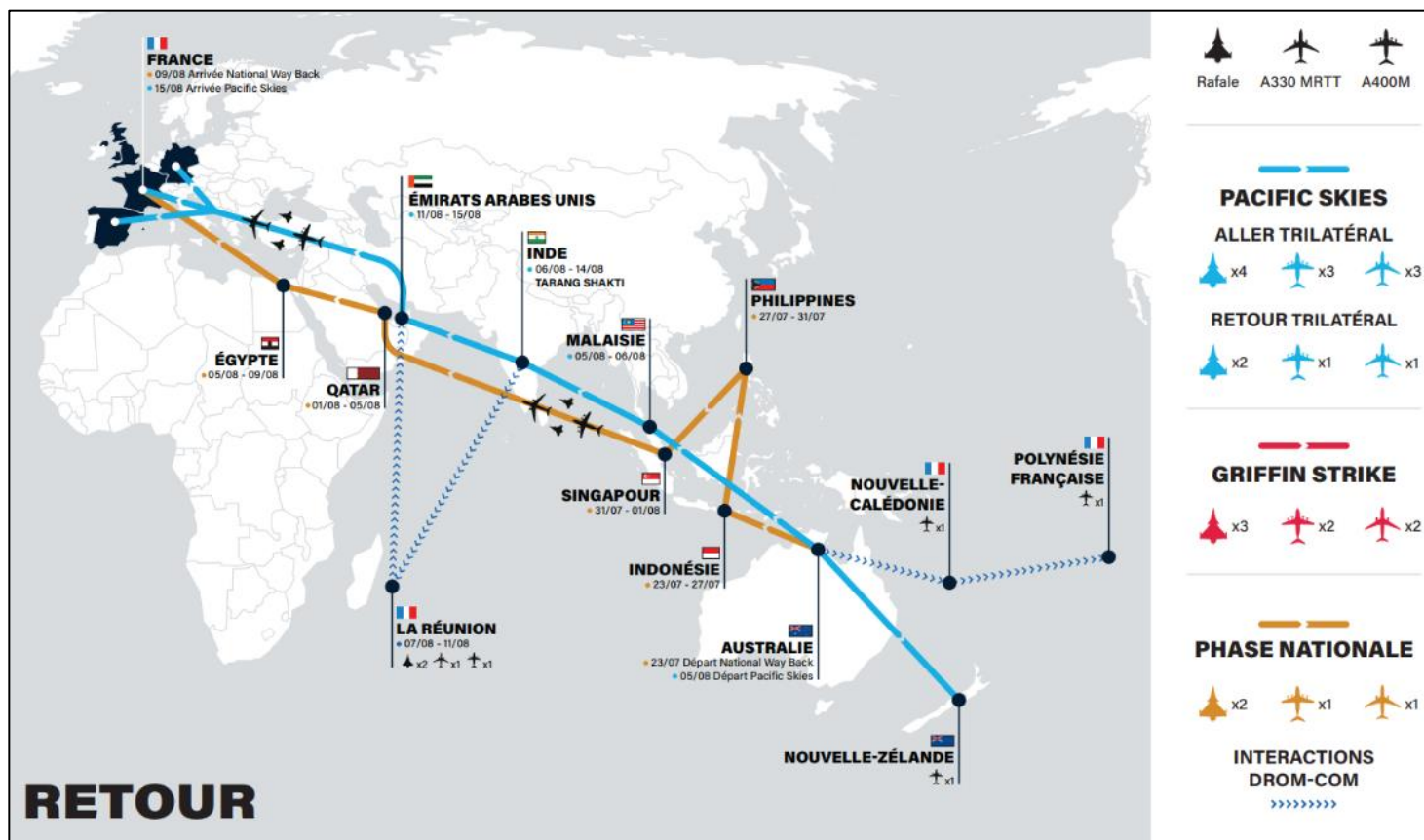
225. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées, mars 2024.

226. D. Anderson, « India to Host "Tarang Shakti" Multinational War Games Amidst Rising Regional Tensions », *Military News*, 7 avril 2024, disponible sur : <https://military.news>.

227. L'exercice Pitch Black est un exercice biennal organisé par la Royal Australian Air Force (RAAF), usuellement dans le nord de l'Australie sur les bases aériennes de Darwin et de Tindal. L'objectif de l'exercice est de pratiquer les combats d'Air Offensive Counter (OCA) et d'Air Defensive Counter (DCA) dans un environnement de guerre simulé et dans des conditions de faible luminosité.

228. Dossier de presse Pégase 2024, disponible sur : <https://dicod.hosting.augure.com>.

Carte n° 1 : Déploiement Pégase 2024, phase « retour »



Source : Armée de l'Air et de l'Espace, 2024.

En outre, l'exercice VOLFA, qui se tient annuellement en France avec la participation de nombreux partenaires, offre une opportunité d'échange d'expérience dans un environnement de chasse intensif. Bien que l'Inde ait été invitée à y participer, sa présence n'a pour l'heure pas encore été confirmée. L'exercice interarmées français HEMEX ORION, réalisé au printemps 2023 dans le contexte de la guerre en Ukraine, a également vu la participation de quatre *Rafale* indiens et d'un Il-78 Midas, aéronef de ravitaillement russe, depuis la base aérienne de Mont-de-Marsan, soit le premier déploiement de *Rafale* indiens en dehors du territoire indien.

À l'approche du 90^e anniversaire de l'École de l'Air, plusieurs hautes-autorités indiennes sont d'ailleurs conviées à participer aux célébrations²²⁹. Une délégation de l'École de guerre aérienne indienne s'est également rendue en France en 2023 pour un échange avec l'État-major de l'armée de l'Air et de l'Espace (EMAAE), la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) et l'État-major des armées (EMA), illustrant la volonté de renforcer les liens institutionnels et académiques entre les deux pays.

229. Un projet visant à accueillir de jeunes officiers indiens à l'École de l'Air de Salon de Provence est à l'étude, entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées, mars 2024.

Une coopération terrestre balbutiante mais qui monte en puissance

La coopération dans le domaine terrestre reste modeste, mais l'armée de Terre française s'est fixé d'ambitieux objectifs pour les prochaines années, sous l'impulsion de la 3^e Division à qui ont été confiées les activités terrestres hors Europe depuis 2023.

Les ambitions de coopération de l'armée de Terre, à l'échelle de l'Indo-Pacifique, se déclinent selon quatre axes majeurs : (1) le renforcement de liens structurels à différents niveaux, avec la 3^e Division comme interlocuteur privilégié ; (2) l'engagement accru de hautes autorités de l'armée de Terre aux salons d'armement et principaux symposiums, tels qu'au Chief Army Symposium (CAS) à Melbourne ; (3) la participation à d'autres événements en présence des grands adjoints du CEMAT, qu'il s'agisse du sous-chef plans et programme de l'EMAT ou du Commandement du combat futur (CCF) en charge de la partie doctrine, retour d'expérience et expérimentations ; et enfin (4) l'amélioration qualitative et quantitative des exercices bilatéraux.

La 6^e Brigade légère blindée (6^e BLB) est spécifiquement dédiée à l'Indo-Pacifique, sous la tutelle de la 3^e Division, et a pour mission de travailler à l'élaboration de feuilles de route avec les principaux partenaires de la région, dont l'Australie, l'Inde, le Japon²³⁰ et l'Indonésie²³¹. Une lettre d'intention ainsi qu'une feuille de route devraient d'ailleurs être proposées à l'armée de Terre indienne d'ici la fin de l'année 2024²³². La visite officielle du CEMAT en Inde, du 26 au 29 février, a consolidé un élan lancé depuis novembre 2022. Ce déplacement s'inscrivait dans le prolongement d'autre déplacement en Inde du CEMAT, ainsi que du Commandant de la 3^e Division, dans le cadre de leur participation à l'Indo-Pacific Army Chiefs Conference (IPACC) qui s'est déroulé du 26 au 28 septembre 2023.

L'évolution de la relation bilatérale est marquée par des progrès notables dans plusieurs domaines, comme celui de l'artillerie, du combat en montagne et de la lutte contre les engins explosifs improvisés (C-IED), notamment par l'entremise de l'exercice *Shakti*. La 6^e édition de l'exercice *Shakti* a eu lieu en 2021 à Fréjus²³³, en France, avec du côté français la participation du 21^e Régiment d'infanterie de la Marine. La 7^e édition de l'exercice *Shakti* a eu lieu dans le nord de l'Inde, du 14 au 26 mai 2024, à la station militaire d'Umroi (Meghalaya)²³⁴. Cette dernière édition a vu l'engagement d'une centaine de militaires français au niveau compagnie, marquant une progression dans la complexité des opérations et la

230. Participation de l'armée de Terre à l'exercice *Brunet Takamori* en septembre 2024.

231. Participation de l'armée de Terre aux exercices *Garuda* et *Super Garuda* (interarmées).

232. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées en mars 2024.

233. « India, France Joint Military Exercise EX-SHAKTI 2021 Commences at Frejus », ANInews, 15 novembre 2021, disponible sur : www.aninews.in.

234. « Exercice conjoint "SHAKTI" 2024 », Ambassade de France en Inde, 17 mai 2024, disponible sur : <https://in.ambafrance.org>.

coordination interarmées, comparativement aux itérations précédentes qui se déroulaient au niveau de la seule section.

L'exercice a également inclus pour la première fois des capacités de l'armée de l'Air et de l'Espace ainsi que des observateurs de la marine et de l'armée de l'air et de l'Espace français, première pierre à l'édifice d'une interarmement progressive des exercices. Au-delà de la possible interarmement de *Shakti*, le prochain exercice *Frinjex* devrait aussi permettre de développer une activité interarmées, avec l'embarquement d'un Groupe tactique embarqué (GTE) à bord de la mission « Jeanne d'Arc²³⁵ ».

Parallèlement, d'importants efforts sont déployés pour favoriser les échanges d'expertise en matière de doctrine, de retour d'expérience et d'innovation entre les deux armées de Terre. Une visite du commandant du CCF est d'ailleurs envisagée en 2024 en Inde, avec pour objectif d'établir des convergences doctrinales avec son homologue indien²³⁶. On peut également relever la participation de deux officiers indiens au stage jungle « Jaguar » en Guyane. Aucune formation initiale n'est cependant proposée à de jeunes officiers indiens à Saint-Cyr, essentiellement pour des raisons linguistiques, L'Inde manifeste en revanche un intérêt croissant pour suivre des formations spécialisées dans le domaine du cyber, de l'artillerie et de la montagne.

Une coopération spatiale et cyber qui s'accélère

L'aventure spatiale indienne, marquée par l'alunissage réussi de la sonde Chandrayaan-3 sur le pôle Sud de la Lune²³⁷, ainsi que l'envoi, la même semaine, de la sonde d'observation Aditya (qui signifie soleil en hindi) pour un voyage au centre du système solaire, ont propulsé l'Inde sur le devant de la scène mondiale en faisant d'elle la quatrième puissance spatiale à réussir un alunissage²³⁸.

L'Inde et la France ont déjà une longue histoire de coopération dans le domaine spatial, depuis plus de cinquante ans, à travers l'ISRO et le CNES. La France est par ailleurs un fournisseur majeur de composants et d'équipements pour le programme spatial indien. En dépit de ce lien établi de longue date, le premier dialogue stratégique spatial Inde-France n'a eu lieu que récemment, à Paris, le 26 juin 2023. Il était présidé respectivement par le Secrétaire aux Affaires étrangères indien M. Vinay Mohan Kwatra et la Secrétaire générale du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, M^{me} Anne-Marie Descôtes. Ce dialogue visait à identifier des

235. Le premier exercice FRINJEX s'était tenu à Goa du 7 au 8 mars 2023 à la base militaire de Pangode dans le Kerala, en marge de l'escale de la mission « Jeanne d'Arc », avec la participation d'un contingent français composé de 120 militaires. Le prochain aura lieu en 2025 ou 2026, selon les déploiements futurs de la mission « Jeanne d'Arc ».

236. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées en mars 2024.

237. O. Da Lage, « Chandrayaan-3 : le spatial, nouveau facteur de la puissance indienne ? », Institut de relations internationales et stratégiques, 30 août 2023.

238. « L'Inde, quatrième nation sur la Lune », Cité de l'Espace, 23 août 2023, disponible sur : www.cite-espace.com.

domaines de coopération dans les volets de la coopération spatiale civile et militaire. L'ISRO et le CNES ont conclu une déclaration conjointe pour la coopération dans les futures technologies de véhicules de lancement et un accord de coopération dans les missions conjointes d'observation de la Terre TRISHNA, du Maritime Domain Awareness (MDA)²³⁹ et du Space Situational Awareness (SSA)²⁴⁰. S'agissant du programme relatif au MDA, celui-ci vise à améliorer la connaissance du domaine maritime et à lutter contre les menaces émergentes telles que la piraterie et le trafic illicite, et implique la mise en place d'une constellation de satellites en deux phases. Une première phase consiste à faire installer en Inde un centre de traitement s'appuyant sur de l'imagerie existante, suivie d'une phase opérationnelle pouvant aller jusqu'à dix ans. L'accord CNES-ISRO a été signé le 6 juin 2023²⁴¹ et le contrat à CLS pour la mise en œuvre de cette première phase du projet l'a été début juillet 2023. La deuxième phase consiste à développer un système spatial en propre, constitué de plusieurs satellites radar/AIS²⁴². La France fournirait la charge utile et l'Inde la plateforme satellite et le lanceur. Le financement total du projet est prévu d'être supporté par la partie indienne.

L'ISRO et Arianespace ont également établi un partenariat de long terme. Le lanceur de satellites polaires (PSLV) de l'ISRO avait en effet déjà lancé de nombreux satellites français à des fins commerciales, et Arianespace est aujourd'hui le principal fournisseur de services de lancement pour les satellites géostationnaires indiens. Dans le prolongement de ce partenariat, Arianespace et NewSpace India Limited (NSIL)²⁴³ ont également conclu une Lettre d'intention (LoI) lors de la visite du président Macron en janvier 2024, pour une collaboration accrue dans les services de lancement commerciaux²⁴⁴.

En matière d'exercice militaire, le personnel de l'Agence spatiale de défense indienne (DSA) a par ailleurs assisté à l'exercice spatial annuel *Aster X*, exercice spatial militaire phare de la France, au Commandement de

239. J. Bachelier et P. Boulanger, « La "fusion de l'information" : levier de la puissance maritime française ? », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 7 décembre 2023.

240. La Space Situational Awareness (SSA) vise à surveiller, évaluer et comprendre l'environnement spatial. Il inclut la surveillance des objets en orbite autour de la Terre, tels que les satellites, les débris spatiaux, et autres engins spatiaux.

241. « CNES and ISRO Foster Collaboration and Innovation in Space Arena », Indian Space Research Organisation, Département de l'Espace, 6 juin 2023, disponible sur : www.isro.gov.in.

242. « French Indian Space Cooperation Enters New Dimension on Visit of India's Prime Minister for National 14 July Celebrations », Centre national d'études spatiales, 15 juillet 2023, disponible sur : <https://presse.cnes.fr>.

243. NSIL est une entreprise du secteur public du gouvernement indien, créé en mars 2019 et relevant du Département de l'Espace, responsable de la production, de l'assemblage et de l'intégration des lanceurs spatiaux.

244. « NSIL and ARIANESPACE Sign an MoU for Long-term Partnership to Support Satellite Launch Missions », *The Print*, 31 janvier 2024, disponible sur : www.nsilindia.co.in.

l'espace de la France en mars 2023, en tant qu'observateurs militaires, mais n'a en revanche pas participé à l'édition 2024²⁴⁵.

L'Inde et la France disposent par ailleurs d'un mécanisme de Dialogue Cyber. Le quatrième Dialogue Cyber supervisé par les deux ministères des Affaires étrangères a eu lieu le 13 octobre 2021, et le cinquième s'est tenu plus récemment, à Paris, le 9 janvier 2024. La partie indienne a évoqué son intérêt pour des échanges entre experts et la participation d'officiers indiens à des exercices cyber organisés par la France. Au niveau de la défense, le mécanisme de partage d'informations ne progresse que peu pour l'instant²⁴⁶.

Le résultat mitigé des coopérations mini-latérales

La multiplication des coopérations trilatérales – englobant des partenaires clés tels que l'Australie, les EAU, l'Indonésie, le Japon et Singapour – représente une facette récente de la diplomatie indienne, qui privilégiait jusqu'alors plutôt les coopérations bilatérales.

L'Inde et la France ont donc exploré des cadres mini-latéraux leur permettant de renforcer leurs positions mutuelles. En 2021, une première initiative trilatérale impliquant l'Australie, la France et l'Inde avait été lancée dans le but de renforcer la coopération dans l'Indo-Pacifique²⁴⁷. Elle trouvait son origine dans la volonté française de créer un « axe France-Inde-Australie », comme exprimé par le président Macron dans son discours sur l'Indo-Pacifique à Garden Island en 2018. Cette initiative a ensuite été victime d'AUKUS. Si la France et l'Australie se montrent assez favorables à une reprise des discussions, l'Inde semble en revanche plus prudente²⁴⁸. Une réunion trilatérale organisée en juin 2023 n'a notamment pas permis de dégager de points de convergence. D'autres interactions trilatérales ont eu lieu entre officiels en marge du South Pacific Defence Ministers' Meeting (SDPMM)²⁴⁹ en décembre 2023 ou du Raisina Dialogue²⁵⁰ début 2024, mais sans plus de succès²⁵¹.

245. Seuls les États-Unis, la Roumanie, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni, la Belgique, Espagne, le Portugal, l'Australie, la Corée du Sud, les Émirats arabes unis, l'Allemagne, le Canada, la Pologne et l'Autriche y ont participé. Lire « AsterX 2024 : l'exercice militaire aux 23 événements spatiaux », 7 mars 2024, disponible sur : www.cite-espace.com.

246. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées, mars 2024.

247. « Indopacifique – Dialogue trilatéral entre la France, l'Inde et l'Australie », Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 24 février 2021, disponible sur : www.diplomatie.gouv.fr.

248. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées, mars 2024.

249. « South Pacific Defence Ministers' Meeting », Ministère des Armées, 4 décembre 2023.

250. « Raisina Dialogue 2024 », Ministère des Affaires étrangères d'Inde, 20 février 2024, disponible sur : www.mea.gov.in.

251. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées, mars 2024.

Le 6 février 2023, une autre initiative trilatérale a été lancée entre la France, l'Inde et les EAU, avec une feuille de route ambitieuse²⁵², dans des domaines stratégiques tels que l'énergie, la technologie et la défense. Cette seconde initiative découle des discussions qui avaient eu lieu au niveau des ministres des Affaires étrangères en marge de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2022. Le premier dialogue « track 1.5 »²⁵³ a eu lieu du 21 au 22 novembre 2023 à Paris, mais n'a pas non plus abouti à de grandes avancées. Aucun projet concret n'avait alors pu être identifié parmi les domaines esquissés sur la feuille de route, en dehors de la réalisation d'exercices militaires conjoints. En janvier 2024, les aviateurs français, émiriens et indiens ont ainsi conduit leur premier exercice dans le cadre de l'entraînement « Desert Knight », depuis les EAU²⁵⁴.

En conclusion, la coopération de défense franco-indienne illustre une relation stratégique aboutie, étendue et diversifiée, désormais inscrite sur le temps long. Elle repose sur une approche visant à renforcer mutuellement les capacités des deux nations, tout en évitant les engagements contraignants ou exclusifs vis-à-vis de tiers. Cette approche permet à chaque pays de défendre ses propres intérêts tout en contribuant à la stabilité régionale. Si les politiques d'autonomie stratégique poursuivies respectivement par la France et l'Inde sont des facteurs de convergence, elles peuvent aussi régulièrement être sources d'incompréhensions mutuelles. De nombreux enjeux stratégiques communs à la France et à l'Inde ne sont également pas encore suffisamment traités par une coopération de défense *ad hoc* dans l'océan Indien, et pourraient encore bénéficier d'un approfondissement. Des facilités juridiques et logistiques accrues de l'Inde dans le cadre des déploiements français en Indo-Pacifique seraient un pas en avant significatif. Enfin, les initiatives trilatérales entreprises conjointement par la France et l'Inde demeurent pour l'instant principalement symboliques et politiques, se limitant à des exercices militaires élémentaires, dont le contenu et la portée stratégique pourraient être encore très largement étoffés considérant l'ampleur des enjeux de sécurité à l'échelle de l'océan Indien.

252. « Lancement d'une initiative de coopération trilatérale », Ambassade de France à New Delhi, 4 février 2023, disponible sur : <https://in.ambafrance.org>.

253. Les discussions « track 1.5 » impliquent à la fois des représentants officiels des gouvernements et des acteurs non gouvernementaux ou des experts indépendants. Ce format permet d'intégrer des perspectives supplémentaires et des idées innovantes dans les discussions diplomatiques, tout en conservant une certaine officialité et une liaison avec les processus gouvernementaux.

254. « FFEAU – DESERT KNIGHT – Entraînement aérien entre l'Inde, les Émirats arabes unis et la France », Ministère des Armées, 25 janvier 2024.

Du dialogue à l'action : le futur de la coopération franco-indienne

En dépit de l'importance du partenariat franco-indien, réaffirmée au plus haut niveau politique en janvier 2024, la présence de l'Inde dans le débat stratégique français reste relativement modeste, tout autant que celle de la France dans le débat public indien.

La coopération industrielle de défense entre la France et l'Inde pourrait encore être diversifiée considérant les insuffisances toujours importantes de l'industrie indienne, mais devra être mesurée eu égard aux potentielles évolutions des politiques intérieures et étrangères indiennes. Pour rester compétitives sur le marché indien, dans un contexte concurrentiel croissant, les entreprises françaises devront s'adapter à des exigences accrues de transfert de technologie et de production locale, tout en développant des coopérations accrues dans les domaines tels que l'IA appliquée à la défense, le Cyber ou les fonds marins. Par ailleurs, si les réexportations potentielles de l'armement français offrent des opportunités intéressantes, elles devront aussi être l'objet d'une vigilance accrue de la part du pouvoir politique.

En matière de coopération opérationnelle, le principal défi sera celui d'une interopérabilité accrue entre les forces armées, d'une progressive interarmisation des activités opérationnelles, d'un cadre juridique et logistique plus permissif aux forces armées françaises – permettant d'obtenir un point d'appui pérenne en Indo-Pacifique – et d'une diversification des coopérations à l'échelle de l'océan Indien, notamment dans les domaines de la guerre des mines, du cyber, de l'hydrographie, de la sécurité maritime, de la pêche INN ou du soutien HADR, qui présentent tous d'importantes opportunités et convergences à l'échelle de l'océan Indien. Le domaine de la formation, essentiel considérant les importants manquements tactiques des militaires indiens dans de nombreux domaines, est par ailleurs insuffisamment investi, et pourrait nécessiter la mise en place d'un plan d'action interarmées dédié.

Stimuler le débat stratégique

Pour consolider la relation franco-indienne, il est d'abord nécessaire d'engager les élites. Côté français, la récente mise en place d'une *task force* dédiée à l'Inde au niveau interministériel, afin de coordonner les actions des différents ministères dans la coopération avec New Delhi, est en cela une

évolution intéressante. Cette *task force* pourrait en effet permettre une prise de conscience accrue des opportunités et des risques que recouvre cette relation bilatérale. Elle doit notamment pouvoir permettre d'engager toutes les strates gouvernementales dans un dialogue coordonné, et ainsi prendre en compte les importantes évolutions des politiques intérieure et étrangère indiennes pour éclairer le débat public français.

La politique étrangère de la France en Indo-Pacifique reste par ailleurs globalement méconnue ou incomprise dans les cénacles des chercheurs et académiques indiens, en particulier s'agissant de la politique menée à l'égard de la Chine. Cette incompréhension est alimentée par plusieurs commentaires, pour certains mal interprétés, du président Macron²⁵⁵, qui avaient en particulier créer une ambiguïté sur le rôle de la France en cas de conflit sino-américain dans cette région. Aujourd'hui encore, et en dépit de nombreuses clarifications faites sur ce sujet par le président Macron et plusieurs membres de son gouvernement depuis lors, la perception de la posture stratégique française vis-à-vis des États-Unis reste globalement incomprise et varie considérablement selon les interlocuteurs. Certains officiels ou chercheurs perçoivent la France comme pleinement alignée sur les États-Unis, tandis que d'autres considèrent, à l'inverse, que la France pourrait prochainement quitter l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN)²⁵⁶.

Cette absence relative de débat dédié à la relation stratégique franco-indienne est aussi la conséquence d'une autocensure croissante de la part des chercheurs indiens et étrangers. La réalisation de terrains et séjours de recherche en Inde devient en effet de plus en plus difficile, en raison du contrôle croissant du gouvernement sur les sujets jugés sensibles. Les centres de recherches subissent depuis quelques années le tarissement de financements étrangers, et les chercheurs étrangers ont de plus en plus de difficultés à obtenir des visas de recherche²⁵⁷, ce qui compromet de fait la richesse des échanges académiques qui pourraient avoir lieu entre la France et l'Inde²⁵⁸.

255. En particulier son entrevue avec la presse alors qu'il revenait de Chine en avril 2023 : « la pire des choses serait de penser que nous, Européens, devrions être suivistes » et qu'il nous faille « nous adapter au rythme américain et à une surréaction chinoise ». Lire N. Barré, « Emmanuel Macron : l'autonomie stratégique doit être le combat de l'Europe », *Les Échos*, 9 avril 2023.

256. S'agissant de l'OTAN, il est intéressant de souligner le fait que l'Inde n'est pas enthousiaste à l'accroissement de la présence de l'OTAN en Indo-Pacifique, et est en cela en phase avec la posture officielle de la France sur ce sujet, entretiens réalisés avec des officiels et chercheurs indiens entre février et avril 2024.

257. « L'Inde refoule de plus en plus de chercheurs étrangers », *Courrier international*, 15 août 2022, disponible sur : www.courrierinternational.com.

258. « Enquête RSF : en Inde, l'autocensure des journalistes pour ne pas perdre leur titre de séjour », *Reporters sans frontières*, 26 février 2024, disponible sur : <https://rsf.org>.

Un partenariat stratégique à étoffer

La valeur du partenariat franco-indien dépasse largement les intérêts bilatéraux et s'inscrit dans une perspective plus large de préservation de l'ordre international. C'est en particulier dans l'océan Indien que l'Inde et la France disposent d'une capacité d'action commune, et finalement complémentaire. Pourtant, les actions de l'Inde comme la France peuvent toutefois rencontrer des contraintes dans le champ des perceptions, liées pour la première à sa posture de plus en plus hégémonique et pour la seconde à son passé colonial.

Dans cet espace, l'Inde a acquis depuis son indépendance une réputation de puissance hégémonique en devenir, suscitant des craintes croissantes de la part de petits États insulaires. Par exemple, lorsque le Premier ministre Modi a qualifié Maurice de « Little India », cela a été interprété comme une tentative de projection de l'influence indienne dans la région au détriment de la diversité culturelle et de l'identité mauricienne, si bien que l'Inde peine dorénavant à contrer l'influence croissante de la Chine dans la région²⁵⁹. L'Inde, de son côté, demeure par ailleurs réticente à engager des coopérations trilatérales incluant la France aux Seychelles et à Maurice, en raison d'enjeux liés à l'héritage colonial.

Un Forum Inde-Afrique, prévu prochainement, pourrait à ce titre permettre à l'Inde et la France de travailler de concert, en concentrant plus spécifiquement l'effort conjoint sur les États insulaires et du Sud-Ouest de l'océan Indien. Les États côtiers et insulaires pourraient ainsi bénéficier d'une offre de coopération franco-indienne dans le domaine de la sécurité maritime et de l'économie bleue, permettant de juguler certaines démarches agressives menées par la Chine. La France et/ou l'UE pourraient ainsi proposer aux côtés de l'Inde des formations conjointes, au sein de centres de formations militaires ou dans le cadre des programmes de formations aux opérations de maintien de la paix, au sein de l'Union Africaine ou des Nations unies. Peu coûteuses, ces initiatives présentent en revanche un retour sur investissement important en termes d'influence et de crédibilité.

Au-delà des enjeux de sûreté et de sécurité maritime, les deux pays pourraient approfondir leur dialogue sur les questions d'économie bleue, de « *smart islands*²⁶⁰ » et de transition énergétique, sur la base d'un premier partage d'expérience en format franco-indien sur les îles Andaman et Nicobar et l'île de La Réunion²⁶¹. Cette première étape pourrait permettre

259. Cela nécessite cependant que l'Inde évite de trop insister sur la « menace chinoise » auprès des États insulaires de l'océan Indien, cette démarche étant de plus en plus perçue comme contre-productive.

260. « Île qui présente les éléments suivants : une gouvernance intelligente, des habitants intelligents, une mobilité intelligente, une vie intelligente, une économie intelligente et un environnement intelligent ». Lire A. Ghosal et S. Halder, « Building Intelligent Systems for Smart Cities: Issues, Challenges and Approaches », in *Smart Cities: Development and Governance Frameworks*, Zaigham Mahmood, 2018.

261. D. Baruah, « Developing the Sister Islands of the Indian Ocean », *Hindustan Times*, 3 janvier 2021, disponible sur : www.hindustantimes.com.

d'identifier des complémentarités et des défis conjoints, pour proposer des pistes de coopérations aux États insulaires de la zone. Enfin, certains États côtiers d'Afrique de l'Est expriment des préoccupations croissantes concernant les investissements économiques et de sécurité liés à la Chine. La France pourrait demander à l'Inde, aux gouvernements africains hôtes et aux principaux acteurs comme l'UE de former un groupe de travail sur la sécurité et les investissements économiques liés à la Chine, et de formuler des principes directeurs pour les investissements étrangers dans les infrastructures critiques, telles que les systèmes de sécurité maritime, les ports, les installations militaires et les programmes de satellites. Cette approche aiderait également la France à mieux suivre les activités de la Chine et à distinguer les projets qui ne sont pas conformes aux normes internationales et les plus menaçants pour les intérêts français. Une première initiative pourrait être réalisée en format « Track 2²⁶² » réunissant des *think tanks* des trois continents, afin qu'ils réalisent un premier rapport sur le sujet.

Par ailleurs, une cartographie des points de convergences entre la France et l'Inde dans les grandes instances régionales (IORA, IONS, COI, IPOI, etc.) serait particulièrement bénéfique. Au niveau régional, la France (ou l'UE) et l'Inde pourraient établir conjointement un programme régional de renforcement des capacités maritimes pour les États insulaires et côtiers de l'océan Indien. Un tel programme permettrait de répondre en partie aux besoins de certains petits pays insulaires, améliorerait la crédibilité de la France, de l'Europe et de l'Inde en océan Indien et contrerait l'influence grandissante de la Chine.

De la même manière, selon un officiel indien, « si la France veut être une voix indépendante, et actrice, et se différencier des États-Unis et de la Chine, elle doit parler au Sud global²⁶³ ». Un engagement accru de la France auprès du « Sud global » pourrait sur certains projets se faire aux côtés de l'Inde, la relation franco-indienne pouvant dès lors agir comme une « force multiplicatrice », à l'image du partenariat franco-indien mis en place pour l'Alliance solaire internationale.

Enfin, il existe un besoin de renforcer le lien de l'Inde avec l'UE. Une difficulté pour l'Inde, officiels comme chercheurs, persiste dans la compréhension du rôle opérationnel tenu par l'UE en Indo-Pacifique. L'Inde a certes affecté en 2023 un officier de liaison au sein de la mission EMASOH²⁶⁴ à Abou Dhabi, et participé à un exercice naval avec les navires européens de l'opération *Atalanta* en août 2023, mais les interactions en

262. Le « Track 2 » désigne les discussions et initiatives menées en dehors des canaux officiels gouvernementaux, incluant des universitaires, des membres de la société civile, des entrepreneurs et d'autres parties prenantes non gouvernementales.

263. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Affaires étrangères indien, mars 2024.

264. EMASOH est une mission de surveillance maritime, qui vise à stabiliser la zone et à participer à la préservation de la liberté de navigation dans le golfe Arabo-Persique et le détroit d'Ormuz, tout en protégeant les intérêts économiques européens et internationaux, disponible sur : www.defense.gouv.fr.

matière de défense et de sécurité restent encore marginales et essentiellement symboliques. S'agissant de l'opération *Aspides*²⁶⁵, lancée en février 2024 pour assurer la sûreté et la liberté de navigation en mer Rouge, la coopération avec la Marine indienne reste difficile et les échanges en matière de renseignement ou interactions opérationnelles particulièrement restreints²⁶⁶.

L'Inde adopte une approche prudente et demeure réticente, en temps de conflit, à s'engager dans des initiatives multinationales sans mandat clair de l'ONU, préférant mettre en avant l'engagement de l'Indian Navy dans des opérations de lutte contre la piraterie en mer d'Arabie et dans le golfe d'Aden, pour faire face à la résurgence de la piraterie dans le bassin somalien observée depuis novembre 2023²⁶⁷. Elle préfère interagir occasionnellement avec les États membres de l'UE engagés dans *Aspides*, plutôt que de le faire l'UE en tant que telle. Enfin, la question des éventuelles interactions de la marine indienne à une future présence maritime coordonnée (PMC) européenne dans la région²⁶⁸ n'est pas abordée, les interlocuteurs indiens rencontrés semblant particulièrement circonspects s'agissant des objectifs visés par ce projet. Qu'elle soit ou non convaincue par l'apport de l'UE, eu égard à l'ensemble des soutiens apportés par la France au développement de sa marine, la France pourrait probablement rechercher de l'Inde, à la faveur du DSM, un investissement accru de la Marine indienne au sein des opérations navales européennes.

Une coopération industrielle de défense à réinventer

De nouveaux champs de partenariats capacitaires peuvent encore être envisagés, considérant l'étendue des enjeux stratégiques communs en océan Indien. Une piste est celle de l'IA, comme évoqué en marge d'un dialogue bilatéral tenu à New Delhi le 4 mars 2024. Le ministre des Affaires étrangères indien Subrahmanyam Jaishankar a notamment évoqué que la France et l'Inde avaient discuté des développements dans le domaine du « désarmement et de la non-prolifération concernant les domaines nucléaire, chimique, biologique, ainsi que la sécurité dans l'espace extra-atmosphérique, les armes conventionnelles, y compris l'IA dans le domaine militaire et les systèmes d'armes létales autonomes, et les régimes

265. Opération menée par l'UE en réponse aux attaques des Houthis contre le transport maritime international en mer Rouge, disponible sur : www.eeas.europa.eu.

266. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées, mars 2024.

267. Les attaques actuelles des Houthis au large du Yémen ont suscité des réponses navales de la part de l'Inde. L'Inde a envoyé une dizaine de navires de guerre et avions de surveillance pour aider les navires marchands naviguant dans le golfe d'Aden. En mars 2024, l'Inde comptait presque autant de navires déployés pour assurer la sécurité maritime dans la région que l'ensemble de l'opération *Prosperity Guardian* avec onze navires.

268. La stratégie de coopération indo-pacifique de l'UE a étendu le concept des présences maritimes coordonnées au nord-ouest de l'océan Indien lors du Forum interministériel de Paris en février 2022, mais elle peine encore à mobiliser un nombre suffisant de participants européens.

multilatéraux de contrôle des exportations²⁶⁹ ». Le ministère de la Défense indien, *via* le DRDO, ainsi que les trois armées développent en effet depuis 2018 de nombreux programmes dédiés à l'IA. Toutefois, pour le moment, les principaux financeurs et partenaires étrangers de l'Inde dans ce domaine demeurent nord-américains. Par exemple, la Marine indienne organise depuis 2022 des *workshops* réguliers destinés à former la Marine sur l'IA.

Parmi les acteurs étrangers invités ne figurent que des entreprises et universités américaines comme IBM Research India, Google Research et l'Arizona State University. Naval Group mènerait d'ores et déjà des travaux de recherche dans le domaine de l'IA appliquée au renseignement acoustique en lien avec l'Indian Institute of Technology de New-Delhi (IIT Delhi)²⁷⁰, pouvant permettre d'identifier à terme de nouveaux types de sous-marins relativement silencieux. De nombreuses pistes méritent d'être encore explorées pour renforcer les liens entre les écosystèmes d'innovation de défense français et indiens. En 2023, le ministère de la Défense indien estimait que 194 *start-ups* spécialisées sur les questions de défense avaient déjà vu le jour dans le pays.

Des perspectives prometteuses se dessinent également dans le domaine de l'artillerie, notamment l'appel d'offres prévu en 2024 pour le système d'artillerie TGS (Tower Gun System), de calibre 155 mm, par Nexter²⁷¹. Des discussions portent également sur l'acquisition de canons de 105 mm de Nexter ainsi que de mortiers embarqués de 120 mm de Thalès. Parallèlement, des caméras thermiques de Thalès, destinées aux chars T90/300 et aux véhicules de combat BMP2/800, pourraient également être acquises par l'armée de Terre indienne. Enfin, dans le cadre du projet de missiles Akeron MP (MMP), MBDA participe aux études d'intégration sur un prototype de tourelle.

Le domaine des drones sous-marins suscite aussi un intérêt croissant en Inde, et des développements conjoints dans ce domaine pourraient être envisagés. La modernisation des sous-marins *Scorpène* constituera une priorité des prochaines années pour l'Inde, et Naval Group pourrait fournir son expertise et des solutions pour répondre à ce besoin. Le domaine de la guerre des mines présente également d'importantes opportunités de collaboration, laquelle reste à ce jour peu exploitée en dépit de l'excellence de l'industrie d'armement française sur ce sujet. Les avions de transport et de ravitaillement constituent un autre domaine de coopération industriel potentiel.

269. « India, France Hold Dialogue on Disarmament, Non-Proliferation of Weapons », *The Economic Times*, 4 mars 2024, disponible sur : <https://economictimes.indiatimes.com>.

270. S. Singh, « France's Naval Group, IIT Goa Extend R&D Deal for Underwater Surveillance, Submarine Imaging », *The Print*, 20 octobre 2022, disponible sur : <https://theprint.in>.

271. Entretien réalisé avec un représentant du ministère des Armées en mars 2024.

Si de nouvelles pistes existent, la fenêtre d'exportation d'armements français en Inde se referme cependant progressivement, les contrats *Rafale* marquant probablement le terme des achats sur étagère de produits français. Désormais, pour que les entreprises étrangères puissent rester compétitives sur le marché indien, le transfert de technologie devient un impératif. La production sous licence peut être exigée dans certains cas, comme cela le fut par exemple pour le char T-90. Des partenariats stratégiques, tels que celui avec la Russie pour la production du missile *BrahMos* ou du fusil-mitrailleur AK 203, seront également privilégiés. Pour le *Rafale*, par exemple, l'Inde est disposée à acheter, mais seulement si des *joint-ventures* sont mises en œuvre pour transférer le savoir-faire technologique. L'Indian Air Force exprime également son désir de conserver les compétences en interne, illustré par la volonté de reprendre entièrement la maintenance des *Mirage 2000I*. Des entreprises indiennes telles que Larsen & Toubro s'engagent par ailleurs dans des partenariats permettant de développer des équipements tels que la version indienne du Caesar, avec un fort intérêt pour des exportations vers des pays comme l'Arménie, l'Arabie saoudite ou les États du Golfe. La ligne d'assemblage du moteur de General Electric pour le chasseur indien *Tejas* se trouve également en Inde, et l'assemblage du moteur M88 du *Rafale* sera également réalisé localement.

Les entreprises françaises privilégient pour leur part de plus en plus les partenariats avec des acteurs de l'industrie de la défense privée²⁷², en raison de leur flexibilité et de leurs ressources financières plus importantes. En revanche, les Defence Public Sector Undertakings (DPSU) doivent souvent attendre les commandes gouvernementales pour pouvoir agir. Le partenariat indien avec Naval Group illustre les adaptations des industriels français sur le marché indien. Avec le dernier sous-marin actuellement en phase d'essai, et prévu d'être livré en 2024, Naval Group se tourne désormais vers la maintenance des sous-marins et cherche donc à établir localement tous les services et pièces détachées nécessaires, une démarche stratégique qui dépasse les seules exigences de l'Inde et permet à l'entreprise de s'inscrire dans une perspective de long terme. La création de Naval Group India, axée principalement sur le service après-vente, cherche ainsi à s'adapter aux attentes du marché indien et à conserver un lien de confiance avec l'industrie publique de défense indienne, mais peut ainsi jouer un rôle majeur à terme dans l'intégration de systèmes d'armes indiens sur ses propres plateformes.

S'agissant de potentielles réexportations de matériel français, l'Inde pourrait permettre de faciliter les ventes grâce à des lignes de crédit à des prix compétitifs. Pour autant, ce qui peut paraître positif nécessitera aussi une grande vigilance de la part de la France, et des garanties pour empêcher que

272. À partir de 2001, l'Inde a infléchi son approche « du tout public » en invitant le secteur privé à contribuer à l'autonomie stratégique. Les entreprises privées peuvent produire pour le ministère de la Défense tout en ouvrant leur capital aux investisseurs étrangers à hauteur de 26 %. Le tissu industriel, lui, change peu. Seules sont créées les Ordnance Factories (OF) Project Nalanda (2001) et Korwa (2008) pour produire l'une, des propergols, l'autre, des fusils d'assaut.

toute revente ou transfert technologique, quel qu'il soit, n'ait lieu sans l'approbation française. Les possibles théâtres pour l'exportation conjointe de production entre l'Inde et la France se situent probablement en Asie du Sud, en Asie du Sud-Est et dans le Caucase, autant de zones géopolitiquement sensibles vis-à-vis des compétiteurs chinois ou russes. L'Inde a notamment été un fournisseur régulier d'armes dans la région après le déclenchement de la guerre au Haut-Karabakh en 2020, tout comme la France, essentiellement après 2023. En tant que fournisseur régulier d'armes, l'Inde pourrait donc se rapprocher d'un partenariat stratégique avec l'Arménie aux côtés de la France. Le ré-export de sous-marins *Scorpène* au Bangladesh pourrait aussi être à terme une opportunité intéressante pour Naval Group.

Une coopération opérationnelle à renforcer et interarmiser

Dans le domaine de la coopération opérationnelle, d'importants efforts restent encore nécessaires pour renforcer l'interarmisation des exercices bilatéraux et renforcer l'interopérabilité technique et doctrinale des deux forces armées. S'agissant de l'interarmisation, des exercices franco-indiens déjà existants devraient rapidement pouvoir y contribuer, qu'il s'agisse des exercices *Varuna*, *Shakti* ou *Frinjex*. Ces efforts seront toutefois limités, côté indien, par les difficultés rencontrées dans le dialogue interarmées en leur sein.

Sur le plan juridique, en dépit de nets progrès durant l'année écoulée, la France continue de rencontrer des difficultés en ce qui concerne l'accès de ses militaires, souvent entravés par des problèmes de visas, ainsi que par l'organisation des escales, en raison d'une bureaucratie parfois kafkaïenne. À ce sujet, la question de l'avenir du Statut des forces (SOFA) ou d'un accord d'accès réciproque (RAA) reste en suspens, et devrait le rester durablement²⁷³. Un projet de RAA a été adressé par la France à l'Inde fin 2022, sans succès à ce jour, un tel accord étant perçu par l'Inde comme un abandon de souveraineté. Les États-Unis ont déjà essayé de mettre en place un SOFA/RAA depuis 2001, sans y parvenir.

En matière de coopération maritime, la Marine nationale dispose d'une expertise reconnue en matière de guerre des mines, offrant ainsi une occasion de renforcer les capacités et le savoir-faire de l'Inde dans ce domaine. Cette dimension collaborative mériterait probablement d'être développée, notamment par une participation accrue de l'Inde à l'exercice « Olives noires » dont la prochaine édition est prévue en 2026²⁷⁴. Par ailleurs, une coordination accrue en matière de lutte contre la pêche INN dans l'océan Indien semble dorénavant essentielle, tant ce fléau prend de l'ampleur à l'échelle de l'océan Indien. La France et l'Inde subissent en effet

273. Entretien réalisé au sein du ministère des Armées, mars 2024.

274. L'objectif est de développer la capacité des marines alliées à opérer ensemble en lutte contre les mines, tout en intégrant aux moyens traditionnels de nouvelles capacités dronisées, disponible sur : www.defense.gouv.fr.

un volume croissant d'incursions illégales de centaines, voire de milliers de navires de pêche de la mer d'Arabie au canal du Mozambique dans leurs territoires respectifs. Une collaboration trilatérale entre la France, l'Inde et l'Australie pourrait être envisagée sur cette thématique, ceci afin d'améliorer la surveillance et la répression de ces activités de manière plus efficace à l'échelle de l'océan Indien.

Un projet commun d'exercice permettant d'améliorer les compétences des pays riverains en matière de « police des mers » serait également pertinent. Un exercice annuel analogue à l'exercice « SEACAT » (organisé par les États-Unis en mer de Chine méridionale avec les pays membres de l'ASEAN), pourrait être organisé sur un rythme tournant par l'Inde, la France et éventuellement l'Australie²⁷⁵. Il pourrait associer l'ensemble des marines et garde-côtes de la région non seulement à des exercices de lutte contre la pêche INN, mais aussi à des activités de lutte contre les trafics de drogue, d'espèces protégées ou de bois précieux ou contre la migration clandestine, selon les souhaits et priorités de chacun des pays partenaires.

En matière de MDA et de sûreté maritime, une présence d'officiers de liaison indiens auprès des officiers français, au sein des centres régionaux du Centre régional de fusion de l'information maritime (CRFIM) basé à Madagascar et du Centre régional de coordination des opérations (CRCO) basé aux Seychelles, permettrait également de consolider le lien bilatéral et de soutenir la capacité des États à lutter contre les trafics et la pêche INN²⁷⁶. Un lien plus structuré avec le projet européen Critical Maritime Route in the Indian Ocean (CRIMARIO II) autour du projet Share IT²⁷⁷ serait également pertinent, même s'il ne semble pour l'heure remporter qu'un maigre soutien de la part de l'IFC-IOR. Enfin, le projet français d'école de la mer à vocation régionale au Sri Lanka, le Regional Maritime Security and Safety School²⁷⁸, pourrait utilement être soutenu par l'Inde afin de travailler de concert à la formation sur les enjeux de sûreté et de sécurité maritime.

En matière de réponse aux catastrophes humanitaires ou environnementales, la création d'un centre régional permettant de coordonner le soutien militaire international, sur le modèle du Regional HADR Coordination Center (RHCC) à Singapour, serait une initiative probablement pertinente pour de nombreux États insulaires de l'océan Indien. Cela renforcerait la capacité collective de réponse aux crises

275. Cette proposition était notamment émise dans : F. Grare et M. Reuter, « The Battle for the Indian Ocean: How the EU and India Can Strengthen Maritime Security », *Policy Brief*, Conseil européen pour les relations internationales, 3 août 2023.

276. La France dispose d'un officier de liaison dans chacun de ces centres.

277. Le projet européen « Share IT » vise à mettre en place un cadre d'interopérabilité et une solution technologique commune, afin de pouvoir relier les systèmes d'échange d'informations existants de manière numérique et sécurisée, en partenariat avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et les centres de fusion de l'information de la région indopacifique, pour développer la connaissance de la situation maritime.

278. « Écoles et académies de sécurité et de défense partenaires de la DCSD », Direction de la coopération de sécurité et de défense, 2024.

humanitaires dans la région. Un tel centre pourrait être colocalisé avec l'IFC-IOR, en Inde, permettant ainsi à l'essentiel des officiers de liaison déjà présents dans ce centre d'assumer une double responsabilité. Le sujet HADR est par ailleurs un sujet essentiel que le couple franco-indien pourrait porter au sein d'IOIRA.

S'agissant de la cybersécurité, des échanges plus structurés pourraient être envisagés pour renforcer les capacités de lutte contre les cybermenaces maritimes au profit de l'industrie maritime. « France Cyber Maritime » pourrait porter ce rôle d'expert côté français²⁷⁹. La France et l'Inde pourraient également envisager l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités pour les responsables des États vulnérables à l'image de la formation organisée conjointement par CRIMSON et EnMAR (Enhanced MARitime Action in the Gulf of Guinea) sur la cybersécurité dans les ports du Golfe de Guinée (la dernière édition a eu lieu du 5 au 9 février 2024 à Douala).

Le domaine de la sécurité environnementale, en particulier de la pollution maritime, est également un sujet névralgique pour l'Inde qui pourrait permettre d'établir un cadre coopératif de soutien mutuel à l'échelle de l'océan Indien. L'Indo-Pacifique comprend en effet des routes maritimes et des passages parmi les plus encombrés au monde : cette fréquentation maritime et les infrastructures côtières qui lui sont dès lors associées sont génératrices de pollutions diverses. Les fuites d'hydrocarbures sont régulières, et leurs conséquences peuvent aller d'une légère irisation dans le cas de dégazages de soutes à de véritables marées noires, comme celle associée à l'échouement du vraquier japonais *Wakashio* sur des récifs au large de l'île Maurice en 2020.

Les concentrations de microplastiques portés par les courants constituent également une autre source de préoccupation pour la préservation de la faune marine. Ainsi, en 2021, le porte-conteneurs *Xpress Pearl* a coulé au large du Sri-Lanka après un incendie, libérant 78 tonnes de microbilles de polyéthylène à basse densité (utilisées pour la fabrication de sacs plastique), ainsi que 25 tonnes d'acide nitrique, sans qu'un soutien efficace n'ait pu être apporté avant que le navire ne coule. Les activités portuaires et côtières sont elles aussi à l'origine de pollutions diverses. Malgré les efforts en matière de réglementation, la mer sert toujours de décharge dans des pays qui n'ont pas les moyens – ou la volonté – de traiter leurs déchets. L'exploitation légale et illégale des ressources des fonds marins est elle aussi une importante source de pollution environnementale. Ainsi, le dragage du sable dans les zones côtières et sur les hauts-fonds, pour alimenter le marché de la construction, peut détruire les fonds marins, générer des panaches de sédiments et favoriser l'érosion des côtes, en particulier dans les États insulaires de l'océan Indien.

279. France Cyber Maritime a pour mission de renforcer la résilience du secteur maritime français et de promouvoir l'excellence française en cybersécurité maritime en Europe et à l'international, disponible sur : www.france-cyber-maritime.eu.

La formation opérationnelle représente un autre domaine d'intérêt potentiel, peu exploré à ce stade et pourtant dotée d'une forte valeur ajoutée. Or, il est certain que la marine indienne aurait à terme besoin de solliciter la Marine nationale pour étoffer son savoir-faire dans de nombreux domaines de lutte, dans celui de la lutte anti-sous-marine ou de la guerre des mines par exemple. Un panel de formations tactiques dans les domaines opérationnels, par exemple au Pôle Écoles Méditerranée (PEM) de Saint-Mandrier, pourrait en ce sens probablement être envisagé et participerait à une plus grande interopérabilité des forces navales.

Au-delà du seul aspect juridique, l'établissement d'un point d'appui pérenne pour la France en Inde est essentiel, afin de soutenir les activités aéronavales en Asie. Port Blair, à l'ouest du débouché du détroit de Malacca, propose un soutien pour l'heure limitée, de délivrance de carburant et d'eau essentiellement. Pourtant, l'île de Nicobar pourrait à terme fournir un soutien plus régulier aux avions français, notamment de patrouille maritime. Sa position géographique permettrait une participation accrue à la sécurisation des flux maritimes dans le golfe du Bengale et le détroit de Malacca, tout en restant en dehors de la première chaîne d'îles. Il permettrait par ailleurs d'obtenir un point d'appui permettant aux avions de patrouille maritime *Atlantique 2* de réduire leurs temps de transit en Asie et ainsi d'augmenter leur présence opérationnelle effective en Asie, avec près de quatre heures de vol économisées par rapport à l'établissement d'un point d'appui à Chennai.

L'Inde est évidemment consciente de l'importance stratégique de cet archipel, ce qui l'a d'ailleurs conduit à y renforcer sa présence militaire dès 2019, avec la construction d'une piste d'aviation de 3 000 mètres de long permettant d'accueillir des avions de patrouille maritime P-8I *Poseidon* ainsi que des avions de combat (base aéronavale de Shibpur, au nord des Andaman²⁸⁰). Elle demeure toutefois réticente à y accueillir ouvertement des forces étrangères, et ce en dépit des nombreuses demandes émises par ses principaux partenaires – des États-Unis et du Japon en premier lieu. Des avancées sont possibles, comme l'a récemment démontré le poser d'un avion de patrouille maritime *Atlantique 2* à Port-Blair, en marge d'une patrouille coordonnée avec un P8 indien durant l'exercice *MILAN* en février 2024²⁸¹. En cas de conflit sino-américain, l'Inde pourrait autoriser des transits de forces occidentales sur son territoire ou l'accès à certaines de ses bases militaires, comme celle d'Andaman et Nicobar.

280. L'Inde dépend en effet des principaux détroits de la zone indopacifique pour son commerce dont 95 % est réalisé par la mer, et pour son approvisionnement en énergie.

281. Le seul précédent est celui d'un P8 américain en 2020, quelques mois après un affrontement sino-indien à leur frontière, dans une démarche de signalement stratégique à l'adresse de la Chine.

Des coopérations trilatérales à développer

L'Inde et la France peuvent utiliser leurs initiatives trilatérales comme leviers pour entreprendre des coopérations plus larges et renforcer les organisations multilatérales en Indo-Pacifique. L'absence de contenu substantiel dans les cadres mini-latéraux tels que France-Inde-EAU et France-Inde-Australie est un enjeu important à considérer. La mise en place d'un secrétariat permanent pourrait notamment permettre d'étoffer ces coopérations, notamment dans les domaines aéronaval et hydrographique ainsi qu'en matière de HADR.

La coopération France-Inde-Australie

Le renforcement de la coopération HADR en océan Indien pourrait être envisagé. Les forces armées des pays riverains de l'océan Indien pourraient en effet être de plus en plus sollicitées considérant les effets croissants du changement climatique, en particulier les États insulaires de l'océan Indien. Les forces armées pourraient donc se préparer conjointement à mieux anticiper les conséquences du changement climatique et à mieux se coordonner pour répondre aux catastrophes environnementales et humanitaires, dans l'esprit de l'accord FRANZ signé entre la France, la Nouvelle-Zélande et la France dans le Pacifique insulaire²⁸². Un dialogue spécifique axé sur les opérations de secours en cas de catastrophe permettrait de développer des synergies et des mécanismes de coopération plus solides entre les parties impliquées. La France, l'Inde et l'Australie pourraient également travailler conjointement sur la lutte contre la pêche INN, ainsi que sur l'efficacité des mesures de contrôle et de surveillance existantes. Les trois pays pourraient par ailleurs travailler collectivement avec IORA pour aider à pallier les lacunes réglementaires dans les juridictions nationales des pays de l'océan Indien qui le souhaitent.

Par ailleurs, une réflexion autour de patrouilles aéronavales communes dans le Pacifique insulaire et dans le golfe du Bengale, couplée à la mise à disposition croisée de points d'appui²⁸³ pourrait être envisagée, afin de couvrir l'ensemble de l'océan Indien. Une telle flexibilité pourrait ainsi permettre de réaliser des réparations, des transferts de munitions et de renforcer le soutien logistique des forces armées déployées en océan Indien. Un réseau homogène de points d'appui à l'échelle de l'océan Indien pourrait permettre de réduire les délais de transit et d'augmenter la réactivité des forces en cas de besoin. Une proximité géographique avec les zones de déploiement permettrait aussi de maximiser le temps d'engagement opérationnel. Ces points d'appui peuvent

282. M. Levallant, « Diplomatie de défense et sécurité environnementale : perspective de coopération en Indo-Pacifique », Institut des hautes études de défense nationale, 2021, disponible sur : <https://ihedn.fr>.

283. Un point d'appui n'est pas nécessairement une emprise logistique au sol, comme c'est par exemple le cas à Djibouti ou aux EAU. Il peut aussi s'agir d'un accord permettant d'obtenir l'autorisation diplomatique d'accès à une infrastructure (portuaire ou aérienne) avec un faible préavis, de 2 à 4 jours contre 10 à 12 jours en l'absence d'accord de défense spécifique. Il peut aussi s'agir de facilités administratives d'entrée sur les zones, et de l'éventuelle mise à disposition d'entrepôts permettant de déposer des stocks de pièces à des fins de maintenance.

être obtenus grâce à des accords de coopération et de défense et sont – au-delà de l'avantage opérationnel qu'ils procurent – un moyen de renforcer la confiance et la coordination entre les pays concernés. Des progrès sont en cours côté australien, notamment avec la modernisation de l'île de Coco pour accueillir des aéronefs.

Une coopération accrue en matière d'hydrographie serait également pertinente pour aider la région à gouverner ses propres ZEE et en aidant les pays riverains de l'océan Indien qui le souhaitent à contrôler leurs propres données hydrographiques²⁸⁴. S'agissant du Pacifique insulaire, un partenariat dans le domaine de l'hydrographie pourrait également être envisagé à terme, par la réalisation de missions hydrographiques conjointes ou coordonnées.

La coopération France-Inde-EAU

Dans le golfe Arabo-Persique, l'Inde recherche un maintien de la stabilité régionale et s'inquiète du retrait progressif des États-Unis. New Delhi aspire donc à renforcer sa présence, sans toutefois assumer un rôle effectif de leader régional ou de médiateur en cas de conflits. Les responsables indiens voient dans la proximité stratégique de la France avec les pays du golfe Arabo-Persique un potentiel d'interaction opérationnelle accru pour renforcer sa propre influence, en particulier par le biais d'exercices militaires.

L'exercice *Shakti* pourrait par exemple servir de plateforme pour une coopération trilatérale plus étendue entre les armées de Terre de l'Inde, de la France et des EAU. Cela pourrait par ailleurs ouvrir la voie à une coopération plus approfondie entre la France, l'Inde et les EAU, offrant de nouvelles opportunités pour renforcer la sécurité et la stabilité dans la région.

Une coopération économique et culturelle à construire

La relation commerciale entre la France et l'Inde constitue le principal parent pauvre de la relation bilatérale. En dépit de l'existence d'un partenariat stratégique solide et d'un haut niveau de confiance entre les dirigeants politiques français et indiens, les échanges commerciaux entre les deux pays demeurent nettement en deçà de leur plein potentiel.

La France reste un investisseur modeste en Inde, avec un afflux d'IDE de seulement 659,77 millions de dollars pour l'exercice 2022-2023 et un stock cumulé d'IDE de 10,76 milliards de dollars d'avril 2000 à septembre 2023²⁸⁵. La France ne se classe qu'au onzième rang des investisseurs étrangers en Inde, loin derrière les Pays-Bas et l'Allemagne. Plus de 750 entreprises françaises, dont 37 du CAC40, ont investi en Inde, employant plus de 450 000 personnes.

284. D. Brewster, « Mapping the Oceans Is the New Front in the Battle for Influence in the Indian Ocean », Lowy Institute, 27 mars 2024, disponible sur : www.lowyinstitute.org.

285. « Les investissements et la présence française en Inde », DG Trésor, 5 avril 2023, disponible sur : www.tresor.economie.gouv.fr.

À l'inverse seulement 70 entreprises indiennes employant 8 000 personnes se sont installées en France. Pour l'exercice 2023-2024 (jusqu'en août 2023), les exportations indiennes vers la France se sont élevées à 3,06 milliards de dollars et les importations en provenance de France à 2,36 milliards de dollars, ce qui est peu comparé aux près de 45 milliards en provenance de Russie. En 2022, le volume des échanges commerciaux entre la France et l'Inde avait atteint 15 milliards d'euros, faible en comparaison des 100 milliards d'euros entre la France et la Chine sur la même période. Ces échanges se traduisent par un important déficit commercial pour la France, qui a quadruplé entre 2021 et 2022 pour atteindre près de 3 milliards d'euros.

Une analyse comparative révèle que les relations économiques franco-indiennes se distinguent de celles d'autres pays européens, notamment en ce qui concerne le commerce des biens et services. Alors que des nations comme l'Allemagne et les Pays-Bas enregistrent des échanges significatifs avec l'Inde dans de nombreux secteurs, la France reste en retrait avec des échanges dans seulement quelques secteurs bien spécifiques, tels que l'aéronautique qui représente la part la plus importante du commerce bilatéral. En comparaison, d'autres pays européens ont réussi à établir une présence significative.

Dans le domaine culturel et éducatif, le nombre d'étudiants indiens fréquentant les campus en France reste également nettement inférieur à celui observé en Allemagne. En 2022, seulement 10 000 étudiants indiens étaient recensés dans les établissements français, contre 34 000 en Allemagne. Il est pourtant crucial de reconnaître le potentiel des ingénieurs et chercheurs indiens, en renforçant notamment les coopérations linguistiques et en facilitant l'accueil d'étudiants indiens dans des domaines clés tels que le nucléaire civil, le spatial, les biotechnologies et la défense. En effet, l'Inde représente non seulement un marché à fort potentiel, mais aussi un vivier de talents qu'il convient d'attirer et de cultiver. La France s'est fixée pour objectif d'accueillir 30 000 étudiants indiens d'ici 2030²⁸⁶, mais est encore très loin du compte en la matière.

L'expansion des entreprises françaises en Inde représente donc un enjeu crucial pour dynamiser la relation bilatérale dans le temps long, au-delà des seules activités militaires. Actuellement, la présence des entreprises françaises en Inde est relativement modeste, à l'exception de quelques acteurs tels que Capgemini dont une part importante de la main-d'œuvre est basée localement. Par ailleurs, l'Inde représente un marché très prometteur pour la mise en place de partenariats dans les secteurs de la tech, de l'IA et de l'innovation. Lors de la visite du président Macron en Inde en janvier 2024, il a été décidé que 2026 serait l'année de l'innovation franco-indienne, ce qui pourrait permettre de créer une synergie entre les acteurs économiques franco-indiens et un renforcement du lien entre les grands

286. M. Anand, « Partenariat stratégique Inde – France : une relation déterminante pour le XXI^e siècle », *Conflits*, 23 janvier 2024, disponible sur : www.revueconflits.com.

groupes français et les *start-ups* indiennes. Dans le domaine de la science et de la technologie, la France est devenue le huitième partenaire scientifique de l'Inde, avec 25 centres français de R&D dans le pays, mais reste en deçà de ce qu'elle pourrait être considérant son lien bilatéral de défense.

Pour promouvoir une plus grande présence des entreprises françaises en Inde, des mesures incitatives telles que des avantages fiscaux et des facilités administratives pourraient être envisagés afin d'encourager les investissements français dans le pays. De plus, des programmes de coopération académique pourraient être développés pour attirer davantage d'étudiants indiens dans les universités françaises, contribuant ainsi à renforcer les liens économiques et culturels entre les deux nations.

Cette diversification de l'entremêlement des liens économiques, financiers et culturels à ceux déjà bien établis dans le domaine de la défense semble dorénavant essentielle à la pérennisation du lien stratégique entre ces deux pays.

Conclusion

Le niveau de confiance entre la France et l'Inde fait de New Delhi l'un des piliers de la politique Indo-Pacifique de la France. Si la relation bilatérale a essentiellement été portée par le nucléaire civil et les contrats d'armement ces deux dernières décennies, elle s'étoffe désormais dans de nombreux domaines liés à la sécurité et à la défense, et dépasse aujourd'hui largement les enjeux économiques des « grands contrats ».

Afin d'étendre dans la relation, il est important pour la France et l'Inde de mieux coordonner leurs actions dans les forums et sommets (régionaux en particulier), de diversifier la coopération industrielle, de structurer et d'approfondir les ambitions des structures trilatérales mises en œuvre avec l'Australie et les EAU, et de rééquilibrer une coopération opérationnelle jusqu'alors excessivement en faveur de l'Inde, en recherchant notamment de sa part des facilités accrues sur les plans logistiques, afin de pouvoir y établir des points d'appui pérennes, fiables et juridiques.

Au-delà de la sécurité et de la défense, il est également essentiel pour la France de diversifier son partenariat avec l'Inde dans les domaines économiques, commerciaux et culturels. Des efforts sont notamment à poursuivre pour accompagner les grandes entreprises françaises ainsi que les petites et moyennes entreprises et les *start-ups* dans la compréhension du marché indien. Au-delà de l'IA et des technologies informatiques et numériques pour lesquels l'Inde est déjà identifiée en France, l'ampleur des défis auxquels fait face le sous-continent indien dans les domaines de l'agriculture, de l'eau, de la transition énergétique et de l'urbanisation, présentent autant d'opportunités pour les entreprises françaises. En outre, le marché indien pourrait également représenter un marché important pour l'export de solutions et de produits innovants dans ces domaines, et adaptés aux besoins des autres pays asiatiques ou de l'océan Indien. Les diplomaties coordonnées conduites par les Israéliens et les Allemands en Inde, qui parviennent à articuler les acteurs diplomatiques, du développement et économiques, pourraient constituer un exemple de bonnes pratiques à mettre en œuvre pour la diplomatie française dans le cadre de la *task force* récemment mise en place.

En dépit de la solidité de la relation stratégique entre la France et l'Inde, la perception fragmentée de l'Inde dans le débat public français représente un défi. Cette fragmentation risque d'ailleurs de réduire la pertinence de la coopération et de freiner son développement. Dans cette optique, l'élaboration d'une stratégie intergouvernementale dédiée à cet important partenaire pourrait être envisagée, afin de fournir un cadre structurant à la *task force* et permettant ainsi de faire vivre le débat public.

L'Inde reste en effet confrontée à d'importants défis, en matière de politique intérieure notamment, et démontre des ambitions qui pourraient à terme aller à l'encontre de celles de la France notamment en océan Indien. À l'inverse, il est important d'intégrer les variables liées aux évolutions de la politique intérieure de la France et des impacts que cela pourrait avoir sur sa politique étrangère dans la construction de scénarios sur les possibles évolutions de la relation franco-indienne. Par exemple, une inflexion de la politique française à l'égard de la Chine, notamment en ce qui concerne les enjeux de souveraineté économique, pourrait contribuer à un refroidissement de la relation franco-indienne, au bénéfice des États-Unis et plus largement des pays membres du QUAD.

La relation franco-indienne dépasse par ailleurs très largement les intérêts bilatéraux et revêt une importance primordiale dans le cadre de l'évolution des tensions géopolitiques, en particulier dans la région de l'Indo-Pacifique. Il est important de se préserver de comparaisons simplistes telles que la possibilité pour l'Inde de devenir à terme « une nouvelle Chine », en raison des différences fondamentales entre ces deux régimes politiques et leurs politiques étrangères respectives, sans pour autant tomber dans un excès de naïveté. Le durcissement croissant de l'Inde en matière de politique intérieure comme étrangère doit en effet inciter à une vigilance accrue. Il semble en particulier essentiel d'engager les élites dans une démarche pédagogique, de renforcer l'institutionnalisation des échanges politiques et de stimuler le débat public sur la relation bilatérale, afin de consolider leur partenariat stratégique dans l'ensemble de ses dimensions.

Les dernières publications des *Focus stratégiques*

- Élie Tenenbaum avec la collaboration d'Amélie Zima, [« Retour à l'Est : la France, la menace russe et la défense du "Flanc Est" de l'Europe »](#), *Focus stratégique*, n° 119, Ifri, juin 2024.
- Pierre Néron-Bancel, Guillaume Garnier, [« De l'autre côté de la colline ». Atouts et fausses promesses de la transparence du champ de bataille](#), *Focus stratégique*, n° 118, mai 2024.
- Jérémy Bachelier et Céline Pajon, [« La France dans l'Indo-Pacifique. Pour une posture stratégique pragmatique »](#), *Focus stratégique*, n° 117, Ifri, octobre 2023.
- Elie Tenenbaum et Léo Péria-Peigné, [« Zeitenwende : La Bundeswehr face au changement d'ère »](#), *Focus stratégique*, n° 116, Ifri, septembre 2023.
- Guillaume Garnier, [« La France dans l'OTAN : de l'allié difficile au contributeur essentiel »](#), *Focus stratégique*, n° 115, Ifri, Juin 2023.
- Jérémy Bachelier, Héloïse Fayet, Alexandre Jonnekin et François Renaud, [« Le signalement stratégique : un levier pour la France dans la compétition entre puissances ? »](#), *Focus stratégique*, n° 114, Ifri, Mai 2023.
- Léo Péria-Peigné, [« Stocks militaires : une assurance-vie en haute intensité ? »](#), *Focus stratégique*, n° 113, Ifri, décembre 2022.
- Héloïse Fayet, [« Quelle posture stratégique pour la France au Moyen-Orient ? »](#), *Focus stratégique*, n° 112, Ifri, novembre 2022.
- Laurent Bansept, [« Le retour de la haute intensité en Ukraine : quels enseignements pour les forces terrestres ? »](#), *Focus stratégique*, n° 111, Ifri, juillet 2022.
- Laure de Roucy-Rochegonde, [« Deus ex machina : les enjeux de l'autonomisation des systèmes d'armes »](#), *Focus stratégique*, n° 110, Ifri, mai 2022.
- Laurent Bansept et Élie Tenenbaum, [« Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest »](#), *Focus stratégique*, n° 109, Ifri, mai 2022.
- Amélie Férey, [« Vers une guerre des normes ? Du lawfare aux opérations juridiques »](#), *Focus stratégique*, n° 108, Ifri, avril 2022.



27 rue de la Procession 75740 Paris cedex 15 – France

Ifri.org